FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1924 — THÈSE — N°

POUR LE

# DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

DEGUÉRET ÉMILE-HENRI-RAYMOND

Né le 15 août 1891, à GENOUILLAC (Creuse)

# HISTOIRE MÉDICALE

DU

# GRAND ROI

*Président :* M. MÉNÉTRIER, *Professeur.*

LIBRAIRIE MARCEL VIGNE

13 rue de l'École-de-Médecine, 13

1924

LE DOYEN. . . M. ROGER.

## I. — PROFESSEURS

| | MM. |
|---|---|
| Anatomie | NICOLAS. |
| Anatomie médico-chirurgicale | CUNÉO. |
| Physiologie | Ch. RICHET. |
| Physique médicale | André BROCA. |
| Chimie organique et chimie générale | DESGREZ. |
| Bactériologie | BEZANÇON. |
| Parasitologie et histoire naturelle médicale | BRUMPT. |
| Pathologie et thérapeutique générales | Marcel LABBÉ. |
| Pathologie médicale | SICARD. |
| Pathologie chirurgicale | LECÈNE |
| Anatomie pathologique | LETULLE. |
| Histologie | PRENANT. |
| Pharmacologie et matière médicale | RICHAUD. |
| Thérapeutique | CARNOT. |
| Hygiène | Léon BERNARD. |
| Médecine légale | BALTHAZARD. |
| Histoire de la médecine et de la chirurgie | MÉNÉTRIER. |
| Pathologie expérimentale et comparée | ROGER. |
| Clinique médicale | GILBERT.<br>CHAUFFARD.<br>ACHARD.<br>WIDAL. |
| Hygiène et clinique de la première enfance | MARFAN. |
| Clinique des maladies des enfants | NOBÉCOURT. |
| Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale | H. CLAUDE. |
| Clinique des maladies cutanées et syphilitiques | JEANSELME. |
| Clinique des maladies du système nerveux | GUILLAIN. |
| Clinique des maladies infectieuses | TEISSIER. |
| Clinique chirurgicale | DELBET.<br>HARTMANN.<br>LEJARS.<br>GOSSET. |
| Clinique ophtalmologique | De LAPERSONNE. |
| Clinique urologique | LEGUEU. |
| Clinique d'accouchements | COUVELAIRE.<br>BRINDEAU.<br>JEANNIN. |
| Clinique gynécologique | J.-L. FAURE. |
| Clinique chirurgicale infantile et orthopédie | BROCA Auguste. |
| Clinique thérapeutique médicale | VAQUEZ. |
| Clinique oto-rhino-laryngologique | SEBILEAU. |
| Clinique thérapeutique chirurgicale | DUVAL. |
| Clinique propédeutique | SERGENT. |

## II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

| MM. | |
|---|---|
| ABRAMI | Pathologie médicale. |
| ALGLAVE | Pathologie chirurgicale. |
| AUBERTIN | Pathologie médicale. |
| BASSET | Pathologie chirurgicale. |
| BAUDOUIN | Pathologie médicale. |
| BINET | Physiologie. |
| BLANCHETIÈRE | Chimie biologique. |
| BRANCA | Histologie. |
| BRULÉ | Pathologie médicale. |
| BUSQUET | Pharmacologie et matière médicale. |
| CADENAT | Pathologie chirurgicale. |
| CHAMPY | Histologie. |
| CHIRAY | Pathologie médicale. |
| CLERC | Pathologie médicale. |
| DEBRÉ | Hygiène. |
| I. de JONG | Anatomie pathologique. |
| DUVOIR | Médecine légale. |
| ÉCALLE | Obstétrique. |
| FIESSINGER | Pathologie médicale. |
| FOIX | Pathologie médicale. |
| GARNIER | Pathologie expérimentle. |
| HARVIER | Pathologie médicale. |
| HEITZ-BOYER | Urologie. |
| HOVELACQUE | Anatomie. |
| JOYEUX | Parasitologie. |

| MM. | |
|---|---|
| LABBÉ (Henri) | Chimie biologique. |
| LARDENNOIS | Pathologie chirurgicale. |
| LE LORIER | Obstétrique. |
| LEMAITRE | Oto-rhino-laryngologie. |
| LEMIERRE | Pathologie médicale. |
| LÉVY-SOLAL | Obstétrique. |
| LHERMITTE | Pathologie mentale. |
| LIAN | Pathologie médicale. |
| MATHIEU | Pathologie chirurgicale. |
| METZGER | Obstétrique. |
| MOCQUOT | Pathologie chirurgicale. |
| MONDOR | Pathologie chirurgicale. |
| MOURE | Pathologie chirurgicale. |
| MULON | Histologie. |
| PHILIBERT | Bactériologie. |
| RIBIERRE | Pathologie médicale. |
| RICHET Fils | Physiologie. |
| ROUVIÈRE | Anatomie. |
| STROHL | Physique médicale. |
| TANON | Pathologie médicale. |
| TIFFENEAU | Pharmacologie et matière médicale. |
| VAUDESCAL | Obstétrique. |
| VERNE | Histologie. |
| VILLARET | Pathologie médicale. |
| WELTER | Ophtalmologie. |

## III. — AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE

### pour le service des examens

| MM. | |
|---|---|
| CAMUS | Physiologie. |
| GOUGEROT | Pathologie médicale. |
| GUÉNIOT | Obstétrique. |

| MM. | |
|---|---|
| RETTERER | Histologie. |
| ROUSSY | Anatomie pathologique. |

## IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE

### à titre permanent

| MM. | |
|---|---|
| AUVRAY. . . . | Clinique chirurgicale. |
| CHEVASSU. . . | Clinique chirurgicale. |
| LAIGNEL-LAVASTINE. | Clinique médicale. |
| LEREBOULLET. | Clinique médicale infantile. |
| LÉRI . . . . . | Clinique médicale. |
| LŒPER . . . . | Clinique médicale. |

| MM. | |
|---|---|
| OMBRÉDANNE . | Clinique chirurgicale infantile. |
| PROUST . . . . | Clinique chirurgicale. |
| RATHERY . . . | Clinique médicale. |
| SCHWARTZ . . | Clinique chirurgicale. |
| TERRIEN . . . | Cliniq. ophtalmologique. |

## V. — CHARGÉS DE COURS

| | |
|---|---|
| MM. MAUCLAIRE, agrégé . . . . . | Chargé du cours de chirurgie orthopédique chez l'adulte pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes adultes. |
| FREY . . . . . | Stomatologie. |
| N.... . . . . | Éducation physique. |
| LEDOUX-LEBARD . . . . . | Radiologie clinique. |

---

*Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.*

A LA MÉMOIRE DE MES GRANDS-PARENTS

A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE BIEN-AIMÉE

A MON PÈRE VÉNÉRÉ

LE DOCTEUR DEGUÉRET

Ingénieur de l'Ecole de Grignon

Vétérinaire de l'Ecole d'Alfort

Chevalier de la Légion d'Honneur

A MON ONCLE

Ancien Interne des Hôpitaux

A MA TANTE

A MA COUSINE

Le Peintre Yvonne DEGUÉRET

A MES PARENTS

A MES AMIS

A MES CAMARADES

de la Grande Guerre

## A MON PRESIDENT DE THESE

### Monsieur le Professeur MÉNÉTRIER

Médecin de l'Hôtel-Dieu
Membre de l'Académie de Médecine
Chevalier de la Légion d'Honneur

*Pour m'avoir si aimablement accueilli lorsque je vins lui demander un sujet de thèse, pour les bons conseils et les indications bienveillantes toujours donnés de la meilleure grâce, et pour le grand honneur qu'il me fait, en voulant bien présider ce modeste travail ; qu'il me soit permis d'exprimer ma reconnaissance la plus profonde, au maître incomparable, au savant, qui ne compte parmi ses élèves que des amis.*

A MES MAITRES

# INTRODUCTION

*Ce n'est pas sans crainte que nous abordons un tel sujet, parler du Grand Roi est déjà une tâche des plus ardues ; venir après des hommes de génie comme Voltaire, des historiens célèbres comme Michelet, Lavisse, Rambaud, M. Funk-Brentano (« nous en passons et des meilleurs ») ; des écrivains de talent comme Monsieur Louis Bertrand dont le tout dernier livre sur Louis XIV a eu tant de succès ; des chroniqueurs zélés comme Messieurs les docteurs Cabanès et Witowski, paraît en effet une grande présomption.*

*Celle-ci apparaîtra encore bien plus grande, lorsque le lecteur, par le titre de cette modeste étude, aura lu que c'était la personne même de Louis XIV, qui allait nous occuper et que nou allions essayer de tracer son histoire médicale, comme on la décrirait de nos jours ; en nous basant sur les récits de l'époque, quelques livres d'histoire et particulièrement sur le Journal de la Santé du roi Louis XIV tenu par ses premiers médecins : Vallot, d'Aquin et Fagon, que J.-A. Le Roi, conservateur de la Biblio-*

*thèque de la ville de Versailles fit éditer en* 1862, *et dont nous suivrons l'interprétation qu'en a donnée en de très belles leçons, M. le Professeur Ménétrier, de la Faculté de Médecine de Paris, qui a bien voulu nous confier le sujet de cette étude.*

*Nous demandons d'ailleurs toute l'indulgence des personnes qui ouvriront cette monographie, elles voudront bien nous excuser, si nous n'avons pas su parler du Roi Soleil en « honnête homme », si nous avons manqué de tact, de délicatesse en traitant de la santé de celui qui donna son nom à son siècle et en fit « le siècle le plus joli de l'histoire »* (1) *de celui dont M. Louis Bertrand a pu dire : « Et quel héros de roman vaut cet administrateur et ce guerrier ? Cet homme si occupé a trouvé le temps, d'être un amoureux — quelquefois un Don Juan — un amateur de belles choses, passionné pour les bâtiments, les jardins, les beaux meubles, les belles peintures, les belles sculptures, fou de musique, vivant littéralement au son des violons, épris de beau langage et s'y connaissant, vrai « roi de la langue », comme dit l'Abbé de Choisy, — amoureux enfin pour la France, comme pour lui-même, de la plus grande gloire possible »* (2).

*Et tout d'abord nous tenons à déclarer que nous ne tirerons aucune conclusion véritablement historique de cette étude. Certes comme l'a dit le grand chimiste Berthelot : « l'esprit scientifique sous ses formes multiples et par ses méthodes diverses, étend*

(1-2) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*

*son domaine dans tous les ordres..., en histoire notamment il fournit des contrôles et introduit des intelligences inattendues. Les moins intéressantes ne sont pas celles qu'apportent les sciences médicales* » (3). *Nous laisserons néanmoins aux historiens le soin de tirer des conclusions véridiques du Journal de la Santé du roi Louis XIV ; ce n'est point « un journal burlesque » ainsi qu'en juge le bibliophile Jacob, d'où suivant le temps et la mode on doit tirer des matériaux pour accabler soit les uns, soit les autres ; c'est « un journal qui présente sa valeur au point de vue historique et médical* » (4), *c'est « le tableau le plus fidèle, l'aperçu le plus exact des doctrines médicales du dix-septième siècle, il montre mieux que tous les traités, la pratique des célèbres médecins qui l'ont rédigé et il nous fait ainsi en quelque sorte assister à leur clinique* » (5).

*Ne médisons pas des médecins qui ont rédigé ce journal, ne cherchons pas à les ridiculiser comme le fait M. Louis Bertrand, qui met en jeu tout son esprit pour cet objet. Vallot, d'Aquin, Fagon et leurs deux prédécesseurs, les cinq médecins de Louis XIV et non les quatre comme le veut M. Louis Bertrand, qui ne payaient pas leur charge (une telle institution eut été contraire au bon sens) ; et « dont*

(3) Dr. Cabanès : *L'histoire éclairée par la Clinique* (Cette note due à Berthelot se trouve dans une étude sur le « Cabinet Secret de l'Histoire » et a été publiée dans le journal des Savants.

(4) J.-A. Le Roi, Editeur du Journal de la Santé de Louis XIV.

(5) Dr. Cabanès : *L'Histoire éclairée par la Clinique.*

*le remplacement n'était pas une véritable révolution dans le palais* » (6), *témoin ce qui arriva au pauvre d'Aquin qui, protégé par Mme de Montespan, déplut à Mme de Maintenon et fut envoyé en disgrâce ; les cinq médecins du Roi Soleil le soignèrent avec dévouement ; et un médecin de nos jours venant après Laennec, Claude Bernard, Pasteur, serait encore fort heureux d'avoir un malade qui, après avoir résisté à la variole et au typhus, atteindrait l'âge de soixante-dix-sept ans.*

*C'est Molière qui fait dire à M. Diafoirus : « A en parler franchement, notre métier auprès des grands ne m'a jamais paru agréable ; et j'ai toujours trouvé qu'il valait mieux pour nous autres demeurer au public. Le public est commode. Vous n'avez à répondre de vos actions à personne ; et, pourvu que l'on suive le courant des règles de l'art, on ne se met point en peine de tout ce qui peut arriver. Mais ce qu'il y a de fâcheux auprès des grands, c'est que, quand ils viennent à être malades, ils veulent absolument que leurs médecins les guérissent* » (7). *D'où le rôle, parfois des plus ingrats, des premiers médecins de Louis XIV.*

*Il en est d'ailleurs de même aujourd'hui, et ces paroles que le Prince du Rire fait dire à Monsieur Diafoirus contiennent bien autre chose que des plaisanteries à l'adresse des médecins et nous offrent un*

(6) M. Louis Bertrand. *Louis XIV et ses Médecins*, article de la Revue Universelle du 1er septembre 1923.
(7) Molière. *Le Malade imaginaire.*

*beau tableau de la Société ; et, si Molière fait encore dire au même Monsieur Diafoirus parlant de son fils : « Mais, sur toute chose, ce qui me plaît en lui, et en quoi il suit mon exemple, c'est qu'il s'attache aveuglément aux opinions de nos anciens, et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle, touchant la circulation du sang, et autres opinions de même farine »* (8), *c'est qu'à cette époque on rapportait tout aux temps anciens, il fallait absolument les imiter, pour la médecine comme pour les belles-lettres et il était d'usage d'invoquer à chaque instant Hippocrate et Galien, de même que Virgile et Cicéron, Socrate, Euripide et Sophocle.*

*Par suite, le mérite des médecins innovateurs du dix-septième siècle, nous apparaîtra encore bien plus grand. Se confiner dans la tradition, était à ce moment, non seulement raisonnable mais encore prudent ; car dans le cas contraire on risquait de perdre sa clientèle et de passer pour un charlatan, voire un sorcier. Toute découverte, tout traitement nouveau n'étaient pas aussitôt vérifiés, expérimentés comme il nous est donné de le constater pour l'insuline dans le traitement des diabètes graves et pour le bismuth dans celui de la syphilis ; un arrêt du Parlement venait plus souvent interdire toute nouvelle thérapeutique et la plonger dans l'oubli.*

*Cependant c'est en 1667 qu'un médecin de Paris, nommé Denis, eut le premier l'idée de la trans-*

(8) Molière : *Le Malade imaginaire.*

*fusion du sang, (traitement téméraire à l'époque) bientôt interdite par le Parlement, et qui devait recevoir sa consécration définitive au dernier Congrès de Chirurgie en* 1923. — *C'est sous Louis XIV que la thérapeutique s'enrichit de trois médicaments, qui restent, quoi qu'en dise M. Louis Bertrand, dans son article sur Louis XIV et ses médecins, parmi ses plus belles acquisitions pratiques, à savoir : l'antimoine, (déjà connu mais condamné par le Parlement),* le *quinquina et l'ipéca ; et à ce sujet laissons parler M. Cabanès, sous sa plume nous trouverons encore une question capitale en Hygiène, celle des Eaux Potables : « La plus belle conquête qu'ait faite la thérapeutique moderne, écrit M. Cabanès, c'est sous Louis XIV qu'elle se fit. Comme pour l'antimoine, il fallut attendre que l'auguste patient eut besoin de quinquina, pour que ce remède, alors dans sa nouveauté, reçut en France ses lettres de naturalisation. A Louis XIV nous devons encore d'avoir hâté le triomphe de l'émétique, d'avoir approuvé et, par suite, sanctionné l'usage de l'ipécacuanha.*

*L'ipéca avait réussi à guérir le dauphin d'un flux de sang : Louis XIV autorisa le médecin hollandais Helvetius à l'expérimenter à l'Hôtel-Dieu ; un grand nombre de malades ayant été guéris par son emploi, Helvétius obtint en récompense le privilège exclusif de débiter sa drogue, plus une gratification de mille écus.*

*Dans une autre circonstance, les médecins du grand Roi lui avaient prescrit l'usage quotidien d'un verre d'eau à jeûn. Afin de se procurer*

*une boisson de choix, Colbert n'hésita pas à s'adresser à l'Académie des sciences, récemment fondée, et à lui prescrire d'examiner celle qui présentait les meilleures qualités de potabilité. Le rapporteur désigné par l'Académie, le chimiste Bourdelin, se prononça pour les sources de Carpaux et de Ville-d'Avray : ainsi, il ne fallut « rien moins que l'intervention accidentelle de la personnalité royale pour réveiller un moment de son séculaire abandon la capitale question des eaux potables, que notre époque de lumière et de progrès n'a pu pratiquement résoudre, qu'en reprenant, sans notable perfectionnement, les traditions de l'antiquité ». N'est-il pas permis de dire que peu de rois ont autant fait que Louis XIV pour la santé de leurs sujets* » (9).

*Et parmi les archiâtres du dix-septième siècle ; n'est-ce pas un médecin de Port-Royal, Victor Pallu, qui écrivit un traité sur le Rire, « montrant celui-ci utile et salutaire* » (10), *et préludant ainsi aux succès de Molière, dont un médecin de nos jours, M. le Professeur G. Linossier, dira à propos de son tricentenaire : « Tu es la clarté, tu es l'esprit, tu es le bon sens, tu es la raillerie aimable, qui égratigne sans faire saigner, tu es le rire franc et sain, qui déride les fronts moroses ; même dans la plus bouffon-*

(9) Dr. Cabanès : *L'Histoire éclairée par la Clinique.*

(10) Dr. Mousson-Lanauze : Hamon[e] Médecin de Port-Royal des Champs. Article de Paris-Médical du 25 novembre 1922.

*ne des charges, tu restes le bon goût et la mesure* » (11).

*N'est-ce pas un autre médecin de Port-Royal, Hamon qui fut le précepteur de Racine et « Racine dans son testament ne demandera-t-il pas à être inhumé (dernier hommage, hommage suprême), au pied de la fosse de son vieux maître* » (12).

« *Quand Fouquet fut arrêté (très justement d'ailleurs), et conduit à la Bastille et à Vincennes, li parut bien que son parti n'était autre chose que l'avidité de quelques courtisans et de quelques femmes, qui recevaient de lui des pensions et qui l'oublièrent dès qu'il ne fut plus en état d'en donner* » (13) (*Sic transit gloria mundi. Ainsi passe la gloire du monde). Il se trouva pourtant un médecin, Vallot premier médecin du roi, pour ne pas oublier, « en compagnie de Mme de Sévigné, de Pellisson, de Courville, de Mlle Scuderi et de quelques gens de lettres* » (14), *celui auquel la Fortune ne souriait plus. — « On dit même que le roi ne put s'empêcher de le faire sentir à Vallot, tout en lui conservant sa confiance et le gardant pour son premier médecin* » (15).

*Un autre médecin, Chicoineau, qui vécut la plus grande partie de sa vie sous le siècle du Roi-Soleil : « arrive plein d'audace et de confiance au milieu de*

(11) Dr. Linossier *A Molière*, article de Paris-Médical du 31 décembre 1921.

(12) Dr. Mousson-Lanauze Hamon médecin de Port-Royal des Champs. Article de Paris-Médical du 25 novembre 1922.

(13-14) Voltaire : *Le Siècle de Louis XIV.*

(15) J.-A. Le Roi, Editeur du Journal de la Santé du roi Louis XIV.

*la peste de Marseille, où tout un peuple égaré n'attend que la mort ; il calme tout par sa présence ; l'espérance et la santé renaissent dès qu'il se montre avec plusieurs de ses confrères, non moins décidés que lui.*» (16). — *Plus près de nous, c'est encore un médecin, répondant au nom de Georges Clemenceau, qui calmera de même par son audace et sa confiance, tout un peuple égaré, et méritera le nom de Sauveur de la Patrie.*

*Par les quelques faits qui précèdent on se rend facilement compte, que les médecins du roi, de même que leurs confrères de l'époque, ne sont pas « de dangereux imbéciles »* (16 bis), *ni « une horde de grotesques et de sectaires »* (17), *ni « des cuistres arrogants et rogues »* (18), *« qui tiennent le roi comme un écolier sous leur férule »* (19) ; *« que ces affreux bonshommes ne sont pas venimeux »* (20), *et « que de la moindre observation médicale, ils ne tirent pas les conséquences les plus accablantes pour la moralité du prévenu »* (21).

*Lorsque M. Louis Bertrand leur consacre toutes ces belles épithètes, qu'il ne ménage pas non plus aux chirurgiens du Grand Roi, il oublie que le Journal de la Santé du roi fut rédigé par ordre (il faut d'ailleurs convenir avec M. le Professeur Ménétrier, qu'on aurait dû continuer cette pratique et l'étendre*

(16) Dr. Théophile de Bordeu : Recherches sur l'Histoire de la Médecine.

(16 *bis*-17-18-19-20-21) M. Louis Bertrand : *Louis XIV et ses Médecins :* Article de la Revue Universelle du 1er septembre 1923.

*à toutes les familles, pratique qui simplifierait singulièrement la tâche des médecins en donnant tous les renseignements nécessaires sur les antécédents héréditaires et personnels du malade à examiner). — M. Louis Bertrand oublie d'autre part que Louis XIV parcourait de temps à autre le Journal de sa santé. Dans ces conditions, ses médecins ne pouvaient être venimeux ; et, étaient parfois obligés de cacher la vérité et d'appeler par exemple la blennorragie royale, une délicatesse de naissance aggravée par l'équitation.*

*A ce sujet, laissons parler son premier médecin, nous lisons dans le Journal de la Santé du Roi, ce qui suit : « Le roi étant donc pleinement informé de l'espèce et de la condition de son mal, ma commandé de lui faire comprendre la cause, et préparer les moyens de le guérir.*

*« Pour satisfaire au premier point, et pour lui faire comprendre la cause, je lui a idit qu'il avait une délicatesse de naissance, ou plutôt une faiblesse aux parties qui servent à la génération, et, que cette faiblesse avait été augmentée pour avoir trop tôt monté à cheval, et particulièrement pour s'être rendu un peu trop assidu à faire les exercices de l'Académie et pour avoir voltigé avec un peu trop de passion. Comme ce prince a toujours eu de très belles dispositions à toutes sortes d'exercice, il a souhaité de surpasser tous ceux de son âge, et même ceux qui étaient plus avancés ; et, en effet, l'on a toujours reconnu qu'il surmontait toutes sortes de difficultés,*

*et qu'il s'est rendu plus adroit que tous ceux de son âge et de sa portée* » (22).

*Et les seuls mots : « le roi m'a commandé » démontrent amplement ce que nous avançons.*

*En réalité les médecins du roi, apportèrent tous leurs soins à la santé de leur auguste maître, bien entendu, ils ne pouvaient faire plus qu'on ne faisait à leur époque. Choisis parmi les meilleurs médecins du dix-septième siècle, ils firent de leur mieux, on les critique aisément aujourd'hui. Les critiques se comprennent lorsqu'elles proviennent d'un profane, elles ne s'expliquent pas venant d'un médecin : « Apollonides, médecin de la fille d'Artaxerce, roi de Perse, est connu par un crime énorme commis sur la princesse : il en fut puni de mort. Mais peut-être le crime est-il extrêmement grossi par un confrère d'Apollonides, nommé Ctésias, qui en a conservé l'histoire et qui aurait mieux fait de la plonger dans l'oubli. La noirceur du médecin historien et délateur contre la réputation de son confrère est plus criminelle que la faute d'Apollonides, quand même elle serait vraie* » (23).

*Et qui sait comment la médecine de nos jours sera jugée par un médecin du vingt-troisième siècle, si la civilisation, comme nous aimons à le croire, continue à progresser. Soyons donc équitables envers nos prédécesseurs du Siècle de Louis XIV et pour*

(22) Extrait du Journal de la Santé du Roi Louis XIV.
(23) Théophile de Bordeu[e]: Recherches sur l'Histoire de la Médecine.

*les plus célèbres d'entre eux. — Molière, il est vrai, les représente sous des costumes plus ou moins ridicules, mais en réalité ils étaient habillés comme leurs contemporains ; et s'ils parlaient latin, c'est que le latin était la langue scientifique et officielle, et celle-ci sera défendue avec la dernière énergie par Boileau. On peut dire en toute justice que les médecins de Louis XIV montrèrent de réelles et belles qualités.*

*J.-A. Le Roi, l'éditeur du Journal de la Santé du Roi, peut écrire : « que Vallot ne cessa d'entourer le roi des soins les plus attentifs et les plus minutieux »* (24).

*D'Aquin, le successeur de Vallot, nous montre ce dernier, arrivant tout mourant en Flandre auprès de Sa Majesté, amené là par l'affection qu'il portait au roi et l'inquiétude qu'il avait de la santé de celui-ci.*

*Le même d'Aquin écrit qu'il ne faut épargner, ni soins, ni peines, ni veilles pour la gloire de Louis XIV.*

*Et le terrible Fagon, que M. Louis Bertrand stigmatise tout particulièrement, mais dont nous ne reproduirons pas le portrait qu'il en a tracé, l'auteur de Louis XIV s'appuyant sur un portrait du Musée du Louvre, qui représente d'après Messieurs Chérau et Noé-Legrand le médecin de Condé du nom de Finot et non Fagon premier médecin du roi. — Et bien le terrible Fagon eut en effet de rares défauts que nous puisons au hasard, dans l'Introduction du Journal de la Santé du Roi, où il est dit :*

(24) J.-A. Le Roi : Journal de la Santé du roi Louis XIV.

« *Qu'arrivé au poste important de premier médecin du roi, Fagon donna à la Cour le spectacle d'un rare désintéressement. Il diminua les revenus de sa charge* » (25).

« *Que Fagon n'était pas seulement un botaniste distingué, qu'il était encore un très bon médecin. Mais il faisait la médecine avec le plus grand désintéressement et les malheureux le trouvaient toujours prêt à leur donner des soins* » (26).

« *Que toutes les thèses qu'il soutint successivement pour arriver au doctorat, présentent le plus grand intérêt. Mais qu'il se distingua surtout en osant soutenir, dans une de ses dissertations, la circulation du sang, que les vieux docteurs regardaient encore comme un paradoxe* » (27).

« *Qu'il ne reste comme écrit de Fagon, qu'un petit livre intitulé : « Les admirables qualités du « quinquina confirmées par plusieurs expériences « avec la manière de s'en servir, dans toutes les fièvres, pour toutes sortes d'âge* » (28).

« *Que Fagon et c'est sans contredit l'un de ses plus beaux titres de gloire, estimait et admirait les savants et les artistes. Il les recherchait et les protégeait, et particulièrement ceux qui s'occupaient de sa science chérie : la botanique. Armand de Montvillain, Tournefort et de Jussieu se succédèrent dans l'enseignement de cette science au Jardin du Roi. Ce fut par ses soins et sa recommandation, que Louis XIV envoya Plumier en Amérique, Feuillée au Pé-*

(25-26-27-28) J.-A. Le Roi : Introduction du Journal de la Santé du roi Louis XIV.

*rou, Lippi en Egypte et en Grèce, Tournefort en Asie. Il prodigua surtout à ce dernier les marques de la plus haute considération. Pour lui en témoigner sa reconnaissance, Tournefort consacra, à un genre de plantes rosacées, rapporté par lui, le nom de son protecteur, en l'appelant Fagonia* » (29).

*Et nous terminerons toutes ces citations, par le portrait qu'a laissé de lui ; le caustique St-Simon : « Fagon, dit -t-Simon, était un des beaux et des bons esprits de l'Europe, curieux de tout ce qui avait trait à son métier, grand botaniste, bon chimiste, habile connaisseur en chirurgie, excellent médecin et grand praticien. Il savait d'ailleurs beaucoup ; point de meilleur physicien que lui ; il entendait même les différentes parties des mathématiques. Très désintéressé, ami ardent, mais ennemi qui ne pardonnait point, il aimait la vertu, l'honneur, la valeur, la science, l'application, le mérite et chercha toujours à l'appuyer sans autre cause, ni liaison, et à tomber rudement sur tout ce qui s'y opposait que si on lui eût été personnellement contraire. Dangereux aussi parce qu'il se prévenait aisément de toutes choses, quoique fort éclairé et qu'une fois prévenu, il ne revenait presque jamais ; mais s'il lui arrivait de revenir, c'était de la meilleure foi du monde et faisait tout pour réparer le mal que sa prévention avait causé. Il était l'ennemi implacable de tout ce qu'il appelait charlatans, c'est-à-dire des gens qui prétendaient avoir des secrets et donner des remè-*

(29) J. A. Le Roi. Introduction du Journal de la Santé du roi Louis XIV.

*des, et sa prévention l'emporta beaucoup trop loin de ce côté-là. Il aimait la Faculté de Montpellier et en tout la médecine jusqu'au culte* » (30). — *Et tout ce qui préccède se passe de commentaires.*

*Est-il utile de parler, dès cette introduction, de la découverte de M. Louis Bertrand, qui explique toutes les maladies du Grand Roi, par l'existence d'un tœnia que Louis XIV aurait alimenté toute sa vie, grâce à l'ignorance de ses médecins. Nous ne le pensons pas, car ce fameux tœnia n'apparut jamais que sous la forme d'ascarides. Il est vraiment regrettable que M. Louis Bertrand n'ait pas eu l'autopsie de Louis XIII, car il aurait lu que « l'estomach de Louis XIII était remply d'une sérozité noirastre avec un ver et demy pied de longueur et plusieurs autres petits », vers qui ressemblaient à ceux que Louis XIV amena plus tard. Cette lecture eut certainement intéressé M. Louis Bertrand et comme le pense M. le Professeur Ménétrier : « cet écrivain lisant l'autopsie du père de Louis XIV, nous eut à coup sûr donné la notion du tœnia héréditaire. »*

*Certes nous sommes les premiers à déplorer les maladies successtives du Roi Soleil, mais nous ne comprenons pas qu'on en accuse les médecins :*

« *Ces pelés, ces galeux, d'où viendraient tout le mal* » (31).

*Voltaire leur apporte d'ailleurs un témoignage précieux dans le siècle de Louis XIV, dont nous ex-*

(30) Saint-Simon, Mémoires.
(31) La Fontaine : Les Animaux malades de la Peste.

*trayons ce passage : « Après avoir parcouru tous ces arts, dit Voltaire, qui contribuent aux délices des particuliers et à la gloire de l'Etat, ne passons pas sous silence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français surpassent toutes les nations du monde : je veux parler de la chirurgie, dont les progrès furent si rapides et si célèbres dans ce siècle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe pour toutes les cures et pour toutes les opérations qui demandaient une dextérité non commune. Non seulement il n'y avait guère d'excellents chirurgiens qu'en France, mais c'était dans ce seul pays qu'on fabriquait parfaitement les instruments nécessaires ; il en fournissait tous ses voisins ; et je tiens du célèbre Cheselden, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquer à Londres en 1715, les instruments de son art. La médecine qui servait à perfectionner la chirurgie ne s'élvea pas en France au-dessus de ce qu'elle était en Angleterre, et sous le fameux Boerhaave en Hollande ; mais il arriva à la médecine, comme à la philosophie d'atteindre à la perfection dont elle est capable, en profitant des lumières de nos voisins* » (32).

*Pourquoi donc ne pas s'efforcer d'être juste et pourquoi écrire des extravagances comme celles que nous avons citées plus haut, à propos des médecins et des chirurgiens du Roi. Il est vrai que Michelet n'est pas mieux traité, par M. Louis Bertrand ; le*

(32) Voltaire *Le Siècle de Louis XIV.*

*grand historien ne s'est-il pas avisé de parler d'une manière péjorative de la fistule du grand Roi. Pourtant :*

« Un rôi, cela vieillit, même un roi fort, puissant.
Les rois ont des poumons, de la bile, du sang,
Un cœur, qui le croirait ? et même des entrailles !
La fièvre avant l'émeute a fréquenté Versailles :
Le ventre peut manquer de respect ; les boyaux
Osent mal diriger les aliments royaux ;
Bons rois ! Dieu joue avec leur majesté contrite ;
Dans la toute puissance il a mis la gastrite ;
Il faut bien l'avouer, dût en frémir d'Hosier,
Ainsi que les dindons, les rois ont un gosier » (33).

*Et Louis XIV, ne nous est-il pas plus sympathique en tant qu'homme, souffrant comme nous tous : pourquoi vouloir en faire un demi-dieu. Son mérite ne sera que plus grand et considéré comme tel, lorsque nous saurons, que même souffrant, il est tout de même apparu au milieu de tous les autres hommes, comme le roi des abeilles. « Au milieu de tous les autres hommes, dit Saint-Simon, sa taille, son port, ses grâces, sa beauté et sa grande mine, jusqu'au son de sa voix et à l'adresse et la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne, le faisaient distinguer jusqu'à sa mort, comme le roi des abeilles... Jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, sa*

(33) Victor Hugo. Citation empruntée au docteur Cabanès dans l'histoire éclairée par la Clinique.

*contenance, tout mesuré, tout décent, noble, grand, majestueux et toutefois très naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable de toute sa figure donnaient une grande facilité* » (34). — *Et comme dit M. Louis Bertrand, dont nous partagerons cette fois la manière de juger : « La vérité, c'est que peu de souverains ont su, comme lui, (en maintes circonstances), faire obéir la nature et dompter la douleur. Et c'est le cas ou jamais de répéter le mot de Bossuet qui semble avair été inspiré par lui : « Une âme héroïque est maîtresse du corps qu'elle anime* » (35).

*Quoi qu'il en soit, nous nous efforcerons dans cette modeste étude, de traduire la vérité. Nous savons que : « celle-ci est une grande coquette ! Elle ne veut pas être cherchée avec trop de passion. L'indifférence réussit souvent mieux avec elle. Quand on croit la tenir, elle vous échappe ; elle se livre quand on sait l'attendre. C'est aux heures où on croyait lui avoir dit adieu qu'elle se révèle ; elle vous tient, au contraire, rigueur quand on l'affirme, c'est-à-dire quand on l'aime trop* » (36). — *Mais nous espérons qu'elle ne sera pas plus cruelle que Célimène et qu'elle voudra bien nous permettre de lui présenter nos hommages.*

(34) Saint-Simon : Mémoires.

(35) M. Louis Bertrand : Lauis XIV et ses médecins, article de la Revue Universelle du 1er septembre 1923.

(36) Renan°: Citation empruntée au Docteur Cabanès dans l'Histoire éclairée par la Clinique.

*Nous procéderons par ordre chronologique, et par tableaux ; c'est ainsi que nous consacrerons un tableau à la naissance de Louis XIV, et un tableau à chacune de ses principales maladies ; pour satisfaire les Parques nous traiterons aussi de la mort du grand Roi. — Autant qu'il nous sera possible de le faire : nous essaierons d'illustrer l'Histoire Médicale du grand Roi de portraits de celui-ci et de gravures du dix-septième siècle. Nous utiliserons les portraits signalés par M. Louis Bertrand, qui parmi tous les portraits de Louis XIV a fait un choix des plus éclectiques; nous emprunterons les gravures aux collections existantes.*

*Et nous demanderons encore une fois toute l'indulgence des personnes qui ouvriront cette monographie, elles voudront bien nous excuser si nous n'avons pas su parler du Roi Soleil en « honnête homme », si nous avons manqué de tact, de délicatesse en traitant de la santé de celui qui donna son nom à son siècle, et en fit « le siècle le plus poli de l'Histoire » (37), de celui dont M. Louis Bertrand a pu dire : « Et quel héros de roman vaut cet administrateur et ce guerrier ? Cet homme si occupé à trouver le temps d'être un amoureux, — quelquefois un Don Jouan, — un amateur de belles choses, passionné pour les bâtiments, les jardins, les beaux meubles, les belles peintures, les belles sculptures, fou de muique, vivant littéralement au son des vio-*

*lons, épris de beau langage et s'y connaisasnt, vrai « roi de la langue » comme dit de lui l'Abbé de Choisy, — ambitieux enfin pour la France, comme pour lui-même, de la plus grande gloire possible* » (38).

(37-38) Louis Bertrand : *Louis XIV.*

Chapitre Premier

# LA NAISSANCE DU GRAND ROI

## SES PREMIERES ANNEES

Le 5 septembre 1638, à deux heures du matin, au Château de Saint-Germain-en-Laye, après vingt-deux ans de mariage entre Louis XIII et Anne d'Autriche, naquit Louis XIV, qui pendant soixante-douze ans, allait régner sur les Français. « Ce fut l'enfant du miracle, vrai présent de Dieu à la Maison de France » (1). Aussi fut-il appelé Louis Dieudonné.

Pour célébrer sa naissance, qui « mettait dans le trône de France le sang de Charles Quint » (2), « Anne d'Autriche fit construire cette belle église du Val-de-Grâce, toute brodée de guirlandes et de fleurs de lys, avec ses vases flamboyants, ses statues aériennes, son dôme blanc et mauve doré par le soleil levant, et qui porte en inscription sur le fronton de

(1) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*

son portail : JESU NASCENTI VIRGINIQUE MATRI, à Jésus naissant et à la Vierge mère » (3).

C'est le plus bel effet des grands soins qu'elle a pris,

« Digne fruit de vingt ans de travaux somptueux,
Auguste bâtiment, temple majestueux,
Dont le dôme superbe, élevé dans la nue,
Pare du grand Paris, la magnifique vue,
Et, parmi tant d'objets semés de toutes parts,
Du voyageur surpris prend les premiers regards,
Fais briller à jamais, dans ta noble richesse,
La splendeur du saint vœu d'une grande princesse,
Et porte un témoignage à la postérité
De sa magnificence et de sa piété.
Conserve à nos neveux une montre fidèle
Des exquises beautés que tu tiens de son zèle ;
Mais défends bien surtout de l'injure des ans
Le chef-d'œuvre fameux de ses riches présents,
Cet éclatant morceau de savante peinture,
Dont elle a couronné ta noble architecture :
Et ton marbre et ton or ne sont point de ce prix » (4).

Certes Anne d'Autriche avait pris de grands soins pour devenir enfin mère. « Cette reine avait agenouillé sa stérilité devant l'autel de toutes les Notre-Dame de France, de Notre-Dame de Paris à Notre-Dame de Liesse et à Notre-Dame de Chartres » (5). « Elle envoya des ex-voto à l'église de Saint-

(2) Michelet : *Histoire de France.*
(3) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(4) Molière : *La Gloire du Dôme du Val de Grâce.*
(5) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*

Isidore, patron de Madrid, qui jouissait de la réputation que les païens attribuaient à Junon Lucine. Le Père Bachelier fut dépêché par elle auprès du roi d'Espagne, pour obtenir de son frère un bras de la sainte relique, afin de subir de plus près la sainte influence qu'elle sollicitait » (6). Lorsqu'elle sera grosse, « elle implorera la mère de Dieu, dont, au dire d'une tradition, la ceinture était conservée dans l'église de Notre-Dame du Puy. Un conseiller et aumônier du Roi fut chargé, de la part de Louis XIII, de solliciter du Chapitre qu'il voulût bien lui confier pour l'apporter à la Reine, la Sainte Ceinture, afin qu'il plût à Dieu de lui faire la grâce d'accoucher heureusement d'un Dauphin » (7) ; et, c'est encore revêtue de cette ceinture qu'elle donnera naissance à Louis XIV. Elle n'en invoquera pas moins pour cette circonstance, Sainte Marguerite :

« Pucelle sage, nette et fine
Aide des femmes en gésine,
Ayez pitié de nous ». (8)

Aucun incident notable, semble-t-il, ne marqua la naissance du grand Roi. Comme à l'habitude, ce fut une sage-femme qui présida à l'accouchement d'Anne d'Autriche, placée sur « un lit de travail de trois pieds de large, garni de deux matelas, séparés par une planche, pour empêcher le siège de s'enfoncer dans un creux. Sur ces matelas étaient étendus

(6) Dr. Cabanès : *Le Cabinet secret de l'Histoire.*
(7) Dr. Cabanès : *Enfances Royales.*
(8) M. Anatole France : *La Rôtisserie de la Reine Pédauque.*

deux draps et une couverture ; un double traversin était placé sous les épaules et la tête ; enfin le lit était complété par deux cheviles d'un pied de long, fixées l'une à droite et l'autre à gauche que la princesse pouvait saisir pendant les douleurs ; à l'extrémité une barre en bois servait d'appui pendant le travail » (9). — Ce fut un accouchement empreint de mélancolie. « Louis XIII ne s'émut pas des souffrances de la Reine et ne l'embrassa pas comme c'était l'usage, après l'accouchement » (10). Henri IV s'était comporté tout différemment à la naissance de Louis XIII. « Quand Marie de Médicis ressentit les premières douleurs, le roi dut aller réveiller la sage-femme qui dormait profondément ; il ne lui donna même pas le temps de se lacer, tant il la pressa de se rendre auprès de la royale accouchée (parturiante). « Venez, venez, sage-femme, lui dit-il sans autre préambule, ma femme est malade ; recognoissez si c'est pour accoucher » (11). Les princes du sang, qui suivant la coutume, assistaient à l'accouchement, se montrèrent à l'unisson d'Henri IV et l'on raconte l'anecdote suivante : « Lorsque le moment venu, les princes furent invités par Sa Majesté « à se baisser pour voir l'enfant tenant à l'arrière-faix » avant que la sage-femme eût sectionné le cordon, la sœur du Roi, la duchesse de Nemours et la Marquise de Guerchevilles, dame d'honneur de la Reine, étaient pré-

(9) Dr. Witowski : *Les Accouchements à la Cour.* Citation empruntée au Docteur Cabanès dans *Enfances Royales.*
(10) Michelet : *Histoire de France.*
(11) Dr. Cabanès : *Enfances Royales.*

sentes. C'est la sœur du Roi qui, considérant « les parties si bien formées de ce beau corps », et jetant les yeux « sur celles qui le faisaient être Dauphin », s'écria naïvement qu'il en était « bien parti », ce qui fit rire tous les assistants, le Roi compris » (12).

Louis XIV vint au monde avec deux dents, « il était d'une avidité formidable, suivant en cela l'exemple de son père qui avait dès les premiers jours épuisé sa nourrice.

« Grotius, ambassadeur en France de Christine de Suède, parlant de Louis XIV au Comte d'Oxenstiern, écrit quelque chose qui s'est trouvé être une prophétie politique infiniment juste, presque de la seconde vue : « Le Dauphin, écrit-il, ne tarit pas seulement le sein de ses nourrices, mais il le déchire encore par ses morsures. C'est aux voisins de la France de se précautionner contre une si prompte voracité » (13).

On fut en effet obligé de donner successivement plusieurs nourrices à Louis XIV, « trois personnes au moins ont participé à l'allaitement du jeune prince » (14). — Au dix-septième siècle les Reines, les Dames de la Cour n'allaitaient pas leurs enfants, il y eut bien, une certaine réaction, plus tard, sous Louis XV, lorsque parut l'Emile de J.-J. Rousseau, mais elle ne fut pas notable. — Pour être nourrice des Enfants de France, il fallait d'ailleurs remplir de nombreuses conditions : « La nourrice devait avoir

(12) Dr. Cabanès : *Enfances Royales.*

(13-14) M. L. Bigard : *Perette Dufour, de Montesson, nourrice de Louis XIV*, dans *Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, numéro d'Avril-Juin 1923.

moins de trente ans et être d'un physique agréable, de robuste constitution, être brune à peau blanche, grasse, de taille moyenne, sans aucun défaut physique ni incommodité et sans aucun accent. Au moral, elle devait être sage, prudente, sociable, joyeuse, ni emportée ni querelleuse et, brochant sur le tout, avoir la gorge bien faite et un lait abondant de trois mois au plus.

« Une fois la première sélection faite, le médecin de la Cour faisait enquête sur la religion, sur les maladies antérieures, sur la famille, sur la conduite tant de la candidate que de son mari ; après quoi, quatre nourrices étaient « retenues » et les élues étaient gardées à vue » (15). — Parmi les nourrices de Louis XIV, la principale, (celle qui le prit à quelques mois pour le conduire jusqu'au sevrage qui se fit vers l'âge de deux ans), fut Perrette Dufour, native de Montesson, épouse d'Etienne Ancelin, du même lieu. Madame la Nourrice du Roy, passera la plus grande partie de sa vie à la Cour ; « ne négligera pas d'user chaque matin de son droit de pénétrer, même avant les premières entrées, dans la chambre du Roi, et de venir « le baiser » maternellement » (16) ; deviendra première femme de chambre de la Reine Marie-Thérèse, ce qui lui donnera « la très intime privance de toujours coucher dans la chambre de la Reine, même quand le Roi passera la nuit avec elle » (17) ; et, obtiendra pour elle et son mari « des lettres patentes qui leur conféreront la no-

(15-18) M. L. Bigard : *Perrette Dufour, de Montesson, nourrice de Louis XIV*, déjà cité.

blesse et des armes » (18). Pour ce faire « Louis XIV avait, pour sa nourrice, pris en considération « la bonne nourriture de son laict qu'elle a faite de notre personne », et pour le mari, il ajoute « à laquelle (bonne nourriture) le dit Ancelin a contribué de ses soings et assiduitéz durant notre enfance et nous a suivy depuis notre advénement à la Couronne dans tous nos voiages » (18 *bis*).

A côté de Madame la Nourrice du Roy, gravitaient : « les nourrices « remplaçantes », les remueuses, promeneuses, teneuses, femmes de chambre, gouvernante de la nourrive du corps, gouvernante des nourrices retenues, valet de chambre, femme de cuisine, blanchisseuse, tout ce monde sous la coupe de la grande Dame qui faisait fonction de Gouvernante du Dauphin » (19), et qui était à ce moment-là, Madame de Lansac, choisie par Richelieu et imposée à Anne d'Autriche, « quelque dégoust qu'elle ayt tesmoigné avoir d'elle » (20).

Le Grand Roi se montre alors « sous les traits d'un gros marmot jouflu, à l'air quelque peu endormi, les cheveux d'un blond presque châtain, avec des yeux noisette et des paupières bridées, un petit nez blotti entre de grosses joues et dont on s'étonne qu'il ait pu devenir si grand, les pommettes saillan-

(16-17) Boislisle. Citation empruntée à M. L. Bigard, dans *Perette Dufour, de Montesson, nourrice de Louis XIV.*

(19) M. L. Bigard. *Perette Dufour, de Montesson, nourrice de Louis XIV.*

(20) Citation empruntée à Ernest Lavisse dans son *Histoire de France,*

tes, les lèvres charnues, l'inférieure légèrement proéminente. On serait tenté de dire tout de suite qu'il ressemble à tous les bambins du monde, si l'on ne saisissait, dans ce petit visage, des signe d'hérédité manifeste : de toute évidence, il rappelle son père au même âge. Ce sont les mêmes lèvres épaisses et les mêmes yeux, à moins que ce ne soient les lèvres, les yeux et les cheveux de sa mère. De celle-ci, il a surtout la carrure des joues et de la forte saillie des pommettes. On sent que ce marmot, assez quelconque au premier abord, a pourtant de la race » (21). — Il n'y avait d'ailleurs aucune raison pour que le Dauphin ne fût pas un bel enfant, puisque Louis XIII et surtout Anne d'Autriche jouissaient au moment de sa conception d'une bonne santé ; il ne faut donc pas le considérer avec M. Louis Bertrand, comme le fils « d'une mère cancéreuse et d'un père cachectique » (22). On se plaît à faire de Lous XIII, un roi valétudinaire, cette manière de voir est certainement excessive. M. Jacques Boulenger, donne de lui le portrait suivant, qu'il situe en 1624 : « Le Roi, dit-il, est un garçon de vingt-trois ans, actif, violent, dispos, — « sport », comme nous disons aujourd'hui — qui se dépense passionnément à voler le héron ou la perdrix, à courre le cerf ou le sanglier ou encore à jouer à la paume, à canoter, à tirer aux armes, à monter à cheval, etc. » (23), et quelques lignes plus loin, nous lisons : « Que Louis XIII est un bon offi-

(21) Louis Bertrand : *Louis XIV.*

(22) M. Louis Bertrand : *Louis XIV et ses médecins*, article de la *Revue Universelle* du 1er septembre 1923.

(23) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle.*

cier, qui connaît ses soldats par leurs noms et sait interpeller les braves au passage, qui aime à passer des revues, à visiter les cantonnements, à dresser des cartes, à rédiger des ordres, capable, comme à l'île de Riez, de rester dix-sept heures à cheval avec ses hommes, de coucher sur la dure et de se nourrir de ce qui s trouvera dans la prmière chaumière venue : « un grand morceau de pain bis, sans boire », ou quelque grosse omelette qu'il a aidé lui-même à confectionner » (24).

Et il faut bien convenir, que ce n'est pas là, le portrait d'un homme cachectique. Louis XIII avait bien eu une maladie grave à Lyon en 1630, mais de 1630 à 1638, il avait ue le temps de se remettre de cette maladie ; s'il souffre d'une entérite chronique depuis 1627, d'après le Docteur Guillon, il faut bien penser qu'il ne saurait être question en 1638, année de la naissance de Louis XIV, de la péritonite tuberculeuse qui l'emporta cinq ans plus tard. — Quant à Anne d'Autriche, douée d'une « santé héroïque », comme l'écrira Vallot, premier médecin du Roi, elle mourut bien en 1666 d'un cancer du sein, mais elle ne pouvait en être atteinte en 1638. Bienheureux, seraient les cancéreux, si leur triste et cruelle maladie évoluait en l'espace de vingt-huit ans.

De la naissance du Grand Roi à sa première maladie : la petite vérole (car il semble bien que Louis XIV n'eut pas d'indispositions sérieuses jusque-là),

(24) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle*, dans l'Histoire de France racontée à tous, publiée sous la direction de M. Fr. Funck-Brentano.

deux phases bien distinctes peuvent être notées. La première ira de sa naissance à la mort de son père, la deuxième de l'année 1643 à l'année 1647, date de sa petite vérole.

Le Dauphin passera les premières années de sa vie à Saint-Germain-en-Laye, où sa mère « le comblera de caresses pour se l'attacher davantage » (25). En dehors de son instinct maternel, Anne d'Autriche avait tout intérêt à le bien soigner, il était sa raison d'être en tant que Reine et fortifiait singulièrement sa situation officielle. Malgré tout, « Richelieu engagea le Roi à retirer le Dauphin des mains de la Reine, car laisser le Roi futur dans une main espagnole, c'était risquer de revoir l'étranger régner au Louvre, comme Henri V, au temps de Charles VI » (26). — Louis XIII, qui venait voir son fils de temps à autre, eut volontiers suivi les conseils de son ministre ; ne dit-il pas un jour à la Reine : « Vous élevez le Dauphin dans des sentiments d'aversion pour moi, mais j'y mettrai bon ordre » (27). La Reine fut obligée de traiter avec Richelieu, elle lui envoya un homme sûr, qui le mit au courant de la Conspiration de Cinq-Mars et de De Thou moyennant quoi elle garda le Dauphin. Il paraît bien, qu'elle n'ait rien négligé alors pour l'éducation de celui-ci.

Anne d'Autriche dit M. G. Lacour-Gayet : « faisait faire de « saintes et curieuses recherches », en vue de l'éducation de cet enfant, si longtemps at-

(25) Dr. Cabanès : *Enfances Royales.*
(26) Michelet : *Histoire de France.*
(27) Dr. Cabanès : *Enfances Royales.*

tendu et d'autant plus cher, dont elle désirait, avec toute la France, qu'il fût un « panthéon de perfections et de vertus » (28). — Ce doit être à son instigation que parut un traité ayant pour titre : « Maximes d'Education de Mgr le Dauphin jusqu'à l'âge de sept ans », « alors que le jeune Dauphin encore entre les mains des femmes grandissait dans l'intimité de sa mère » (29). Nous ne connaissons pas l'auteur de ce traité dont la dédicace fut adressée à Anne d'Autriche et dont M. G. Lacour-Gayet donne le résumé suivant :

« Les premiers Chapitres des Maximes d'Education sont consacrés à la vie matérielle du jeune Dauphin. Il faut le faire dormir huit bonnes heures au moins pendant la nuit et une heure pendant le jour, et cela, d'après le mode de raisonnement cher à l'auteur, sur l'autorité d'Aristote, d'Avicenne, de Galien, de Platon, d'Homère, de Saint-Bernard, de Plutarque. Les matelas de son lit doivent être de crin et de laine, pas de plume. On allumera une lumière la nuit dans sa chambre, car « on remarque une particularité bien considérable, que les spectres, fantômes et illusions nocturnes sont incapables d'agir, offenser ou paraître où il y a de la lumière. » Que ses habits soient simples, de couleur blanche, surtout larges et flottants, les souliers aisés ; faisons comme les Turcs, qui savent à merveille habiller et chausser leurs enfants. « Si quelque esprit s'égare à

(28) M. G. Lacour-Gayet : *L'Education Politique de Louis XIV.*

(29) M. G. Lacour-Gayet : *L'Education Politique de Louis XIV.*

dire que je veux faire un Dauphin turc, je lui répondrai que quand son Altesse Royale aurait le corps aussi robuste qu'un Turc, il n'en serait que mieux. » Mentionnons le chapitre « Des bonnets ou chapeaux », le chapitre « De peigner ou nettoyer la tête ». Un autre chapitre « Du laver des mains » débute par un conseil qui paraît étrange : « la propreté est une qualité bien recommandable à un jeune prince. C'est pourquoi Son Altesse Royalle étant achevée de vêtir, on lui donnera à laver les mains avec une serviette mouillée d'eau de fontaine. »

« L'auteur passe ensuite en revue tous les actes ordinaires de l'existence quatidienne : la prière, le déjeûner du matin, — du bouillon ou du pain et le moins de viande qu'on pourra ; pas de beurre ni d'œuf frais, bien que ce soit le déjeuner favori des grands, — la premenade, la messe, la visite auprès de Leurs Majestés, la lecture, le dîner, — « la vraie et meilleure manne pour les jeunes gens est le bouilli et le rôti » — les diverses occupations de l'après-midi, etc. Après quelques conseils aux personnes qui approchent le dauphin, il énumère ses plaisirs et ses exercices ; il ne lui permet pas de jouer aux dés ; « le jeu des dames poussées n'est pas à mépriser, quoique ce soit l'exercice des barbares ». La paume, le ballon, la danse, la chasse, la pêche, le cheval, les armes, la voltige, la natation, la musique, le théâtre : ces divers sujets lui fournissent quelques remarques curieuses. Le divertissement de la comédie est « louable, agréable et utile » ; mais que le dauphin n'ait pas l'idée de « représenter » lui-mê-

me ; cela est bon pour un Néron, un Galba, un Catilina. Des chapitres sur l'usage des bouquets, des fleurs, des odeurs, et sur la manière dont le dauphin doit marcher, terminent cette première partie, de beaucoup la plus étendue.

La seconde partie se rapporte à l'éducation religieuse et morale, dont quelques points ont déjà été touchés dans les chapitres qui précèdent. Il ne s'agit pas de rendre Son Altesse Royale grand théologien dès le berceau ; il suffit de lui enseigner à espérer en Dieu, à croire en lui, à l'adorer, à l'aimer, à aimer son prochain à l'égal de soi-même. Quand on lui parle de la vertu, il faut la lui représenter « douce, accostable et qui l'attend à bras ouverts » ; pour les actions « qui peuvent avoir quelque peu de malice », il faut lui dire qu'elles sont désagréables à Dieu et à Leurs Majestés.

« La troisième partie se compose de conseils pour les circonstances qui se présentent rarement : ainsi, à propos des cadeaux qu'on peut faire au dauphin, l'auteur parle de la contenance qu'il doit avoir en les recevant, des fruits et des friandises qu'on peut lui offrir à manger, — dans ces chapitres, comme dans ceux où il est question des bouquets et des odeurs, on devine la préoccupation d'écarter de l'enfant royal toutes les tentatives d'empoisonnement, — ou encore, à propos des cadeaux que le dauphin fera lui-même, de la conduite de Madame la gouvernante, des moyens de correction à employer avec le dauphin. « Que si toutes ces observations ne servent, en ce cas il faudra venir à la correction réelle

des verges, par commandement de Leurs Majestés, sans lequel personne ne doit s'imaginer de toucher ce petit Christ. » Mais il faut bien savoir que « ce violent remède » est un remède désespéré ; au fond il n'y a pas de plus puissants moyens d'éducation que l'amitié et les douces remontrances. « Laissons les verges et les coups pour les animaux ou leurs semblables, et gouvernons les enfants par la raison, leur vrai guide. »

« Quelques pages de conclusion accompagnent ces sages paroles. En remettant son travail aux mains de la Reine, l'auteur lui demande d'achever ce qu'elle a si heureusement commencé ; il souhaite que ses « petits avis » puissent servir à l'éducation du dauphin. » (30)

L'Histoire ne dit pas si tous ces bons conseils, furent mis en pratique de 1638 à 1643 ; ils ne le furent certainement pas après.

Le 14 Mai 1643, vers trois heures de l'après-midi, six mois après Richelieu, s'éteignait, à l'âge de quarante-deux ans, le roi Louis XIII, emporté par une péritonite tuberculeuse. — « Le 22 avril 1643, le lendemain du jour où le dauphin avait été baptisé, le roi demanda à voir ses enfants ; la Reine les lui amena elle-même tous deux en les tenant par la main, ils s'agenouillèrent au pied de son lit, avec grand respect et reçurent sa bénédiction. Le 12 mai suivant, le roi demanda encore ses fils : « Mes enfants, je prie le Seigneur qu'il vous bénisse et qu'il

(30) M. G. Lacour-Gayet : *L'Education Politique de Louis XIV.*

vous ait en sa sainte garde », et au milieu de leurs pleurs, il leur adressa quelques paroles sur ce qu'ils devaient être. Enfin le 14 mai, le jour même de sa mort, ses enfants vinrent dans sa chambre ; le mourant leur recommanda de se souvenir de lui et, pour la troisième fois, il les bénit » (31).

« Le jeune dauphin avait montré beaucoup de sensibilité dans ces derniers moments passés auprès du lit de son père. Ses pleurs avaient éclaté à plusieurs reprises, et on avait dû le faire sortir de la chambre, pour ne pas fatiguer et affliger le malade » (32).

« A l'huissier, le sieur Dupont, qui était alors de garde auprès de lui, et qui lui fit cette question : « Monseigneur, si Dieu disposait du roi, votre bon papa, voudriez-vous bien être roi en sa place pour régner ? » ; le petit dauphin répondit aussitôt en pleurant : « Non, je ne le veux pas être, et ne veux pas que mon bon papa meure ; car s'il mourait, je me jetterais dans le fossé ». Mme de Lansac, inquiète d'avoir entendu déjà deux fois le dauphin tenir les mêmes propos, fit changer la conversation et recommanda d'avoir bien soin de le tenir « par les cordons », pendant ses sorties. » (33)

« Un buste nous le montre alors à l'âge de quatre ou cinq ans, revêtu d'une petite cuirasse à l'antique, l'air doux et naïf, avec ses gros yeux et ses cheveux bouclés. Le charme de cette œuvre si gracieuse consiste surtout dans le contraste entre le har-

(31-32-33) M. G. Lacour-Gayet : *L'Education politique de Louis XIV.*

nais viril et le visage enfantin du petit roi. Elle fait songer aux petits lutteurs et aux petits Eros de la sculpture hellénistique. Elle est symbolique et, en quelque sorte, annonciatrice de l'avenir. Dans cet enfant royal encore empâté de la graisse du premier âge, on pressent le profil du héros futur, on devine la silhouette martiale de celui qui voulut être Empereur des Francs, Francorum Imperator, comme disaient les inscriptoins du début de son règne » (34).

Mais que de mauvais jours à traverser avant d'être le Francorum Imperator !

On fit bien tirer l'horoscope de ce prince et l'astrologue lui appliquera bien le vers suivant :
« Mars ad opus Veneris, Martis ad Arma Venus...
C'est Mars pour l'œuvre de Vénus, et c'est
Vénus pour les armes de Mars. » (35) ;

On fera bien graver une médaille à son effigie après la bataille de Rocroy, qui « portera comme devise Puer triomphator » ; (36)

On remerciera bien Mme de Lansac pour la remplacer par une créature de la Reine : la Marquise de Senecey ;

On nommera bien comme Gouverneur de Louis XIV, le Maréchal de Villeroy et celui-ci sera bien placé sous les ordres du parrain de Sa Majesté : le Cardinal Mazarin surintendant de l'éducation royale ;

On désignera bien comme précepteur l'Abbé

(34-35) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(36) Michelet : *Histoire de France.*

Hardouin de Beaumont de Pérèfixe et comme sous-précepteurs l'Abbé de Brisacier et le Père Paulin ;

On donnera bien encore au petit roi : « un maître d'écriture, un professeur de mathématique, un professeur de langues étrangères, un professeur de dessin, un lecteur, un joueur de luth, un maître de guitare, un maître d'armes, un maître d'équitation et un maître à danser » (37) ;

On organisera bien toute une petite cour, composée de petits garçons de son âge, sous les ordres de Mme de Lasalle, qui leur fera prendre et défendre un fort miniature, construit à leur intention dans les jardins du Palais-Royal ;

On verra bien Louis XIV courir l'été dans la forêt de Fontainebleau et se baigner dans la Seine en compagnie de son gouverneur, de la Reine et de ses femmes.

Mais en réalité le Mars du moment, le Francorum Imperator, le Triomphator, c'est le nouveau dieu de la Reine, l'aventurier Mazarini ; « et le plus souvent on abandonnera l'enfant à lui-même. » (38)

Pauvre petit roi, ne « vous trouvera-t-on pas un soir tombé dans le bassin du Palais-Royal » (39). Vous n'aurez plus Mme de Lansac pour recommander qu'on vous tienne par « les cordons » ;

Un autre jour, « en jouant sur votre lit, vous

(37) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(38-39) Dr. Cabanès : *Enfances Royales.*

tomberez sur l'estrade et vous manquerez vous tuer en vous y cognant la tête » (40) ;

« Vous mangerez tout ce que vous pourrez saisir, sans qu'on fasse attention à ce qui pourrait être nuisible à votre santé. » (41) ;

« Une belle omelette onctueuse vous paraîtra une aubaine tombée du ciel » (42) et « votre frère et vous irez manger dans un coin, les quelques pièces que vous en attraperez » (43).

« Vous coucherez dans des draps troués, les tentures de vos carosses tomberont en lambeaux » (44).

« Et le pire de tout, vous sentirez que le cœur de votre mère appartient à un autre » (45).

Qu'importe l'état lamentable dans lequel vous vivez, pourvu que Giulio Mazarini triomphe et règne dans l'opulence ; et que la Régente votre mère s'amuse. N'écrira-t-elle pas un jour à Mazarin : « Jusques au dernier soupir, adieu, je n'en puis plus » (46) ; et ne vous dira-t-elle pas un autre jour à Amiens : « Je vous ferai bien voir que vous n'avez pas de pouvoir et que j'en ai un. Il y a longtemps que vous n'avez été fouetté et je veux vous faire voir que l'on fesse à Amiens comme à Paris » (47).

(40) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(41-43) Dr. Cabanès : *Enfances Royales.*
(42-44-45) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(46) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle.*
(47) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*

Et pourtant ce n'était pas assez que toutes ces souffrances matérielles et morales, il fallait encore que la terrible maladie de l'époque vous atteigne à votre tour ; que vous soyez vous aussi victime de la petite vérole.

## Chapitre II

# LA PETITE VEROLE DU ROI

« Le lundi 11 novembre 1647, à cinq heures du soir » (1), le petit roi, alors âgé de neuf ans, ressentit : « une soudaine et violente douleur des reins et de toute la partie inférieure de l'épine du dos » (2). — « Pensant la divertir, il fut à la comédie, dans le même Palais Cardinal où demeurent Leurs Majestés : mais le mal le pressant et s'augmentant, la douleur obligea S. M. à sortir du lieu de la Comédie. » (3).

« Ce mal inopiné étonna fort la Reine, et l'obligea de faire appeler M. Vaultier, pour lors premier médecin (Cousinot qui avait été précédemment premier médecin du roi, était mort en 1646, et avait été remplacé par Vaultier), lequel après avoir bien considéré cet accident, avec toutes ses circonstances

(1-2) Vallot : *Journal de la santé du Roi Louis XIV.*
(3) Extraits de la *Gazette de France*, année 1647.

jugea d'abord qu'il y avait plus d'apparence de petite vérole que d'aucune autre maladie. » (4)

« Sa Majesté dormit la nuit, mais avec quelqu'inquiétude, qui ne l'empescha toutesfois de se vouloir lever à sept heures du matin, qui est aussi l'heure ordinaire de son lever : mais son pouls ayant été lors trouvé plus fréquent et fiévreux, on l'obligea à se tenir au lit et prendre un lavement : ensuite duquel se trouvant mieux elle voulut encore se lever et n'en fust empeschée que sur la remontrance qu'en se levant son mal pourraist de beaucoup empirer » (5).

Malgré le lavement : « la fièvre parut assez forte, ce qui obligea le sieur Vaultier de faire tirer du sang à S. M. » (6), « sur les deux heures après-midi » (7).

« La nuit du mardi au mercredi fut plus inquiète et plus fâcheuse, c'est pourquoi l'on réitéra la saignée le mercredi matin. On remarqua le bon effet de cette seconde saignée le jour même par l'éruption des pustules qui commencèrent à paraître au visage et en plusieurs parties du corps ; et quoique pour lors la maladie fut connue, elle donna néanmoins beaucoup d'alarmes à toute la Cour, par l'appréhension que l'on avait d'un mauvais succès, parce que la cause était bien maligne, et l'on remarquait déjà un redoublement sur les quatre à cinq heures du soir avec un délire assez considérable.

(4) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(5) Extrait de la *Gazette de France*, année 1647.
(6) Vallot : *Journal de la santé du Roi Louis XIV.*
(7) Extrait de la *Gazette de France*, année 1647.

« Le jeudi matin, 14 du mois et quatrième de la maladie, les sieurs Guénault et Vallot, médecins des plus fameux et des plus employés de Paris, furent appelés par le sieur Vaultier pour être ajoutés à MM. Séguin, oncle et neveu, premiers médecins de la Reine, et n'ayant rien remarqué d'extraordinaire, ni de plus fâcheux que par le passé, ils se contentèrent de proposer la continuation des remèdes cordiaux, disant qu'il fallait voir et observer les mouvements et les forces de la nature.

« La journée se passa assez bien, n'y étant arrivé aucun autre symptôme que le délire qui retourna sur les quatre heures du soir et dura jusqu'à dix heures de la même journée. Le reste de la nuit se passa avec un peu plus d'inquiétude que la précédente, ce qui obligea, le vendredi matin, le sieur Vallot de proposer et faire ouverture en la consultation d'une troisième saignée, assurant qu'en l'état où était S. M. l'on ne devait point différer ce remède, autrement qu'il y aurait sujet de craindre un mauvais accès, dont Sa Majesté était menacée, non seulement à raison de la petite vérole, qui semblait être bien maligne et bien dangereuse, mais particulièrement par l'accélération d'une fièvre essentielle qui l'accompagnait et qui avait ses redoublements déjà réglés ; disant, le dit sieur Vallot, que si l'on consentait à cette proposition, la fièvre se rendrait plus modérée, et que sans doute les redoublements s'apaiseraient, qui donnaient déjà beaucoup d'appréhension ; et que pour le regard de la petite vérole, qu'il était assuré qu'elle sortirait en

très grande abondance, avec un soulagement notable et une diminution de tous les accidents.

« Cette proposition fut reçue et approuvée par le sieur Guénault, et rejetée par MM. Seguin, oncle et neveu. Sur cette diversité d'opinion, le premier médecin, considérant la grandeur du mal et la nécessité du remède, confirma les sentiments de ceux qui approuvaient la saignée, qui fut faite sur-le-champ et sans différer davantage, quoique ceux qui n'étaient pas de cet avis fissent grand bruit en se retirant de la chambre du roi, et protestassent devant la reine que ce remède était dangereux et contre les règles de la médecine. L'effet, néanmoins, en fut admirable et, sur le soir, le redoublement ne parut point, non plus que le délire, et la reine, après avoir été visité le roi par tout le corps, avoua que les pustules étaient augmentées au centuple depuis la dite saignée, suivant et confirmant ce que le sieur Vallot avait assuré et prédit le matin en sa consultation.

« Cet amendement ne diminua ni les soins, ni les inquiétudes de la reine, qui ne perdit pas un seul moment pour assister avec plaisir aux moindres offices nécessaires à cet illustre malade, et, dans sa plus grande tristesse, témoigna une gaieté d'humeur, quoique S. M. fût dans les alarmes et appréhension à cause de la grandeur de la maladie et de l'incertitude du succès. Et en effet, après le calme de quelques jours, et après que la nature eut semblé avoir suffisamment travaillé à faire sortir et mûrir les pustules, elle parut dans le dernier accablement,

le 21 du mois, par une nouvelle ébullition qui augmenta la fièvre et tous les autres symptômes avec tant de violence, que les pustules parurent toutes sèches et de mauvaise couleur ! Mais, après quelques remèdes cordiaux qui furent donnés à point nommé et bien à propos, la nature reprenant ses forces, poussa avec vigueur le reste de la matière, qui forma une espèce d'érysipèle sur tout le dos et une bonne partie de la poitrine ; ce qui obligea la compagnie des médecins, le 22 du mois, à se porter unanimement à une quatrième saignée, qui réussit si heureusement que quelques heures après, la fièvre diminua beaucoup et S. M. en reçut un soulagement si notable qu'elle passa la journée avec moins d'inquiétude que la précédente. La fièvre néanmoins continua, mais avec moins de violence.

« Trois jours après cette modération, deux accidents assez considérables survinrent à S. M. Le premier a été un amas de matière maligne, corrosive et sanieuse, qui s'est jetée sur les doigts de pieds, qui pouvait gâter et faire tomber les os, si l'on n'y eût apporté les remèdes nécessaires par des incisions et applications des eaux, et des baumes si excellents, que l'on peut dire avec vérité qu'en fort peu de temps l'on a délivré S. M. d'un accident qui était de la dernière conséquence, parce que l'on voyait non-seulement la carie, mais aussi des marques d'une gangrène qui s'était attachée aux parties voisines.

« L'autre accident a été une soif si grande et si extraordinaire, qu'elle a donné beaucoup de ter-

reur aux médecins, quoique le mal fût déjà dans son déclin. L'on demeura longtemps à délibérer sur la cause de cette extrême altération et sur les moyens de l'apaiser. Enfin, après plusieurs consultations et des propositions sur ce sujet de part et d'autre, le sieur Vallot s'opiniâtra à une purgation qu'il avait proposée à la consultation, laquelle fut rejetée par les autres médecins qui étaient d'avis que l'on préféra la saignée, laquelle vraisemblablement paraissait en un accident de cette nature, plus propre et plus convenable que la purgation. Mais le sieur Vallot, étant assuré que l'altération ne provenait point de l'extrême chaleur de la fièvre, qui pour lors était beaucoup diminuée, ni de l'inflammation, ou disposition inflammatoire des entrailles, mais plutôt d'un amas de bile pourrie qui s'était jetée dans l'estomac, demeura ferme dans le sentiment qu'il avait de purger le roi, et fit revenir les autres à son opinion. En effet, après avoir pris de grand matin un verre de calomel et de séné, le roi se trouva, deux heures après l'avoir avalé, si soulagé et si peu altéré, qu'il passa toute la journée sans témoigner aucune besoin de boire, et, par ce petit remède, S. M. reçut toute la satisfaction que l'on pouvait espérer, mais contre l'attente de ceux qui avaient l'honneur de la soigner. En effet, depuis cette purgation, on a remarqué que toutes choses ont très heureusement réussi, parce qu'elle a fait sortir l'humeur qui fermentait dans le bas-ventre et particulièrement dans l'estomac. Ainsi le roi se trouva hors de cet accident, qui donna beaucoup

de frayeur, et avec une diminution si notable de fièvre, que toute la face de la Cour fut trouvée changée par cet amendement presque inespéré, lequel continua de telle sorte, que ce bon effet de la première purgation donna lieu à une seconde qui a si bien réussi, que le roi fut trouvé sans fièvre le vingt-neuvième jour du mois et dix-huitième de sa maladie ; et, depuis ce temps, la vigueur est revenue plus tôt que l'on avait cru » (8).

Si nous avons reproduit presque complètement la description que donne Vallot de la petite vérole du roi, c'est pour montrer que si nous devons à Sydenham une admirabe description de la variole, ses contemporains français ne la connaissaient pas moins bien. Nous retrouvons en effet dans la description de Vallot les diverses phases de la petite vérole ; c'est d'abord la période d'invasion avec sa rachialgie et son élévation de température, elle durera chez le petit roi deux jours, du lundi onze novembre 1647 au mercredi treize, date à laquelle commence la période d'éruption qui se terminera le 21 novembre au matin, et comme il est classique les pustules commenceront à paraître sur le visage et « en plusieurs parties du corps » ; cette période sera également marquée par du délire. Puis viendra la période de suppuration où « les vésicules, devenues plus saillantes et entourées d'une plus large zone inflammatoire » (9) feront penser aux méde-

(8) Vallot : *Journal de la santé du roi Louis XIV.*
(9) Drs Debove et Sallard : *Pathologie Interne.*

cins du roi à une espèce d'érysipèle et à une sorte de gangrène des doigts de pieds. Et enfin, à la fin du mois de novembre, apparaîtra la période de dessication ; Vallot n'en parle pas dans sa description de la petite vérole du roi, mais il la signale un peu plus loin en parlant de dartres très vives et farineuses, dont le roi fut atteint en 1653 et qui donnèrent à Vallot « l'appréhension qu'elles ne fussent de même nature que celles qui arrivèrent à S. M. ensuite de sa petite vérole » (10).

Il sera donné d'autre part de constater que l'on cherchera à « éteindre la fièvre à force de saignées » (11) ; que l'on attendra beaucoup « des mouvements et des forces de la nature », suivant la théorie de l'époque que la nature elle-même guérit les malades et est dans son rôle naturel le médecin le plus efficace ; que les lavements et les purgations sont très employés pour chasser les mauvaises humeurs qui, altérant les organes, provoquent les maladies ; que la fièvre est considérée comme essentielle et non comme un symptôme, que c'est une véritable affection, évoluant côte à côte avec une autre, et c'est pourquoi on lit dans le compte rendu de Vallot : « Que S. M. était menacée non seulement à raison de la petite vérole, qui semblait être bien maligne et bien dangereuse, mais particulièrement par l'accélération d'une fièvre essentielle qui l'accompagnait, et, qui avait ses redoublements déjà

(10) Vallot : *Journal de la Santé du roi Louis XIV.*
(11) Théophile de Bordeu : *Recherches sur l'Histoire de la Médecine.*

réglés » ; on remarquera enfin la compétition qui existait entre les médecins appelés par Vaultier en consultation auprès du roi, et l'on comprendra qu'ils tenaient à se signaler par leur zèle et leurs connaissances lorsqu'on songera que tous étaient des successeurs possibles de Valutier. Vallot ne manquera d'ailleurs pas de dire, lorsqu'il sera nommé premier médecin du roi en 1652, qu'il le doit « aux bons et agréables services, qu'il avait si utilement rendus au roi, au traitement de sa petite vérole ».

Les petits soins que nécessitent une pareille maladie, ne furent pas épargnés à Louis XIV, et c'est ainsi qu'on lit dans la *Gazette de France* de 1647, les lignes suivantes : « ... les inquiétudes du roy avaient beau diminuer, celles de cette grande reine ne cessaient point, et ont esté telles que, ne pouvant commettre à aucun autre la charge de ce qu'elle pouvait faire elle-mesme, cette bonne princesse s'assujettissait avec plaisir aux moindres offices nécessaires à cet illustre malade. S. M. lui donnait ellemesme presque tous ses aliments, qui n'étaient que des bouillons rafraîchissants et cardiaques ; tels qu'ont été aussi ses remèdes, ayant pris souvent des eaux cordiales, du Bezoard et des tablettes faites avec les perles préparées et le sucre dissoult, en eau d'oxytryphillon ; et son boire ayant été de la décoction de corne de cerf, dans laquelle on dissouldait le plus souvent cet excellent cardiaque : l'aigre de cèdre. »

Dès le début de la maladie, la reine avait quitté

son appartement pour habiter celui du malade. Comme elle était très pieuse et dévote, elle pouvait croire que la maladie de son fils était une punition de Dieu, envoyée pour la punir de sa faiblesse envers Mazarin et de sa négligence pour le petit roi ; et on se l'imagine volontiers comme l'héroïne du livre de M. Gaston Chérau, intitulé Champi-Tortu, qui représente comme il suit, Mme Chevalier, au chevet de son enfant atteint de méningite tuberculeuse : « Elle suffisait à tout, et quand il n'y avait plus de potions à administrer, plus de température à prendre, pas de poche de glace à renouveler, plus rien à faire, elle s'agenouillait en face de son reproche et veillait. » — En réalité, il y avait bien une autre raison pour que la reine et Mazarin, dont on raconte que « Son Eminence a souffert d'étranges inquiétudes de voir son maître en un si pitoyable état et en un extrême danger de sa vie » (12), fussent très inquiets. C'est que, si le petit roi était venu à mourir, leur raison de gouverner disparaissait aussitôt et le pouvoir leur échappait ; il y avait bien Monsieur, frère de Louis XIV, pour lui succéder, mais on sait quels pamphlets avaient déjà circulé sur la naissance du Grand Roi, pamphlets qui mettaient en cause la paternité de Louis XIII. Que se serait-il produit, si la succession au trône était devenue vacante, nous ne le savons pas ; en tout cas, Mme de Motteville, dans ses *Mémoires*, donne la relation suivante de la journée du vingt et un novembre, pendant laquelle le roi tomba en faiblesse :

(12) Vallot : *Journal de la Santé du roi Louis XIV.*

« Le vingt et un du mois, sur les neuf heures du matin, pendant que la reine était allée à Notre-Dame faire ses dévotions, tout d'un coup le roi se trouva plus mal. La fièvre se redoubla, il tomba en faiblesse et y demeura trois quarts d'heure. La reine, à son retour, le trouvant en cet état, eut le cœur pénétré d'une vive douleur ; et peut s'en fallut qu'elle ne mourût elle-même. Tout le jour, au jugement des médecins, il fut en grand péril et la reine ne cessa de pleurer. Le duc d'Orléans fut toujours auprès d'elle, ce qui augmenta sa peine ; elle ne trouvait pas de soulagement ni de consolation à jeter des larmes devant lui. »

Anne d'Autriche d'ailleurs prendra soin d'expliquer son extrême douleur : « La reine nous assura, relate Mme de Monteville, que dans toute sa douleur elle n'avait appréhendé de le perdre (le roi), que par la seule tendresse, et qu'elle l'aimait et par la qualité de son fils, sans mêler celle de roi, dont elle nous dit n'être nullement touchée. » Nous voulons bien le croire, en tout cas la reine n'avait rien « obmis de ce qui était nécessaire pour implorer le secours d'en haut en une affaire de telle importance, ayant fait à cette fin prier Dieu et exposer le Saint-Sacrement dans toutes les églises. Ce qui se fit avec un tel concours de peuple et avec un si grand zèle, qu'il était capable mesme en une plus grande extrémité de maladie, de forcer le ciel à rendre le prince à la France. Aussi la reine n'a-t-elle point de plus grande impatience que de conduire bientôt le roy à Notre-Dame pour en rendre grâces

à Dieu ; faire voir à ce peuple dans le visage serein de son roy le bon succès de leurs prières et de leurs vœux, et ensuite de leur faire sentir tous les effets d'une affection réciproque » (13).

Les vœux de la reine furent exaucés et la France conserva son roi : « Ainsi voyons-nous combien Dieu aime la France, se contentant, comme il fait, de lui montrer, les verges du châtiment qu'il déploye sur les autres » (14).

Quant au petit roi, il se tira assez bien de cette maladie redoutable, qui donnait alors soixante-dix pour cent de mortalité, il ne se présenta pas de complications et « s'il y perdit la fleur de son teint », il ne semble pas qu'il ait été marqué très profondément par la petite vérole » (15). — Au dix-septième siècle, la vaccination et la pratique de l'inoculation n'étaient pas encore connues ; on savait bien que la variole était une maladie contagieuse, puisqu'à l'annonce de la maladie du roi « toutes les jeunes personnes qui prétendaient en beauté ou celles qui n'avaient point eu cette maladie quittèrent le Palais-Royal » (16), et puisqu'on « éloigna, Monsieur, encore malade et faible de sa maladie, qui fut envoyé chez de Mauroi, intendant des finances, dont la maison près de la porte Saint Honoré, était en bel air et proche le Palais-Royal » (17), mais on ne connaissait pas exactement le mode de

(13-14) *Gazette de France*, année 1647.
(15) M. Louis Bertrand : *Louis XIV*.
(16-17) Mme de Motteville : *Mémoires*.

contagion. En effet, le 27 novembre « et dix-septième de la maladie, le roi voulust voir un cheval d'Angleterre, que Son Eminence lui a donné, et qui fut mené par le Comte Ferretti, escuyer de sa dite Eminence, jusques dans la chambre de S. M. ; toute la Cour ne pouvant contenir ses joies de le voir en estat de reprendre ses divertissements » (18). Et il paraît bien, qu'à partir de ce jour, dix-septième de sa maladie, le voisinage du petit roi cessa d'être considéré comme dangereux, même pour les personnes qui prétendaient en beauté.

Le petit roi força en outre, durant sa maladie, l'admiration de toute la Cour : « La patience que ce jeune Monarque a apportée en cet âge dans tous le cours de sa maladie, n'est pas aisée à concevoir, non plus que la constance avec laquelle, bien loin des appréhensions que les plus martiaux ne se sont pu souvent empescher d'avoir à la vue de leur sang, il a courageusement présenté son bras à toutes les fois que l'on lui a fait voir la saignée lui estre nécessaire, raisonnant et se payant toujours de raison, hors ces petits intervalles que je vous ay marqués ; et il ne prenait pas avec moindre résolution les médecines et les autres remèdes qu'on lui offrait. Aussi jamais les saignées ne l'ont affaibli, et les purgations encore moins. Mais il avait surtout extrêmement agréable en tout temps ce qui lui était dit et présenté par la reine » (19), et l'on ne manquera pas de « concevoir de très grandes espérances

(18) *Gazette de France*, année 1647.
(19) *Gazette de France*, année 1647.

de la grandeur de son courage » (20) en de telles circonstances.

Enfin dans la satisfaction générale, on n'oublia pas le premier médecin du roi, Vaultier, et on peut lire dans la Gazette de France de 1647 : « ...qu'il est aussi malaisé d'exprimer la grande confiance que la reine a temoisgnée avoir en la suffisance et prudence du sieur Vaultier et l'estime qu'elle a tousjours faite de sa grande conduite, sur laquelle S. M. s'est entièrement reposée en la maladie du roy, d'autant plus qu'elle en venait de recevoir des preuves par la guérison de celle de Monsieur, frère unique de S. M., si parfaitement guéri qu'il est entièrement remis en son premier estat, à laquelle confiance a aussi grandement servi l'embonpoint auquel elle a veu le roy depuis vingt mois, qu'il y a que le dit sieur Vaultier en prend soin, sans lequel estat fleurissant auquel cette maladie a trouvé le roy quand elle lui est survenue, une si longue fièvre l'eust pu consumer, au lieu qu'il l'a vigoureusement supportée et avec peu de diminution de cette bonne habitude. » — Tant il est vrai, que tout est bien, qui finit bien.

En vérité, le roi avait grand besoin de la « bonne habitude d'être dans un état fleurissant », car dès le 26 août 1648, des jours cruels vont se dessiner pour lui, avec la guerre civile, avec la Fronde, « cette guerre burlesque où les soldats usèrent moins

(20) Vallot : *Journal de la Santé du roi Louis XIV.*

de poudre que les libellistes d'encre et de papier » (21) à composer des Mazarinades contre « le Mazarin », l'ennemi du jour et des odes galantes pour les reines du moment : la Grande Mademoiselle et la duchesse de Longueville, dont il ne faut pas oublier les compagnes :

*Car vous allez joindre, essaim charmant et fol,*
*La farce italienne à ce drame espagnol* (22).

« On ne peut pas dire de Louis XIV qu'il n'eût qu'à se donner la peine de naître pour avoir une couronne et un empire. Ce n'est pas le fils de famille qui, en venant au monde, trouve la table mise. Cet orphelin, héritier d'une grande maison royale, faillit sombrer tout de suite dans le naufrage de la monarchie nationale. Dès ses débuts, les chances lui furent obstinément contraires, et il dut soutenir contre elles un long combat pour en triompher » (23).

*Bourgeois, si mes conseils sont bons,*
*« Puisque c'est à nous les canons,*
*Avec les boulets et la poudre,*

*Puisque c'est à nous les canons,*

*Pour immortaliser vos noms,*
*Allez partout porter la foudre,*
*Puisque c'est à nous les canons,*
*Avec les boulets et la poudre* » (24).

(21) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle.*
(22) Edmond Rostand : *Cyrano de Bergerac.*
(23) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(24) Citation empruntée à M. Louis Bertrand dans *Louis XIV.*

Et le 6 janvier 1649, à trois heures du matin, la reine « s'enfuira de Paris avec ses enfants, son ministre et ira à Saint-Germain, où presque toute la Cour couchera sur la paille. On sera obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la Couronne.

« Le roi manquera souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre seront congédiés, parce qu'on n'a pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même, la tante de Louis XIV, fille de Henri le Grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y sera réduite aux extrémités de la pauvreté ; et sa fille, depuis mariée au frère de Louis XIV, restera au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer » (25).

C'est bien le moment d'écrire ainsi les vers du poète :

*Aujourd'hui c'est le sapin du trône,*
*Demain c'en est le velours* (26).

Pourtant une trêve apportée par la paix de Rueil, permettra au roi de faire sa première communion à Paris : « ... le jour de Noël de l'année 1649 On trouva dans le choix de ce jour, qui sortait des habitudes de la vie religieuse à Paris, une raison doublement respectable : la piété ardente du premier communiant n'avait pas voulu attendre jusqu'aux fêtes de Pâques, époque où commençaient d'ordinaire les premières communions ; elle avait tenu aussi à placer ce grand acte de la vie chrétienne

(25) Voltaire : *Le siècle de Louis XIV.*
(26) Victor-Hugo : *La Légende des Siècles.*

sous le patronage de Clovis, qui, en ce même jour de Noël, avait reçu le baptême. « Le plus grand roi de la Chrétienté, dit la Gazette, pouvait-il avoir un plus bel exemple que celui du premier roi chrétien » (27).

Puis il faudra recommencer « à aller de province en province » (28), « errer plusieurs mois autour de Paris » (29), jusqu'à ce que l'autorité royale fut rétablie dans la Capitale en octobre 1652. Entre temps, le petit roi avait été déclaré majeur à treize ans et un jour.

Durant toute cette période, qui eut le don d'unir plus étroitement Louis XIV, sa mère et son parrain, « car il savait bien que tous deux avaient un intérêt capital à lui conserver son trône et à défendre sa vie » (30). Le jeune roi n'eut pas d'indisposition bien grave.

Vallot devenu premier médecin du roi, après la mort de Vaultier, signale en 1652 : « un léger flux de ventre promptement apaisé par un bon régime de vivre et un seul lavement (un bouillon des neuf sœurs, comme on disait alors) » (31), qui fut composé suivant l'ordonnance suivante :

(27) M. G. Lacour-Gayet : *L'Education Politique de Louis XIV.*

(28) *Le Siècle de Louis XIV* : Voltaire.

(29) Ernest Lavisse et Alfred Rambaud : *Histoire Générale.*

(30) M. Louis Bertrand : *Luois XIV.*

(31-32) Vallot : *Journal de la Santé du roi Louis XIV.*

« Prenez :

Huile d'amande douce,
Miel violet,
Electuaire lénitif ;

Dissolvez dans une décoction d'orge ; Faites un clystère à prendre ce matin » (32).

Puis, en novembre 1652, c'est une nouvelle « tension de ventre, causée par un petit désordre et pour avoir mangé trop de fruits » (33),

« *Samedi dix neuf :*
*Ayant mangé huit fois du raisinné de Cette,*
*Le Roi fut pris de fièvre ; à deux coups de lancette*
*Son mal fut condamné pour lèse majesté,*
*Et cet auguste pouls n'a plus fébricité* » (34).

Le roi ne reçut pas deux coups de lancette comme le veut la fantaisie du poète, mais on lui donna un autre lavement.

Il est alors « aux environs de la quatorzième année.

« On dirait qu'il n'a pas connu l'âge ingrat. En tout cas, c'est un fort bel adolescent que nous met sous les yeux une toile du Prado signée Nocret. Le front candide est à demi caché par les boucles d'une perruque, dont les anneaux se répandent sur un superbe col de dentelles. Le pourpoint surbrodé et chamarré d'or a des manches fendues qui s'ouvrent

(33) Vallot : *Journal de la santé du roi Louis XIV.*
(34) Edmond Rostand : *Cyrano de Bergerac.*

sur celles d'une chemisette bouffante nouée à la naissance de l'avant-bras par un ruban couleur de feu. Dans un fort gant à crispin, le jeune Roi tient le bâton de commandement. Il porte la cuirasse sur une casaque de buffle qui descend jusqu'à mi-cuisse; mais cette carapace belliqueuse disparaît presque sous les nœuds de rubans qui surchargent son épaule et sous l'écharpe de soie blanche qui lui barre la poitrine.

« On est tout surpris de voir sur ce buste guerrier une tête presque féminine, à l'expression naïve et modeste. L'affinement de la race y est beaucoup plus marqué que dans les portraits de l'enfance. C'est un visage très fin d'adolescent aristocratique. Les pommettes rondes et les joues pleines rappellent toujours le visage maternel. Mais l'ovale allongé du menton se prolonge en quelque sorte par la longueur du nez, qui est déjà celui de l'âge viril. Les lèvres un peu épaisses comme celles de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, des lèvres rouges et sensuelles, éclatent dans un teint limpide, le teint de roses et de lys célébré par les poètes « du temps » ! Pas traces de petite vérole en ce portrait évidemment embelli » (35).

Au cours de l'année 1635, Vallot discoure « d'une dureté squirreuse, entièrement dure, et de la grosseur d'une grosse fève au bout du tétin droit » (36), dureté squirreuse qui laisse Vallot perplexe, car il ne peut croire à une tumeur maligne

(35) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(36-37) Vallot : *Journal de la Santé du roi Louis XIV.*

chez un adolescent. (Il s'agit d'une mastite.) Il applique donc l'emplâtre qu'il a « inventé en faveur des religieuses de l'Avé-Maria de Paris qui, à cause de l'austérité de leur vie et de la nudité des pieds, sont très sujettes aux loupes des genoux, et dont fort peu manquent de recevoir une parfaite guérison, quand elles se servent de cet emplâtre, après avoir fomenté la partie avec de l'urine quelques jours auparavant que de s'en servir » (37). L'emplâtre dont Vallot nous donne la composition :

« Prenez :

Emplâtre divin de Palmier,
Emplâtre de grenouilles
simples et composés
Emplâtres de mucilages,

Malaxez ensemble avec de l'huile d'amandes douces. — Faites un emplâtre, et appliquez sur la partie malade » (38).

fit également merveille sur le roi, en faisant disparaître la grosseur qu'il avait au tétin droit.

C'est encore en 1653, que Vallot écrira, que le roi a été incommodé par deux rhumes causés par la répétition de ballets, pendant lesquels Louis XIV s'était trop échauffé.

*Au grand bal, chez la Reine, on a brûlé dimanche*
*Sept cent soixante-trois flambeaux de cire*
*[blanche* (39).

(38-40-41) Vallot : *Journal de la Santé du roi Louis XIV.*
(39) Edmond Rostand : *Cyrano de Bergerac.*

Enfin il relatera un important flux de ventre du roi, qui lui donna beaucoup d'inquiétude, au cours d'une campagne, où l'on vit successivement Louis XIV : à Ribemont, à Saint-Quentin, à Montmédi (« où Vallot sera contraint de faire prendre un lavement au roi en descendant de cheval, étant encore tout botté, et en un lieu le plus désolé et le plus incommode de tout le royaume ») (40), puis à Sainte-Menehould, à Châlons et de nouveau à Sainte-Menehould. Ce flux de ventre opiniâtre sera enfin jugulé, car si Louis XIV, ne voulut pas retourner à Paris, sur les propositions de Vallot, « aimant mieux mourir que de manquer la moindre occasion où il y allait de sa gloire et du rétablissement de son Etat » (41), il voulut bien par contre consentir à ne pas manger pendant « huit mois entiers, ni fruits crus, ni salades, ni aucune viande de dure digestion » (42).

L'année 1654 sera très « heureuse et très considérable, principalement par quatre causes : la première est la parfaite santé du roi, qui n'a été troublée d'aucun accident de conséquence ; la seconde est le sacre de S. M. à Reims ; la troisième, le siège fameux, fait par sa dite Majesté, de Stenay, et la prise d'une place si forte et si considérable ; la quatrième est le secours de la ville d'Arras » (43). Vallot « s'arrêtera seulement à donner la relation d'une sureté squirreuse, qui est survenue à Sedan, au tétin gauche, au mois de Juillet, semblable à celle

(42-43-44-45) Vallot : *Journal de la Santé du roi Louis XIV.*

dont il l'avait guéri l'année précédente au tétin droit » (44). Cette dureté, de même que la précédente, cédera à l'emplâtre de Vallot.

Et l'on arrivera ainsi à l'année 1655, où « S. M., dans le plus beau de ses jours et dans une jeunesse si tendre et si florissante, se ressentira d'un mal si grand et si extraordinaire » (45), que Vallot se verra dans la dernière confusion et dans le plus profond accablement. Il y avait bien de quoi, car nous sommes également tout surpris, que le Grand Roi ait eu à souffrir d'une blennorragie, dont on peut dire, qu'elle fût une blennorragie royale.

## Chapitre III

# LA BLENNORRAGIE ROYALE

C'est vraisemblablement vers l'âge de quatorze ans, que Louis XIV sacrifia, pour la première fois, à Vénus. Contrairement « à son jeune frère, il aimait les femmes et n'aimait qu'elles. Sa mère paraît l'avoir confié de bonne heure à la maternité galante d'une dame fort laide, Mme de Beauvais, sa première femme de chambre, pas jeune et qui n'avait qu'un œil. Elle n'en fut pas moins, dit Saint-Simon, la première aventure du roi » (1).

Le sacrifice se serait consommé à Saint-Germain. « Le jeune roi sortait du bain, quand la Beauvais lui donna sa première leçon d'amour » (2). — Louis XIV fut un bon élève et, comme dit, Elisabeth-Charlotte de Bavière, dans ses Mélanges Historiques : « Cette borgne entendait fort bien à faire de ces élèves. » Cette même princesse écrira un peu plus loin, parlant du jeune roi : « Tout lui était bon

(1) Michelet : *Histoire de France.*

(2) Mémoires sur la Cour de Louis XIV par Primi Visconti, citation empruntée au Docteur Cabanès.

alors[e]: paysannes, filles de jardinier, servantes, femmes de chambre, femmes de qualité, pourvu qu'elles fissent semblant de l'aimer. »

Et il faut bien convenir, que l'une d'entre elles, celle qui fit présent au jeune roi de sa blennorragie, aima Louis XIV d'une façon excessive.

« *O femme, adorable carogne* » (3).

« Au commencement du mois de mai de l'année 1655 ; (quelques jours après la visite du roi au Parlement, devant lequel il arriva « en justaucorps rouge et chapeau gris » (4), chaussé « de grosses bottes et le fouet à la main » (5), pour uli défendre de « continuer à délibérer ») (6), un peu auparavant que d'aller à la guerre (dans les Flandres)[e]; on donna avis à Vallot, que les chemises du roi étaient gâtées d'une matière qui lui donna soupçon de quelque mal » (7), ce qui l'incita à prendre garde.

« Les personnes qui me donnèrent les premiers avis, dit-il, n'étaient pas bien informées de la nature et de la qualité du mal, croyant d'abord que c'était ou quelque pollution, ou bien quelque maladie vérénienne ; mais après avoir examiné toutes choses », même, que « les plus grands rois ne sont point exempts des atteintes des maladies et des infirmités qui arrivent aux hommes ».

(3) Edmond Rostand : *Cyrano de Bergerac.*
(4-5) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle.*
(6) V. Duruy : *Histoire de France.*
(7) Vallot : *Journal de la santé du Roi Louis XIV.*

(« *Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes.* » (8)

« Je tombai dans d'autres sentiments et me persuadai que cet accident était de plus grande importance. »

Et Vallot était certes dans l'embarras le plus pénible, car il lui était en somme impossible d'expliquer au roi la nature de sa maladie ; de même que d'en donner le nom exact, dans le Journal de la Santé du Roi, que Louis XIV parcourait parfois, et qui était lu de la Reine-Mère.

Aussi après avoir écrit dans ce Journal, qu'il ne s'est pas trompé, (« car Dieu, ayant donné une si heureuse naissance à ce grand prince, a voulu imprimer en son âme toutes les vertus en un degré si éminent, et inspirer en sa personne toutes les belles inclinations, que je n'avais pour lors de doute sur la pureté de sa vie, non plus que de sa chasteté, étant assuré de cette vérité, non seulement de sa propre bouche, mais parce qu'il n'avait pas fait réflexino sur cette décharge qui lui arrivait presque à tous moments sans douleur et sans plaisir ») (9) ; sera-t-il amené, à envisager une spermatorrhée due : « à la faiblesse des prostates et des vaisseaux spermatiques » (10) ; et, le roi « pleinement informé sur l'espèce et la condition de son mal, lui ayant commandé de lui en faire comprendre la cause et d'en

(8) Corneille : *Le Cid.*
(9-10-11-12) Vallot : *Journal de la santé du Roi Louis XIV.*

préparer les moyens de le guérir » (11), Vallot lui donnera les explications suivantes » :

« Je lui a idit, pour satisfaire au premier point et pour lui faire comprendre la cause, qu'il avait une délicatesse de naissance, ou plutôt une faiblesse aux parties qui servent à la génération, et que cette faiblesse avait été augmentée pour avoir trop tôt monté à cheval, et particulièrement pour s'être rendu un peu trop assidu à fiare les exercices de l'Académie et pour avoir voltigé avec un peu trop de passion. — Que cet exercice du cheval, et que celui de l'Académie pour apprendre à voltiger, ont meurtri les parties qui servent à la génération qui étaient déjà fort faibles, et, que par la succession des temps, le mal s'est déclaré « (12).

« Quant aux mesures qu'il fallait prendre pour arrêter le flux et fortifier les parties affligées, je confessais à S. M. que j'étais fort embarrassé et que, sur-le-champ, je ne pouvais pas satisfaire à S.M., ni lui dire au vrai ce que je pourrais faire en cette occasion pour son service, mais que je m'appliquerais à ce dessein avec toute l'attention que S.M. pouvait désirer de moi, ajoutant à ces assurances que le mal était d'autant plus difficile à guérir, qu'il paraissait extraordinaire et sans exemple ; outre que les remèdes qui devaient servir à cette intention seraient indubitablement interrompus, puisque je voyais S. M. résolue de mourir plutôt que de perdre l'occasion d'une campagne qui se présentait, et qui, selon

toutes les apparences, devait être longue et fort pénible » (13).

Néanmoins Vallot, après avoir donné des explications plus ou moins fantaisistes, au jeune roi, nous laissera dans le journal qu'il tenait de la santé de celui-ci, des renseignements suffisamment précis, pour que nous puissions indubitablement poser le diagnostic de la blennorragie royale. Et les seules lignes qui suivent, y suffisent amplement : « la matière, écrit-il, qui découlait sans douleur, et sans aucun chatouillement, était d'une consistance entre celle d'un blanc d'œuf et du pus, et s'attachait si fort à la chemise que l'on ne pouvait ôter les marques qu'avec la lessive ou bien avec le savon. La couleur était d'ordinaire fort jaune mêlée de vert ; elle s'écoulait insensiblement, en plus grande abondance la nuit que le jour » (14).

Le traitement institué par Vallot, pour guérir S. M., vient d'autre part corroborer le diagnostic posé. Il ne communiquera par ordre, ce traitement à aucun de ses confrères, « parce qu'il a reçu commandement exprès de ne déclarer à personne une affaire d'une telle conséquence » (15), et « pour dissimuler le sujet qui l'obligeait à faire ces remèdes » (16), il « publiera partout que le Roi avait consenti à cette préparation pour mieux supporter la campagne qui l'a rendu maître de trois villes de Flandre » (17).

(13-14) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(15-16-17-18-19-20-21-22) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

Ce traitement commencé à Paris, se composera « d'une saignée qui sera le premier remède, elle-même précédée d'un lavement et suivie d'un léger purgatif » (18). Le roi prendra ensuite un bain, puis le traitement sera continué à La Fère : nouvelle saignée, nouvelle purgation, nouveau lavements, après quoi ces précautions étant prises, on usera, ce qui est capital, des balsamiques et des émulsions. Mais nouveau départ du roi pour Soissons « où les remèdes seront continués avec l'usage de l'eau de pimprenelle » (19).

« Enfin, le roi étant engagé en son voyage des Flandres » (20), Vallot sera dans une inquiétude continuelle. On comprend qu'il redoute des complications, au cours de déplacements répétés. Mais il a beau représenté au roi, que sa maladie pourrait le laisser « valétudinaire le reste de ses jours et le mettre en état de ne pouvoir avoir d'enfants » (21), Louis XIV, n'en a cure, et il déclare tout net à Vallot : « qu'il ne se résoudra jamais à faire quelque chose pour son mal, avant qui'l n'ait achevé ses desseins, et qu'il ne soit en un lieu de repos » (22). Aussi le premier médecin du roi écrira, parlant de son auguste malade : « on ne peut pas exprimer la peine qu'il a prise durant une si fâcheuse campagne, et la fatigue qu'il a soufferte, non seulement dans la marche, mais dans ses logements qui ont été incommodes, et, quoique le cheval fût très désavantageux et contraire à son mal, S. M. n'a jamais voulu être dans son carrosse » (23).

(23-24) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

Entre temps cependant, le roi consentira à l'usage des tablettes martiales de Vallot : (composées avec son sel de mars, son spécifique stomachique, les pierres d'écrevisses préparées, les perles et les coraux » (24), que le premier médecin lui donnera sans doute comme médicament préventif contre toute impuissance possible, se rappelant peut-être que : « deux siècles avant le siège de Troie, Mélampe donna à Iphiclus de la rouille et le guérit de son impuissance » (25). Vallot nous donnera d'ailleurs les détails suivants : « Je lui faisais prendre (au roi) des tablettes tous les matins dans son lit, sans que personne en eut connaissance. J'ai continué quelque temps de cette manière, puis, par certains intervalles, je faisais prendre d'autres remèdes à S. M. pour rafraîchir les entrailles, particulièrement l'eau de pimprenelle durant les grandes chaleurs ; et ainsi, entremêlant les remèdes et donnant aussi quelque repos, ou plutôt interruption, j'ai remarqué que les choses allaient mieux, quoique le flux n'ait jamais quitté » (26).

La blennorragie royale, menace bien en effet de devenir chronique. Aussi dès le retour du roi des Pays-Bas à Compiègne, où la Reine-mère attend Louis XIV (« non seulement pour se réjouir de ses heureuses conquêtes, mais particulièrement pour le conjurer de songer aux remèdes proposés par son premier médecin ») (27) ; Ce dernier tiendra la ligne

(25) Boinet : *Les doctrines Médicales. Leur Evolution.*
(26) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(27-28) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

de conduite suivante, qu'il nous décrit tout au long :

« Le roi étant à Compiègne, je commençai à lui donner des remèdes qui fortifient, et, entre autres, je me suis servi de mon baume de mars, préparé à ma manière, mêlé et incorporé premièrement avec les perles préparées ; le tout en forme de tablettes dont le roi s'est servi trois semaines durant.

« Pendant lequel temps, S. M. gardait un bon régime de vivre, buvait pour son breuvage habituel de la décoction de râclure de corne de cerf et d'avoine, dans laquelle je faisais quelquefois dissoudre deux ou trois grains de mon sel de mars.

« Ensuite de ces remèdes, je me suis servi d'autres tablettes, que j'ai fait préparer avec mon or diaphorétique, les perles préparées et mon spécificum stomachicum.

« J'ai pareillement fait des liniments sur les parties et la poitrine, avec l'essence de fourmis, l'esprit d'écrevisses préparé selon ma recette, et le baume du Pérou.

« J'ai pareillement préparé des fomentations de même nature ; mais, entre autres remèdes, les injections faites avec l'eau sucrée, le sel Carabé fort adouci avec un peu de baume de Saturne, ont fort heureusement réussi ; ce à quoi j'ai ajouté un peu de teinture de miel rosat.

« L'opiat de roses de Provins vitriolé, avec les perles et le magister de pierres d'écrevisses, a aussi beaucoup réussi » (28).

Cependant la blennorragie royale, semble rebelle à ces divers traitements, puisqu'à l'arrivée du

jeune roi à Paris, le septième jour de Septembre, Vallot prendra de grandes résolutions, et après avoir pris conseil de la reine-mère et de son Eminence, M. le Cardinal Mazarin, ordonnera une cure avec les eaux de Forges (eaux ferrugineuses carbonatées). La dite cure commencera à Paris le dix-huitième jour de septembre, le roi après un bain prendra au cours de cette pournée six verres d'eau de Forges. « Comme il faut un lieu commode pour prendre les eaux » (29), le dix-neuf septembre le roi partira de Paris pour aller à Fontainebleau, où Vallot « faisait apporter, par des officiers du Gobelet à cheval, des eaux de Forges, puis des relais d'hommes à pied en apportaient toute la matinée une flottée, dont le roi usait à la manière ordinaire, après avoir été préparé par la saignée après la purgation » (30). — Le vingt septembre, le roi but huit verres ; il les a fort bien rendus par les urines, et a continué de la même manière, et avec un heureux succès jusqu'au dimanche trente septembre, lequel jour je le fis quitter à S. M. qui le devait continuer encore quatre ou cinq jours, me voyant obligé de lui donner ce conseil, parce que je reconnus quelque altération en son pouls, avec une légère douleur de tête, qui avait même paru le jour précédent sur les sept heures du soir » (31).

La cure des eaux de Forges est effectivement interrompue par une indisposition du roi, qui aurait coûté à Vallot sa charge de premier médecin, s'il n'avait eu l'appui de Mazarin. Pendant quelques

(29-30-31) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

jours, à partir du premier octobre, Louis XIV présentera de la fièvre, et Vallot aura beau multiplier les saignées et les purgations, celle-ci persistera jusqu'au sept octobre, date à laquelle le roi entrera dans la période de défervescence « par une disposition de suer » (32). — Par quoi fut provoqué cette fièvre, il nous est difficile d'en saisir la cause ; il paraît judicieux de rattacher celle-ci à la blennorragie du roi, qui sans manifester de complications, le débilitait et le plaçait dans un mauvais état de santé. Peut-être après tout, s'agit-il, d'un simple embarras gastrique. Vallot nous dit bien que c'était une double-tierce continue et non une hémitritée, mais il nous est difficile d'en juger par la description qu'il en donne.

Quoi qu'il en soit, cette fièvre sera mise, par les profanes qui n'étaient pas au courant « du mal du roi qu'il fallait tenir caché » (33), sur le compte des Eaux de Forges. — La Cour en blâmera Vallot, d'après Guy-Patin « le roi l'appellera ignorant et charlatan » (34), bref la disgrâce de Vallot serait complète sans Mazarin. Le même Guy-Patin, dans une lettre écrira : « Aujourd'hui le Mazarin défend Vallot, et tâche de le remettre aux bonnes grâces du roi et de la reine, en disant qu'il n'a rien fait que par son ordre : c'est que l'on lui faisait prendre des eaux de Forges, sous ombre de le rafraîchir, afin de l'empêcher d'aller à la chasse, et que personne ne parlât à lui en

(32-33) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(34) Citation empruntée à Le Roi, éditeur du *Journal de la Santé du Roi Louis XIV*.

l'absence de Mazarin, tandis qu'il était à La Fère » (35).

On se rappelle en effet, que Vallot avait pris conseil de la reine-mère et de Mazarin, avant de commencer la cure des eaux de Forges. Il dit d'ailleurs, dans le journal de la Santé du Roi : « je m'expliquai fort sur l'usage des eaux de Forges, assurant que le succès n'en pouvait pas être bien certain, et que si ensuite de ce remède, qui semblait extraordinaire et extravagant à ceux qui n'avaient pas connaissance du sujet qui m'obligeait de le proposer, il arrivait quelque maladie au roi, comme l'on pouvait pour lors appréhender à cause des longues fatigues d'une si rude campagne, toute la terre accuserait le remède et le conseil que j'avais donné.

La reine me reprocha cette veine appréhension sur ce que le roi savait fort bien la conséquence de son mal, et que par son approbation à ce qui avait été déjà plusieurs fois résolu entre elle et M. le cardinal Mazarin, je ne devais point différer davantage » (36).

Toutes les critiques adressées à Vallot, s'apaiseront d'elles-mêmes, lorsque le roi sera remis de son indisposition, qui ne fut en somme pas très grave ; puisque Louis XIV se remettra en campagne « le lendemain de la Toussaint pour réprimer les entreprises et les mauvais desseins du maréchal d'Hocquincourt, et demeurera en Picardie jusqu'au huitième

(35) Citation empruntée à Le Roi, éditeur du *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

(36) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV*,

décembre, pour terminer cette affaire qui était de la dernière importance, et ainsi reviendra à Paris victorieux de toutes ces belles entreprises. En ce même temps, quoique rude et incommode, Vallot achèvera la guérison de on mal, qui avait commencé sept moi s auparavant, et qui était de la dernière importance, non seulement pour la santé du roi, mais pour la procréation des enfants que Dieu lui a fait la grâce de lui donner » (37).

Et le roi reconnaîtra les soins et l'affection, avec lesquels Vallot l'a traité, et ainsi se terminera avec l'année 1655, la blennorragie royale, qui pendant sept mois, avait mis dans la plus grande peine et le plus grand embarras, le premier médecin du roi.

De l'année 1656, on ne trouve rien à signaler, si ce n'est deux poireaux que le roi eut à la main et que Vallot guérira par « application de son huile d'or, qui, en peu de temps pénétra jusqu'aux plus profondes racines, et emporta l'un et l'autre sans douleur et sans aucun retour » (38).

En 1657, « après la fatigue du siège de Montmédy, le roi étant à Péronne, soit à cause des mauvaises eaux, ou de la quantité de fruits, que S. M. mangeait pour lors, elle fut incommodée d'un léger flux de ventre qui n'a point duré longtemps et n'a point paru à Vallot de conséquences » (39). — Comme on le voit, à cette époque, « le roi est presque constamment à l'armée. Il se montre à ses troupes, descend dans la tranchée, s'expose intrépidement au

(37-38) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(39) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

danger. Il tient à prouver qu'il est bon soldat et qu'il n'a peur de rien. Cette vie martiale, toujours au grand air, a sensiblement modifié son aspect. Lorsque, « dans la même année » 1657, pendant le siège de Stenay et de Montmédy, la Grande Mademoiselle vient à Sedan se réconcilier avec la famille royale, la reine-mère a soin de l'avertir qu'elle ne retrouvera plus le joli adolescent d'autrefois : « La reine, écrit-elle dans ses Mémoires, me dit que je trouverais le Roi si changé !... qu'il était si grand, si gros et si enlaidi !...» Bientôt, il arrive à Sedan. « La reine, dit Mademoiselle, l'attendait à diner. Il vint au galop et arriva si mouillé et si crotté que la Reine me dit, en le voyant en cet état, par la fenêtre : « J'ai envie que vous ne le voyiez que lorsqu'il aura changé d'habit ». Je lui répondis qu'il n'importait pas pour moi. Il entra, et, quelque négligé qu'il fût, je le trouvai de bonne mine ». — Ce jeune soudard, qui aime à se montrer en bottes boueuses, descendant de cheval et sentant encore la poudre, n'était pas seulement sensible aux aiguillons de la gloire militaire : une sensualité vigoureuse le travaillait. Il avait déjà eu maintes passades. Mais, en même temps, par fatuité junévile autant que par convenance, il tenait à se former aux belles manières. Il voulait être un cavalier accompli et du dernier galant. C'est pourquoi il fréquentait beaucoup chez les nièces du Cardinal qui logées au Louvre, faisaient fort leurs princesses et recevaient la société la plus brillante » (40).

(40-41) M. Louis Bertrand : *Louis XIV*.

Et l'une d'entre elles, Marie Mancini, deviendra la grande passion du roi. Qu'elle était cette personne ? — Michelet la représente comme « une sombre italienne aux grands yeux flamboyants » ; M. Louis Bertrand dit qu'elle était « maigre, sèche et noire comme un pruneau » ; cependant, que Mme D'Aulnay, sa contemporaine, « qui la rencontra plus tard à Madrid, veut bien lui concéder quelques avantages : « elle était fort aimable, nous dit-elle, quoiqu'elle ne fût pas dans la première jeunesse. Ses yeux étaient vifs, spirituels et touchants, ses dents admirables, ses cheveux plus noirs que du jais et en quantité ; sa taille belle et sa jambe parfaitement bien faite » (41). — On s'aperçoit, que même du point de vue historique, il est difficile de s'accorder sur la beauté d'une femme. Il importe d'ailleurs peu de juger, celle qu'aima Louis XIV :

« *Ne sais-tu que l'amour change en lui ce qu'il [aime* » (42) ?

Et il n'en reste pas moins vrai, que Marie Mancini, sera celle qui fera battre la première le cœur du grand Roi. — Allez donc résister à une jeune coquette, parée de toute sa jeunesse, qui vous prouve surabondamment que votre présence ne lui déplaît pas, et comment s'empêcher, fû-on même Roi :

(42) Simon Morin dans ses pensées. Citation empruntée à Michelet.

« *De rendre à la jeunesse un hommage profond,*
*A la sainte jeunesse, à l'air simple, au doux front,*
*A l'œil limpide et clair ainsi qu'une eau courante,*
*Et qui va répandant sur tout, insouciante*
*Comme l'azur du ciel, les oiseaux et les fleurs,*
*Ses parfums, ses chansons et ses douces cha-*
*[leurs* » (43).

Marie Mancini devait être d'autant plus aimable vis-à-vis du jeune roi, qu'elle venait de recevoir un refus du duc de la Meilleraye, qui lui préféra sa sœur Hortense. « Mme Mancini mère, en auraient conçu de l'aigreur contre la pauvre Marie, cette fille de malheur, qui décidément, ne serait jamais bonne à rien qu'à donner de l'embarras et du tourment à ses proches » (44).

« *Penotte se veut marier ;*
*On ne sait à qui la donner,*
*Parce qu'elle est un peu trop sotte,*
*Ma mie Penotte*
*Ma mie Penotte...* » (45).

Et c'est du mépris familial, qu'il serait venu à Marie Mancini, l'idée de faire la conquête de Louis XIV et d'entrer au Louvre « où ses sœurs paradaient en robe de cour » (46), « avec le manteau royal aux épaules » (47).

(43) Baudelaire : *Les fleurs du Mal.*
(44-46-47) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(45) M. Jean Bertheroy : *Les Brebis de Mme Deshoullières.*

Le jeune roi, se laissa facilement prendre au jeu de Marie Mancini et « au cours de l'été 1657, pendant le siège de Montmédy, il s'évertuera à accomplir des exploits, avec le désir évident d'éblouir Marie. Celle-ci en est folle de joie et d'orgueil : « Le Roi, écrit-elle, montrait une prodigieuse bravoure lorsqu'il visitait l'armée, et, ne se souciant pas du péril, il s'aventurait plus loin qu'il ne l'eut dû, témoignant ainsi son mépris pour le danger et donnant l'exemple aux soldats qui le voyaient faire. Lorsqu'on racontait cela en ma présence, je ne pouvais cacher la joie que j'en ressentais, quoiqu'elle fût mêlée d'inquiétude, et le Roi avait la bonté de me dire que, pour voir ainsi briller mes yeux, il en eût fait bien davantage... » (48).

Et en 1658, cet amour sera encore fortifié, par une maladie que le Roi fit à Calais, maladie redoutable entre toutes, le typhus exanthématique.

(48) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*

## Chapitre IV

# LE TYPHUS DE SA MAJESTE

Après la conquête de Dunkerque et de Bergues, alors que le roi se trouvait à Mardick, et que Vallot avait été envoyé à Calais donné des soins au maréchal de Castelnault, blessé mortellement au siège de Dunkerque, le samedi 29 juin 1658, « le roi se ressentit d'une chaleur extraordinaire, lassitude de tous les membres, furieuse douleur de tête, sans force, sans vigueur et sans appétit. Peu de temps après, la fièvre se déclara avec des faiblesses extraordinaires, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Bergues. Mais pour comble de malheurs, S. M. ayant une passion de retourner le lendemain à Bergues, dissimula toutes choses, et ne voulut point témoigner à M. le Cardinal les incommodités qu'elle ressentait, espérant qu'elles se passeraient, et qu'elle avait assez de force pour faire ce qu'elle avait projeté.

« Le lendemain, qui était le dimanche, et le dernier jour du mois de juin, il se trouva dans le même accablement qu'il dissimula comme il avait fait

le jour précédent. Mais la nuit du dimanche au lundi fût si fâcheuse et si pleine d'inquiétude, que S. M. ne put dissimuler davantage son mal, ce qui obligea M. le Cardinal de le faire partir, après que la marée fut passée ; pour retourner à Calais.

« S. M. étant arrivée à Calais le lundi premier de juillet, entre dix et onze heures du soir, peu de temps après je lui fis prendre un lavement, et, en le rendant, S. M. eût de si grandes faiblesses, que l'on appréhendait qu'elle ne put résister à ces accablements, se ressentant de faiblesses extraordinaires, langueurs et sueurs froides.

« Cela ne m'empêcha point de lui faire tirer trois grandes poêlettes de sang du bras droit, et durant la saignée les faiblesses avec tous les accidents augmentèrent de telle manière, que cela donnait de l'épouvante à tous ceux qui le voyaient dans cet état. Le reste de la nuit se passa de la même manière, et même avec des douleurs du dos, ou plutôt des lombes, des agitations continuelles, inquiétudes, rêveries, faiblesses, inégalité du pouls, et des froids extraordinaires aux extrémités.

« Dans cette violence on lui fit quelques légères frictions sur le dos, avec les mains ; on lui donna des crodiaux ; et de grand matin, voyant que le mal augmentait, je fus obligé de lui faire tirer du sang de l'autre bras. Ce remède, quoique nécessaire, n'apaisa point son mal. Sur le midi, je lui fis donner un lavement. Le reste de la journée tous les accidents continuèrent de la même force, et même, on peut dire qu'ils se rendirent plus fâcheux, ce qui obli-

gea d'en venir à une troisième saignée dès le soir. Sur les dix heures, on donna à S. M. un julep cordial et rafraîchissant, quelques heures après avoir rendu un lavement.

« Le mercredi, troisième du mois, se passa avec augmentation de la fièvre, accompagnée de fâcheux redoublements et de tous les autres accidents, ce qui m'obligea de réitérer la saignée du bras et de continuer l'usage des remèdes cordiaux et des lavements.

« Le jeudi quatre du mois, toutes les inquiétudes augmentèrent et même la rêverie fut considérable, ce qui me fit résoudre de faire saigner S. M. du bras le matin, et du pied le soir. Je fis aussi continuer les cordiaux, particulièrement après avoir remarqué les mouvements convulsifs, et l'enflure, ou plutôt bouffissure de tout le corps, qui est une marque indubitable d'une grande malignité, d'un venin qui ne peut s'exhaler, ni sortir au dehors. Quoique la fièvre fut pourprée (c'est ainsi qu'on appelait au 17e siècle le typhus exanthématique), il ne paraissait pour lors aucune tache sur le corps (elles apparaîtront à la fin du cinquième jour de la maladie), mais comme j'étais assuré de la nature du mal, je pris résolution, sur cette bouffissure qui ressemblait à celle que l'on remarque après la morsure d'un serpent, et sur le transport qui se faisait à la tête, qui menaçait de ruine si l'on n'y apportait promptement les remèdes nécessaires ; je pris donc résolution, dans l'inquiétude où j'étais, de proposer deux remèdes, qui

ont si heureusement réussi, que l'on peut dire avec vérité qu'ils ont sauvé la vie de S. M.

« Le premier fut la purgation donnée le vendredi, cinquième jour du mois, et septième de la maladie, qui fut contestée par les médecins.

« L'autre remède fut l'application des vésicatoires aux bras et aux jambes pour arrêter le transport qui se faisait à la tête et sur la poitrine ; mais particulièrement pour arrêter le mauvais effet de la bouffissure de tout le corps. Ces deux remèdes, comme j'ai dit ci-dessus, méritent la gloire de la guérison du roi » (1).

Vallot eut d'ailleurs beaucoup de peine, à imposer ces deux remèdes aux autres médecins qui approchaient du roi. Il y réussit cependant en invoquant les motifs suivants :

1° C'est que si l'on attendait, pour donner la purgation, le dixième jour de la maladie, jour où les humeurs bien préparées peuvent être expulsées (« ne remuez que les humeurs cuites et non celles qui sont crues, disait Hippocrate ») (2), on risquait de trop attendre et de ne pouvoir donner cette purgation à S. M., qui, ou bien « ne serait plus en vie » (3), ou « du moins ne serait pas en état de la prendre » (4).

2° Qu'en effet, on allait bien purger le roi, le septième jour de sa maladie, jour critique entre tous,

(1) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(2) M. G. Boinet : *Les Doctrines Médicales : Leur Evolution.*

jour considérable (théorie hyppocratique), mais qu'il fallait cependant intervenir « à cause de la nature du mal et de la mauvaise qualité des humeurs, et des accidents fâcheux qui menaçaient de ruine, si l'on ne soulageait promptement la nature » (5) ; que plusieurs fois au cours de sa longue carrière médicale, « il a préféré le jour critique pour donner une purgation » (6), bien que cela soit contraire « aux règles de la médecine » (7), et que cette manière de procéder lui a souvent réussi, car il y a parfois nécessité de choisir les jours critiques pour donner des médecines, étant donné « que c'est plutôt en ce temps-là, que la nature fait le plus d'effort » (8) ; que d'ailleurs sa façon de juger est basée « sur la raison et sur l'expérience » (9).

L'idée du purgatif acceptée, on appellera Mazarin, pour trancher le différend survenu à propos de la composition de celui-ci. Après délibération entre Son Eminence et les médecins, « la médecine sera composée de trois gros de séné, deux gros de crème de tartre, sel de tamarisque et crital minéral, de chacun deux gros, vingt grains de nitre fixe, et deux onces de manne, dans une décoction de chicorée, buglosse et scorsonnère. Ce remède purgera très bien le roi, sans tranchées et sans accidents » (10), et S. M. « sera visiblement soulagée, après une évacuation très copieuse d'une sérosité pourrie et très maligne, rendue en trois selles » (11).

(3-4-5-6-7-8-9) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

(10-11-12-13) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

Pour les vésicatoires, la discussion fut moins laborieuse, « car le mal, écrit Vallot, était d'une telle nature, qu'il ne pouvait pas être combattu par de si faibles armes (saignée et purgation), et comme plusieurs accidents étaient un peu diminués, il nous en restait encore d'assez fâcheux et de conséquence, pour ne nous pas endormir ; particulièrement la bouffissure de tout le corps et le transport à la tête, et même quelque commencement d'une difficulté de respirer, qui est l'accident qui m'a le plus étonné en tout le cours de la maladie du roi, qui m'obligea le lendemain samedi, sixième du mois et huitième de la maladie, non seulement d'avoir recours à la saignée, mais de venir aux vésicatoires que j'avais proposés. Ce remède fut si heureusement appliqué que l'enflure du corps commença à diminuer comme les autres accidents, particulièrement la fluxion qui se jetait sur la poitrine » (12).

Le roi cependant, ne devait pas se trouver dans un mieux bien sensible, car « la nuit du dimanche au lundi se passera avec beaucoup d'inquiétude et les redoublements ordinaires, ce qui obligera les médecins de saigner le roi au pied de grand matin. Ce remède quoique nécessaire et fait bien à propos, ne diminuera pas beaucoup la fièvre, ni les accidents » (13).

Et Vallot, après avoir réuni le lundi sur les onze heures, MM. les Médecins dont Guénault et d'Aquin, qui étaient arrivés la veille de Paris, sera amené à proposer « le grand remède », à savoir

l'antimoine. Ce remède qui était à l'époque fort discuté, sera accepté et aussitôt administré de la manière suivante. Mais laissons parler Vallot :

« J'avais fait préparer pour cet effet, dit-il, dès le grand matin, trois grandes prises de tisane laxatives, et trois onces de vin émétique, qui étaient séparément en deux bouteilles sur la table du roi depuis le matin ; incontinent après cette délibération, je fis mêler trois onces de vin émétique avec trois prises de tisane laxative, et sur-le-champ je lui fis prendre une tierce partie de tout ce mélange, qui réussit si bien et si heureusement que le roi fut purgé vingt-deux fois d'une matière séreuse, verdâtre et un peu jaune, sans beaucoup de violence, n'ayant vomi que deux fois, environ quatre ou cinq heures après la médecine.

« L'effet fut si prodgieux et l'opération si grande que nous reconnûmes un changement notable et une diminution de la fièvre et de tous les accidents, de sorte que tous ont sujet de rendre grâce à Dieu d'avoir en si peu de temps tiré le roi de la dernière extrémité où il était, par un remède qui donnait de l'appréhension à ceux qui n'avaient point encore éprouvé sa vertu. Depuis ce temps-là, les médecins qui le blâmaient s'en sont servi en plusieurs occasions avec beaucoup de succès, et les esprits de la Cour, qui étaient pour lors fort partagés, furent tous d'accord et persuadés que ce remède était admirable, et que ceux qui l'avaient proposé étaient fort assurés de ses bonnes qualités. Mais ce qui est de

considérable en cette occasion, est que l'avantage que le roi en a reçu en sa propre personne s'est communiqué à tous les particuliers, non seulement de son royaume, mais même de toute l'Europe, qui était persuadée que le roi devait mourir en l'état qu'il était, et que, ce remède ayant produit un si bon effet, personne ne devait plus faire difficulté de s'en servir, puisqu'il avait été ordonné avec tant de bons succès, à un si grand monarque. En effet, non seulement les malades se sont rendus fort soumis quand on le leur a proposé, mais les médecins même, qui avaient une répugnance à ce remède et qui avaient fait une protestation solennelle de n'en ordonner jamais à leurs malades, en quelque extrémité qu'lis pussent être, se sont rendus à une expérience si forte et si considérable, et ils ont renoncé à l'hérésie qui les avait si longtemps rendus opiniâtres et rebelles à un secours qui surpasse la vertu de tous ceux que l'antiquité a pu inventer » (14).

L'antimoine, l'émétique reçut donc en cette occasion, comme dit Monsieur le Professeur Ménétrier, ses lettres de noblesse. On en fera « toutes les plus belles préparations, dans le laboratoire de Chimie que S.M. entretenait au Jardin-Royal, avec tant de dépenses ; et, on fera ces préparations avec tant de candeur, que la France en retirera beaucoup d'avantage » (15). — Et en 1670, lorsque Henriette-Anne Stuart, Duchesse d'Orléans, croira mourir empoisonnée, après avoir :

(14-15) Valiot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

« ...vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin » (16),

son premier mouvement dès les premières douleurs de la perforation de son ulcère de l'estomac, sera de réclamer cette panacée précieuse qu'est devenu l'antimoine. « Elle ne demandait que l'émétique » dit Michelet ; hélas, l'émétique eut été également impuissant à la sauver de ce terrible accident, qu'est la perforation d'un ulcus, dont Bossuet a résumé en des mots inoubliables, le caractère dramatique :

« O nuit désastreuse, ô nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : « Madame se meurt, Madame « est morte ! »

« Le roi ayant donc reçu le soulagement tout entier de ce généreux remède (soulagement purement fortuit, car nous ne connaissons pas encore le remède spécifique du typhus exanthématique), et se voyant hors de péril, a reconnu les grâces que Dieu lui a faites en l'extrémité où il était, et, afin d'éviter les autres accidents qui pouvaient lui arriver, a pris courage et une forte résolution de faire absolument tout ce que je lui ordonnerais avec les autres médecins, tant pour apaiser ce qui restait de fièvre, que pour empêcher une rechute qui l'aurait indubitablement accablé, dans la faiblesse où la violence de son mal l'avait réduit » (17).

(16) François de Malherbe : *Consolation à M. du Périer.*
(17) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

Et « le samedi, treize du mois de Juillet et quinzième de la maladie, S. M. demeurera sans fièvre et délivrée de tous les symptômes, à la réserve de la faiblesse qui était si grande et si extraordinaire qu'elle me donnait de l'épouvante, même en l'état où il n'y avait aucun sujet d'appréhender ; elle dura quelques jours d'une telle manière qu'on ne pouvait pas remuer S. M. pour lui donner de la nourriture et pour la changer de place, sans qu'elle tombât en syncope, et sans qu'on pût s'empêcher de lui donner un peu de vin pour la faire revenir » (18).

Puis ce sera une polyurie critique, annonçant la fin de la maladie, polyurie qui « donnera de l'alarme au roi et à ceux qui l'approchaient, parce qu'il rendait quatre verres assez souvent sans quitter le pot de chambre » (19). — Nous espérons que le brave empirique d'Abbeville, qu'on avait appelé et dont parle Voltaire dans son siècle de Louis XIV, en eût lui-même quelque étonnement, bien que Voltaire nous le représente comme un parfait philosophe : « Ce bonhomme s'asseyait sur le lit du roi, écrit Voltaire, et disait : « Voilà un garçon bien malade, mais « il n'en mourra pas. »

Vallot rendra d'ailleurs justice à cette évacuation d'urine, « à cette décharge qui s'est faite si extraordinairement et avec tant d'avantage, que l'on a sujet d'admirer en cette occasion la force de la nature, et l'admirable effet des remèdes. — Cette évacuation continua neuf jours de cette même force et fut tellement avantageuse, qu'elle acheva la dite

(18-19-20) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

guérison de S. M., sans aucun accident et sans aucune rechute, et même sans aucun ressentiment de la moindre incommodité du monde » (20).

Aussi la satisfaction fut générale et pour conserver la mémoire du danger qu'avait couru le roi, « on frappa une médaille. — La santé y est représentée, à la manière des anciens, sous la figure d'une femme près d'un autel entouré d'un serpent. La légende : salus impérii, et l'exergue : rege convalescente caleti, expriment que la guérison du roi fut le salut de la France » (21).

Les échevins de la Ville de Paris, durent être particulièrement heureux, car pendant cette grande maladie du roi, « ils avaient conduit à Calais la relique de Saint Roch, qui était au Carmes du grand Couvent. De plus ils avaient fait un vœu solennel d'aller tous les ans en procession au Louvre, le jour de Saint Louis, avec les Pères Carmes, et d'assister à une messe chantée par les mêmes Pères, dans la Chapelle des Tuileries. Ce vœu, fait en faveur de Louis XIV, s'est continué sous Louis XV et sous Louis XVI » (22).

Nous n'avons pas besoin de dire, que les Muses, célébrèrent à l'envie cette heureuse guérison, et l'Ode, que nous empruntons à un article de M. le

(21) B. de la Martinière : *Histoire de Louis XIV*, citation empruntée à J.A. Le Roi, éditeur du *Journal de la Satné du Roi Louis XIV*.

(22) P. Dufour de Gache : *Eloge de Louis XV* (Citation empruntée à J.-A. Le Roi, édieur du *Journal de la Sané du Roi Louis XIV*).

Professeur Gilbert et de M. P. Cornet, en donne une preuve certaine.

## Au Roi Pour sa Guérison

### ODE

*« Nos souhaits ont leur récompense »*
*Ainsi le peuple quelquefois,*
*Du ciel implorant la clémence,*
*Ne le sent pas sourd à sa voix !*
*Le roi vit ! Bannissons les craintes*
*Oublions nos trop justes plaintes*
*Quand la fièvre, accablant le Roi,*
*Le rongeait dans sa violence,*
*Et paraissait jeter, ô France,*
*Tes espoirs dans le désarroi !*

*Ceux que du ciel frappe la foudre,*
*Par elle abattus sans retour,*
*Ceux sous qui la terre s'entr'ouvre.*
*Les abîmant au noir séjour,*
*Ne sauraient éprouver des transes*
*Aussi vives que nos souffrances,*
*Au bruit de ce péril nouveau !*
*Si le sort t'eût été funeste,*
*Il fallait, dans un même geste,*
*Murer les tiens, Prince, au tombeau.*

*O douleur pour tous inquiète !*
*Qui ne s'est pas alors offert*
*A payer de son sang ta tête,*
*A souffrir pour toi dans sa chair ?*
*Dans une anxiété pareille,*
*Chacun de nous prêtait l'oreille,*
*Epiant la marche du mal !*
*Tour à tour les visages mêmes*
*Semblaient riants d'espoir ou blêmes*
*De la peur du moment fatal !*

*Mais tu vis ! la France peut vivre,*
*Confiante dans ton salut.*
*La bonté de Dieu nous délivre !*
*Il a brisé dès le début*
*L'assaut de la fièvre odieuse,*
*Le choc de la mort furieuse,*
*Dans sa grande pitié pour nous !*
*La douleur eût été trop forte,*
*Pour que notre âme la supporte...*
*Gloire à lui, tous à deux genoux !...*

*Désormais, qu'aux temples résonne*
*La Majesté des chants sacrés !*
*Que la rue au plaisir se donne*
*De sentir nos cœurs délivrés !*
*Les vœux qu'au jour de ta naissance*
*Elle fit, aujourd'hui la France*
*Les renouvelle plus ardents...*
*Que Dieu, par qui tu revis, daigne*
*Accorder à ton jeune règne*
*Le bonheur de durer longtemps !*

*Quelle moisson riche de gloire !*
*Que tu brises le front d'airain*
*D'une armée, et que ta victoire*
*A son cours n'ait jamais de frein,*
*Ou qu'une soif de paix t'oppresse,*
*De cette paix, des arts maîtresse,*
*Qui rend peuple et roi tous heureux,*
*Serait-il carrière plus belle*
*Où te montrer, Bourbon fidèle,*
*Plus digne encor de tes aïeux ?*

*Et si ta santé reste bonne,*
*En ta vertu, née au foyer,*
*Qui tes nobles instincts couronne,*
*Nous pouvons, certes, nous fier !*
*Et toi, vieillard, entre tous sage,*
*De notre amour garde le gage,*
*Veille jalousement sur lui...*
*Car de sa santé souveraine,*
*Naît notre joie ou notre peine...*
*De tous il est le seul appui.* » (23)

Louis Marins,
Professeur d'Humanités
au Collège de Sorbonne du Plessis

Il faut reconnaître que Vallot « vieillard entre tous sage », veillait jalousement » sur la santé de S. M. — Tous les ans au début de l'année, il dressait une liste des maladies qui allaient menaces ses con-

(23) Cete ode a été traduite en vers français par M. J. Caunes, professeur de première.

temporains au cours de la dite année, en ayant bien soin d'ailleurs de nommer les plus fréquentes, et c'est ainsi qu'en 1658, il avait prévu : « des rougeoles, des petite-véroles, d'autres maladies populaires et contagieuses, comme rhumes, coqueluche, flux de ventre, dysenterie, fièvres malignes et pourprées, qui devaient être fort fréquentes particulièrement durant l'été et une bonne partie de l'automne, si Dieu, par sa sainte Grâce, ne détournait cet orage » (24).

Vallot ne risquait donc pas de se compromettre. « Ces prédictions, dit-il, que j'ai été accoutumé de faire à S. M. dès le commencement de l'année, sont fondées sur mon expérience et sur la connaissance des astres et des dispositions des vents qui ont paru au solstice d'hiver, et ont continué leur inégalité une bonne partie de l'hiver (de l'année 1658), lequel a été très bizarre et très fâcheux, tant par les inondations extraordinaires que par l'excès de la longue gelée très violente. Nous étions pareillement menacés de quelques maladies épidémiques et pestilentielles, si les vents favorables, qui ont un peu purifié l'air, ne fussent survenus dans l'équinoxe de mars, et ont duré jusques à la fin d'avril, et causé un froid et une sécheresse très extraordinaires, particulièrement aux Pays-Bas et à Calais, où le roi commença sa campagne. » (25).

Ajoutons à cela la fatigue du roi « qui n'avait épargné, ni jour ni nuit, tant pour le siège de Dun-

(24) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(25-26-27-28) Vallot : *Journ. de la Santé du Roi Louis XIV.*

kerque que pour celui de Bergues » (26), n'oublions pas que Louis XIV ne se donnait aucun repos, « en un pays où S. M. souffrait beaucoup à cause des incommodités du lieu, de la corruption de l'air, de l'infection des eaux, du grand nombre de malades, de plusieurs corps morts sur place, et de mille autres circonstances » (27), et nous ne serons nullement étonnés que le roi ait « contracté petit à petit un venin caché, qui, après avoir infecté ses humeurs et troublé son tempérament » (28), se traduisit par une fièvre pourprée, par le typhus exanthématique. Il est bien probable d'ailleurs que nos « totos » de la Grande Guerre, nos pédiculi vestimenti devaient avoir d'illustres ancêtres (29).

Par ce qui précède, on voit que Vallot était un fidèle disciple d'Hippocrate. « Hippocrate, en effet, applique l'astrologie (météorologie serait plus exact) à la médecine, accordant une importance considérable à l'état du ciel dans la pathogénèse des maladies. Il reconnaît à celles-ci trois causes principales : les troubles des humeurs, les traumatismes et l'influence du Ciel. — Le médecin doit donc connaître outre le lever et le coucher des astres, les intempéries, l'ordre des saisons, les conditoins climatériques, etc... » (30).

Et nous terminerons ce paragraphe en rappe-

*Ils vous prouvent leur amour. »*
*« Les totos sont de petites bêtes,*
*Qui vous sucent des pieds à la tête ;*
*Et la nuit comme le jour,*

(29) Rappelons à ce sujet le refrain d'une chanson du Front, tout à fait significatif.

(30) Dr. Cabanès : *Les Influences météorologiques en Mé-*

lant les belles paroles de M. le Professeur Widal à une de ses dernières cliniques, sur un cas de pneumonie compliquée d'ictère et que l'on classait autrefois parmi les maladies saisonnières, quand on ne savait pas que le pneumocoque par la circulation arrivait jusqu'au foie. M. le Professeur Widal disait : « Il ne faut pas railler les Anciens, nous qui sommes les enfants gâtés de la Bactériologie ».

Si Vallot était un bon météorologue, il était en outre doué de beaucoup d'observation et d'un grand sens clinique. Pour le montrer, il nous suffira d'établir un parallèle, entre le récit qu'il donne des accidents survenus au roi durant sa maladie ; et, la classification des symptômes, que l'on trouve aujourd'hui dans un précis classique de pathologie interne.

On peut lire dans le Journal de la Santé du Roi les lignes suivantes :

« La maladie du roi commença par des faiblesses fréquentes et extraordinaires, inquiétudes, impuissance de dormir, petites moiteurs, dégoûts, nausées et lassitudes de tous les membres.

« Ces symptômes furent plus légers les deux premiers jours et augmentèrent très fort le troisième jour, lorsque la fièvre parut plus violente, et furent accompagnés d'une douleur de tête extraordinaire et d'une chaleur insupportable des lombes.

*decine.* Article du 15 août 1907, dans le *Bulletin Général de Thérapeutique.*

« Les veilles augmentèrent pareillement avec la douleur et furent bientôt suivies de rêveries, particulièrement dans les redoublements. Les tressaillements, les transports furieux, les mouvements convulsifs donnèrent beaucoup d'alarmes, mais particulièrement la stupeur du cerveau et l'assoupissement.

« Outre les marques et les assurances que j'avais de la nature de la fièvre, qui était pourprée et très maligne, je remarquai sur la fin du cinquième jour des taches rouges, violettes et noirâtres sur la poitrine, sur le bras droit, sur la main et sur les lombes, qui disparurent le lendemain, à la réserve de celles du dos et des fesses.

« Ensuite de ces éruptions, les redoublements furent plus violents, plus fréquents et plus terribles.

« La soif a été grande, la gorge enflammée, la langue très épaisse et noire.

« Le roi étant dans ce grand abattement et sans aucune connaissance, laissait écouler involontairement, dans le lit, ses urines et ses excréments. Son corps a été bouffi, comme s'il avait été piqué d'un scorpion, ou s'il avait été empoisonné ; les extrémits demeurèrent froides, avec une moiteur sur les parties hautes.

« Tous ces fâcheux accidents ne m'ont point tant étonné, que la fluxion qui commençait à se jeter sur la poitrine » (31).

(31) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

Et dans le Précis de Pathologie Interne, de M. le Professeur Collet, on peut lire ce qui suit :

« Plus souvent la maladie (le typhus exanthématique) débute brusquement, par une céphalée intense, par des frissons, du vertige, des vomissements et du délire. Le malade se couche très abattu, puis il a de l'insomnie, il est agité ; le délire qui survient à cette période le pousse quelquefois au suicide (Jaccoud). En même temps, la température s'élève à 40°, le pouls à 100 ou 120 ; la face est injectée, le pharynx rouge, le palais parsemé de taches rouges ; il survient des épistaxis et du catarrhe bronchique ; il n'est pas rare que ce début brusque soit suivi d'une rémission, puis d'une aggravation nouvelle, qui se répètent même plusieurs fois (Jaccoud).

Au bout de quatre à cinq jours apparaît l'éruption, ou exanthème, d'abord formée de macules rouges, arrondies, non saillantes disparaissant lentement sous le doigt ; plus tard elles deviennent plus colorées et ne s'effacent plus sous la pression du doigt ; plus tard enfin, à la fin du premier septénaire, elles subissent dans des proportions diverses la transformation hémorragique et ressemblent à des taches de purpura (typhus pétéchial). C'set sur le tronc, surtout aux aisselles, qu'il faut d'abord les chercher ; elles respectent le cou et la face. Elles persistent une semaine environ. En même temps les symptômes précédents redoublent, l'abattement est extrême ; cette stupeur (tuphos) qui donne son nom à la maladie est à peu près le seul symptôme qu'elle ait de commun avec la dothiénentérie ; le ventre est

souple, non douloureux, non météorisé ; il n'y a généralement pas de diarrhée ; la langue est saburrale ; la température reste élevée entre 40 et 41° avec faible rémission le matin ; le pouls est très accéléré, la rate est grosse, le malade tousse et a quelques signes de catharre bronchique. A la fin du premier septénaire, la température tombe de 1° ou plus pour se relever au bout de 24 heures et se maintenir au même chiffre encore une semaine, avec persistance des phénomènes nerveux : stupeur et délire, tremblement, carphologie, soubresauts tendineux, abolition des réflexes. A cette période la langue se meut difficilement, comme si elle était attirée vers le pharynx (particularité signalée par divers observateurs) ; elle se sèche et se racornit, en même temps que les dents se couvrent de fuliginosités ; l'albuminerie existe dans la moitié des cas. La mort survient au milieu de symptômes ataxo-adynamiques et par parésie cardiaque ordinairement dans la deuxième semaine. Lorsque la maladie doit guérir, elle se termine au bout d'une quinzaine de jours, soit par une défervescence brusque, véritable crise, soit en lysis aboutissant en 3 ou 4 jours à l'hypothermie. Il y a une très légère desquamation. La convalescence est longue. »

Par contre, la convalescence de Louis XIV fut assez courte, il le dut probablement à sa jeunesse et à la bénignité relative de l'épidémie, car « si le pronostic du typhus est toujours grave et si sa mortalité varie de sept à cinquante-cinq pour cent des

cas, elle croît en raison directe de l'âge » (32), et de la violence de l'épidémie. — Le lundi 22 juillet 1658 et vingt-quatrième de la maladie, S. M. quittera Calais, on lui donnera du vin, quand il tombera en faiblesse, moyen qui réussira si bien, que Vallot : « lui fera boire un peu de vin fort trempé à tous ses repas, le roi n'ayant jamais bu que de l'eau depuis sa naissance. » (33)

Et le dimanche 28 juillet et trentième jour de la maladie ; (le roi arrivera à Compiègne avec tant de vigueur, que le lendemain il montera à cheval pour aller prendre une perdrix à deux portées de mousquet des portes de la ville, et, continuant petit à petit, il se trouvera à la fin de la semaine, presque aussi fort que s'il n'avait point été malade. » (34)

Après sept jours de repos, Vallot essaiera bien de faire prendre des bains à S. M., mais le premier n'ayant pas réussi, on ne les continuera pas ; en sorte que le mérite de son heureuse convalescence reviendra surtout, au régime qu'on a proposé à S. M., et que celle-ci a suivi « sans s'impatienter de la rigueur que l'on gardait en son boire et son manger » (35).

Il faut bien penser aussi que la convalescence de Louis XIV fut aidée, par la présence de Marie Mancini, qu'il retrouva à son retour, toute joyeuse de la guérison de son amant (sens du 17e siècle). — « Pendant que son ami était en danger, elle « s'était

(32) M. le Professeur Collet : *Précis de Pathologie Interne.*
(33-34-35) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

tuée de pleurer » (36), et « elle avait témoigné une affliction si violente de son mal, et l'avait si peu cachée, que lorsque Louis XIV commença à se mieux porter, tout le monde lui parla de la douleur de Mlle de Mancini » (37). Le jeune roi « y verra la preuve d'un attachement et d'un amour plus fort que la mort » (38), et Marie Mancini sera désormais pour lui.

« *Son Ange gardien, sa Muse et sa Madone* » (39)

« Louis XIV est alors un jeune coquebin de vingt ans » (40). « Un pastel de Lebrun, qui se trouve au Musée du Louvre, donne de lui un profil singulier, presque grec, le nez et le front d'une seule ligne à peu près droite. Sous un nez extraordinairement long et mince, d'une suprême élégance, se gonfle une bouche empourprée et charnue, à peine ombrée par le fil ténu d'une moustache invisible. Les yeux à fleur de tête ont un étrange regard, avec leurs iris d'un gris mauve, leur pupille presque noire. La peau est fine. Pas la moindre trace de petite vérole. C'est le teint classique « fait de lys et de roses ». Les narines, la bouche et les yeux composent une expression de volupté, de sensualité presque cruelle, mais qui est immédiatement ennoblie par la finesse aristocratique du nez et par l'acuité du regard dominateur, adoucie enfin par la bonhomie des joues pleines et de la figure un peu ronde et massive.

(36-38) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(37) Mémoires de Mme de La Fayette.
(39) Beaudelaire : *Sonnet à la Très-Belle, à la Très-Bonne.*
(40) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle.*

« Rien de plus complexe que ce visage de jeune homme : les pires instincts y sont inscrits à côté des meilleurs et des plus nobles. On ysent on ne sait quoi de secret, de retranché, de redoutable et, en même temps de calculatuer. Quels ordres vont sortir de cette bouche voluptueuse, quelles pensées de ce front ambigu, à demi voilé sous les boucles de la perruque ? C'est toujours l'eau dormante mais pleine de menaces ou de prestiges, comme une mare ténébreuse, ou comme un lac, où va resplendir la féerie d'une illumination ou d'un feu d'artifice » (41).

Si dans les années qui vont suivre, aucun incident bien sérieux ne vient interrompre le cours de la bonne santé du roi, des soucis d'un autre ordre vont cependant le mettre au désespoir. — Des plus pénibles pour le jeune roi, sera dans l'année 1659, sa séparation pour raison d'Etat, d'avec Marie Mancini. Mais on lui représenta : « que prendre pour femme une simple particulière, une étrangère comme Marie Mancini, c'était d'abord exciter la risée de toutes les Cours de l'Europe, infliger à la France un affront retentissant, ensuite soulever la nation toute entière, comme au temps de la Fronde, donner un prétexte aux princes pour recommencer les troubles, — enfin blesser mortellement l'Espagne et éterniser une guerre qui pesait si lourdement aux deux peuples... Ainsi le malheureux amant voyait deux peuples se dresser contre son amour. » (42)

(41) M. Louis Bertrand : *Louis XIV*.
(42-46) M. Louis Bertrand : *Louis XIV*.

Aussi quand vint le moment de la séparation, « Louis XIV pleurait-il à chaudes larmes » (43). — Sa maîtresse, « Mlle de Mancini, qui ne se contentait pas des mouvements de son cœur, et qui aurait voulu qu'il eût témoigné son amour par des actions d'autorité, lui reprocha, en lui voyant répandre des larmes lorsqu'elle monta en carrosse, « qu'il pleurait et qu'il était le maître » (44).

« *Vous êtes empereur, Seigneur, et vous pleurez.* » (45)

Néanmoins le jeune roi, partira « la mort dans l'âme » (46), épouser l'Infante d'Espagne, « qui était une naine, replète, le cou court, la taille entassée » (47), nantie d'une dot fictive de cinq cent mille écus d'or. — Ce mariage, qui couronnait le Traité des Pyrénées, fut célébré le 9 juin 1660 à Saint-Jean-de-Luz, après un contrat des plus laborieux, pendant l'élaboration duquel, Louis XIV « passa près d'une année à courir le Midi, attendant le bon plaisir du Roi Catholique, errant de Bordeaux à Toulouse, de Toulouse à Avignon, à Aix, à Toulon » (48).

Puis au retour, ce sera l'entrée triomphale à Paris, le 26 août 1660, jour anniversaire des Barricades. — « Depuis le matin, la ville est sillonnée par

(44) Mémoires de Mme de La Fayette.
(45) Jean Racine : *Bérénice* (Citation de M. Jacques Boulenger).
(47) Michelet : *Histoire de France.*
(48) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(43) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle.*

un mouvement prodigieux d'hommes d'armes, de chevaux, d'équipages. Une rumeur d'allégresse emplit les rues, les maisons. Pas un mur, pas une façade qui n'ait sa draperie, son étendard. Le canon « tonne ». C'est le cortège qui a quitté la place du Trône. Il approche. Des cavaliers le précèdent, revêtus d'or, la lance au poing. Sur son passage, des acclamations se mêlent aux cloches, des fleurs de lys sont semées ; on lâche des oiseaux captifs dont le plumage laisse dans l'air de longues traînées d'azur. » (49)

Amour quitte la demeure des Cieux, pour venir entretenir la Nymphe de la Seine et lui dit :

*« Cependant Louis et Térèse*
*Passeront leur âge en ces lieux ;*
*Et plus satisfaits que les Dieux,*
*Boiront le nectar à leur aise.*
*Je leur ferai cueillir, par de longues faveurs,*
*Tout ce que mon empire a de fruits et de fleurs ;*
*Je bannirai loin d'eux tout sujet de tristesse ;*
*Je serai dans leur cœur, je serai dans leurs yeux;*
*Et c'est pour les suivre sans cesse*
*Que tu me vois quitter la demeure des cieux.*

*« Les Plaisirs viendront sur mes traces*
*Charmer tes peuples réjouis,*
*La Victoire suivra Louis,*
*Térèse amènera les Grâces.*

(49) M. Claude Ferval : *Un double amour.*

*Les Dieux mêmes viendront passer ici leurs jours*
*Ton repos en durée égalera ton cours.*
*Mars de ses cruautés n'y fera plus d'épreuves ;*
*La gloire de ton nom remplira l'univers ;*
*Et la Seine sur tous les fleuves*
*Sera ce que Thétis est sur toutes les mers.*

*« Mais il est temps que je me rende*
*Vers le bel astre de ton roi,*
*Adieu, Nymphe, console-toi*
*Sur une espérance si grande.*
*Térèse va venir, ne répands plus de pleurs,*
*Prépare seulement des lauriers et des fleurs,*
*Afin d'en faire hommage à sa beauté suprême. »*
*Ainsi finit Amour, me laissant à ces mots ;*
*Et je courus à l'heure même*
*Conter mon aventure aux Nymphes de mes flots »*
(50)

Et la Nymphe de la Seine s'adressant à la Reine :

*« Régnez donc, princesse adorable,*
*Sans jamais quitter le séjour*
*De ce beau rivage, où l'Amour*
*Vous doit être si favorable.*
*Si l'on en croit ce dieu, vous y devez cueillir*
*Des roses que sa main gardera de vieillir,*
*Et qui d'aucun hiver ne craindront l'insolence,*
*Tandis qu'un nouveau Mars, sorti de votre sein,*
*Ira couronner sa vaillance,*
*De la palme qui croît aux rives du Jourdain »* (51).

(50) Jean Racine : *La Nymphe de la Seine à la Reine.*
(51) Jean Racine : *La Nymphe de la Seine à la Reine.*

En vérité Marie-Thérèse, n'amena pas les Grâces à la Cour. « Elevée comme une idole, à la manière des Infantes d'Espagne, elle témoigna toute sa vie de la plus solide vertu et d'une grande sottise. Après vingt ans de séjour en France, elle disait encore una servilietta pour une serviette, Sancta Biergen pour Sainte-Vierge, des eschevois pour des chevaux » (52). — Mais l'Amour, lui sera favorable en ce sens que « son amour pour le bel homme que la politique lui a donné pour époux est touchant : pourvu, dit Madame, que Louis « la regardât avec amitié, elle était gaie toute la journée », et l'on riait bien sous cape, à la Cour, quand il arrivait qu'on la vit, un beau jour, pour plaire à son époux, « toute pleine de rubans de couleur », dont s'accommodait drôlement sa replète petite personne, ou bien de la trouver si aise lorsque le roi lui avait prouvé sa tendresse. « Elle était si gaie quand cela lui était arrivé que cela se voyait tout de suite. Elle aimait à ce que l'on la plaisantât là-dessus ; elle riait alors, clignait des yeux et frottait ses petites mains » (53).

Comme bien l'on pense, Louis XIV eut vite fait en présence de tels charmes, d'oublier la promesse qu'il avait faite à la Reine, « dans l'île des Faisans, de ne la quitter, ni jour ni nuit qu'autant que cela serait indispensable » (54). Et il serait certainement revenu à son premier amour, à Marie Mancini, « s'il n'eût connu qu'entre tous les partis qui se présentaient alors pour l'épouser, elle souhaitait ardemment

(52-53) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle.*
(54-55) Claude Ferval : *Un double amour.*

le duc Charles, neveu du duc de Lorraine, et s'il n'avait été persuadé que ce prince (« dont les longs cils, les grâces félines, les toilettes raffinées, ensorcelaient toutes les femmes ») (55), avait su toucher son cœur » (56). — Le jeune roi, profondément mortifié, apprit ainsi que :

*Bien fol est qui s'y fie* » (57).
« *Souvent femme varie,*

et qu'

« *Une femme souvent*
*N'est qu'une plume au vent* » (58).

Suivant les vœux du Cardinal Mazarin, son oncle, qui venait de mourir (9 mars 1661), et dont, « le roi et la Cour avaient porté le deuil, (honneur peu ordinaire, et qu'Henri IV avait fait à la mémoire de Gabrielle d'Estrées) » (59), Marie Mancini sera mariée au Connétable Colonne et partira pour l'Italie, où son mari sera tout étonné de trouver une vierge en cette fille si peu naïve et déjà si manègée » (60). — La nièce de Son Eminence et son royal amant, avaient bien parcouru une partie de la Carte du Tendre, mais ils ne s'étaient jamais embarqués pour Cythère.

Et Louis XIV, qui venait de prendre entre ses mains les rènes de l'Etat, s'élancera vers « la volup-

(56) Mémoires de Mme de La Fayette.
(57-58) Victor Hugo : *Le Roi s'amuse.*
(59) Voltaire : *Le Siècle de Louis XIV.*
(60) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*

té, la richesse, la splendeur en attendant de vivre pour la gloire » (61). — Jouissant alors d'une parfaite santé, (à peine Vallot, dans les années 1660 et 1661 signale-t-il une légère dysenterie (difficulté de l'intestin), survenue le jour de la Toussaint de l'année 1660, et « promptement apaisée par une seule saignée, plusieurs lavements, selon la méthode du premier médecin, c'est-à-dire avec l'huile et l'eau de rose, dans une décoction de graine de lin, de bouillon-blanc, mauve et guimauve ») (62) ; le jeune roi engagera tout d'abord, un flirt des plus sérieux avec Madame, sa belle sœur ; puis pour donner le change, avec une des filles d'honneur de celle-ci, Mlle de La Vallière, qui avait reçu en baptême : « le nom de Louise, « nom » qui la mettait sous le patronage du roi de France » (63). — Elle était « toute tendresse et candeur, jolie, séduisante chaque jour davantage, avec ses yeux ardents, sa bouche de fraîcheur, ses cheveux si pâles qu'on les aurait crus argentés » (64). C'est la « petite violette » comme la désignait Mme de Sévigné, dont toute la politique, en tant que favorite, peut être résumée par les seuls mots : « Je vous aime, sire, je vous aime, je vous aime » (65). Elle sera pareille à Thérèse d'Avila quand son seigneur lui dit : Viens. L'âme soumise, les mains ouvertes, elles acceptera sa puissante destinée. Pas plus qu'à Dieu, on ne résiste à son roi » (66).

(61) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(62) Vallot : *Le Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(63-64-65-66) Claude Ferval : Un double Amour.

Louis XIV sera touché, sera charmé par tant d'amour, et il lui arrivera de faire, à cheval, en un jour, pour aller voir sa maîtresse, « le trajet aller et retour de Fontainebleau à Versailles, en passant par Vincennes et Saint-Cloud, ce qui représente près de 150 kilomètres » (67).

« La naissance du Dauphin (à Fontainebleau le jour de la Toussaint de l'année 1661), rendra pour un temps Louis XIV à la Reine. Un homme ne reste guère insensible aux tortures, qui, pour quelques heures, font de sa compagne, l'égale des plus misérables. Peu accoutumée à souffrir, Marie Thérèse avait eu ce cri : « Non quiero parir quiero morir. Je ne veux pas enfanter, je veux mourir. » Et le roi qui ne savait comment lui venir en aide, se confessa, communia, eut tous les repentirs. Vers le soir, la crise eut son dénouement, et, après avoir témoigné sa gratitude à la mère en embrassant ses petites joues rondelettes, il prit son fils entre ses bras et, du balcon qui domine l'antique Cour dite de l'ovale, le présenta au peuple assemblé. Des acclamations l'accueillirent » (68).

Mais « à peine revenu du pèlerinage à Notre-Dame de Chartres que l'usage impose aux rois de France après la naissance de leur premier-né, Louis XIV courut aux Tuileries où siégeait Madame et où l'attendait La Vallière » (69). — C'est aussi « vis-à-vis les Tuileries » (70), que sera donné en

(67) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(68-69) Claude Ferval : *Un double Amour.*
(70) Voltaire : *Le Siècle de Louis XIV.*

1662 pour fêter la naissance du dauphin, « le Carroussel des Nations », « dans une vaste enceinte qui en a retenu le nom de Place du Carroussel. Ce Carroussel se composait de cinq quadrilels. Le roi était à la tête des Romains ; son frère des Persans ; le Prince de Condé des Turcs ; le duc d'Enghien, son fils, des Indiens ; le duc de Guise, des Américains » (71).

A ce moment la santé de Louis XIV est toujours bonne, Vallot nous dit bien : « qu'il lui arriva un jour après avoir dîné à son ordinaire, un très grand hoquet qui dura jusques au soir, quelque chose que l'on pût faire ; ce qui obligea Vallot de faire coucher le roi sans prendre aucune nourriture » (72). Thérapeutique excellente, car « bientôt après, le hoquet cessa » (73).

Depuis ce hoquet, ajoute Vallot, le roi « n'a ressenti aucune incommodité ; sinon qu'étant à Saint-Germain, où il prenait trop de plaisir à la chasse, durant les grandes chaleurs de l'été, sans toutefois se relâcher de ses affaires, ne dormant pas tant qu'il en avait besoin, il se trouva enfin en une douleur de tête sourde et pesante, avec quelques ressentiments de vertiges, maux de cœur, faiblesse et abattement. A quoi Vallot apportera promptement remède, ayant persuadé à S. M. de se donner un peu de relâche pour quelques jours, et de dormir un peu plus longtemps que par le passé ; ce que S. M. ac-

(71) Voltaire : *Le Siècle de Louis XIV.*
(72-73) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

corda pourtant avec beaucoup de peine et de répugnance. Le roi quitta pareillement ce violent exercice de la chasse, particulièrement durant les grandes chaleurs ; et après avoir été saigné et purgé, Vallot proposera à S. M. un remède de son invention (opiat composé de fleurs de pivoine, roses rouges, perles préparées, esprit de vitriol), qui réussit si heureusement que les douleurs de tête avec les étourdissements, maux de cœur, vertiges et autres accidents, qui lui donnaient du chagrin et de l'inquiétude, se passèrent si nettement et en si peu de temps que S. M. en fut extraordinairement satisfaite ; et, incontinent après cette prompte guérison, continua à son ordinaire le soin de ses affaires, sans en être incommodé, ni sans se ressentir de ses vertiges et étourdissements » (74). — Il s'agit en somme de simples indispositions causées par la fatigue, quelques jours de repos y mirent bon ordre.

L'année 1662, se terminera heureusement, par l'achat des villes de Dunkerque et Mardik aux Anglais, « pour cinq millions de livres, à vingt-six livres dix sous le marc » (75).

Et nous arrivons à une maladie dont le roi fut atteint en 1663, maladie « qui est la plus commune des fièvres éruptives dans nos régions » (76), à savoir la rougeole.

(74) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(75) Voltaire : *Le Siècle de Louis XIV.*
(76) M. Collet : *Précis de Pathologie Interne.*

## Chapitre V

# LA ROUGEOLE DE LOUIS XIV

« Les plus grands rois, comme les particuliers, sont sujets du moins une fois en leur vie, d'être exposés à la tyrannie de deux sortes de maladies contagieuses : à la petite vérole et à la rougeole. — On pourrait dire que S. M. pouvait passer encore quelques années sans tomber comme elle a fait dans les violentes atteintes de la rougeole, si elle ne l'avait contractée de la reine, sa femme, le roi ne l'ayant quittée ni jour ni nuit, tant qu'elle fut dans la violence de ce mal contagieux » (1). Ainsi débute Vallot dans ses remarques de l'année 1663.

Comme on peut en juger, Louis XIV se conduit vis-à-vis de la reine en « honnête homme », en mari plein de soins et de dévouement pour son épouse. Il n'est pas encore « l'amant de la Montespan, fou

(1) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

de luxure et de chevaux, grisé par le tumulte des comps et des parades militaires, et qu'un buste par Warrin qui est au musée de Versailles, au bas de l'escalier de la reine, — représente comme un fort gars, mi-soudard, mi-garçon boucher, que la perruque majestueuse et la cuirasse héroïque empêchent seules de paraître assez vulgaire » (2). Il n'impose pas ses favorites à la reine en qualité de suivantes, comme il le fera plus tard ; il est encore digne de la chambre bleue d'Arthénice : « où un homme n'eut jamais, en compagnie, touché seulement du doigt le siège où se trouvait une dame, formé par l'éducation aux contraintes parfois assez rudes, de la politesse, estimant d'ailleurs que la retenue gardée dans la société donne un prix singulier à l'abandon secret et que pour perdre le respect, il fallait l'avoir » (3).

« Le lundi 28 mai, à son réveil, le roi se trouva contre son ordinaire, incommodé d'une douleur de tête, accompagnée d'inquiétudes, lassitude et légères moiteurs et ayant assez mal passé la nuit.

« Tous ces accidents, avec l'inégalité et la vitesse du pouls » (4), donnèrent à penser à Vallot, qui avait « la mémoire toute fraîche de la rougeole de la reine » (5), qu'il s'agissait de cette maladie. — En conséquence : « il proposa une saignée à S. M.,

(2) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*
(3) M. Anatole France : *Les Dieux ont soif.*
(4-5-6-7-8-9-10-11-12) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

à laquelle elle consentit fort volontiers, tant pour éviter le mal dont Vallot lui avait donné l'appréhension, que pour ne pas rompre la partie de mener la reine à Versailles prendre l'air après sa guérison » (6).

« Ce remède fait le matin et suivi d'un lavement le soir » (7), ne tranquillisa qu'à moitié Vallot, et malgré une nuit calme, « il fera les derniers efforts pour retenir le roi à Paris » (8). Ses conseils ne furent d'ailleurs pas suivis et le soir à Versailles, le roi « ressentit des lassitudes accompagnées de fièvre et de douleurs de tête, ce qui obligea le premier médecin, de lui faire prendre un lavement pour le faire coucher » (9).

« La nuit du mardi au mercredi fut beaucoup plus inquiète que les précédentes, la fièvre s'étant beaucoup augmentée, avec la douleur de tête, et des sueurs qui durèrent une bonne partie de la nuit » (7).

On est en pleine période d'invasion, celle-ci durera trois jours, ce qui est normal ; jusqu'au mercredi soir 30 mai, où Vallot « trouvera le dos et les cuisses tout couverts de rougeole » (11). La période d'éruption avait bien dû commencer par le visage, mais celui-ci se trouvant « en une plénitude extraordinaire » (12), les macules ne furent pas aperçues par Vallot. Cependant il les signale le jeudi matin 31 mai, il écrit en effet :

« Le jeudi matin 31 mai (qui sera le jour critique de cette maladie du roi), les rougeurs étaient déjà répandues par tout le corps, et particulièrement au visage, avec plus de fièvre et d'inquiétude.

Les éruptions se faisaient de temps en temps, par certains mouvements déréglés et par des sueurs copieuses et extraordinaires qui se suivaient les unes après les autres. — Tous ces mouvements abattaient extrêmement les forces de S. M. et firent sortir une prodigieuse quantité de rougeurs par tout le corps » (13).

Cette prodigieuse quantité de rougeurs donnera bon espoir à Vallot, étant donné que d'après la conception humorale, ce sont les mauvaises humeurs, les humeurs peccantes qui sortent et délivrent ainsi l'organisme ; et les rougeurs étaient en telle quantité « qu'il était impossible qu'il fut resté dans le sang aucune matière maligne pour produire aucun fâcheux accident » (14).

Ce fut pour le premier médecin un espoir de courte durée, car : « sur les quatre heures après-midi, le redoublement lui parut plus violent qu'à l'ordinaire, les sueurs plus copieuses et plus fréquentes, les éruptions en si grande abondance, qu'il n'avait jamais rien vu de semblable, le corps de S. M. étant beaucoup plus rouge que s'il eut été couvert d'un érysipèle universel » (15).

Et l'inquiétude de Vallot sera encore augmentée : « par un mal de cœur, ou plutôt une défaillance perpétuelle, qui réduisait le roi en de si grandes extrémités, qu'il ne pouvait croire pouvoir résister à tous ces maux, et qu'indubitablement, il ne passerait point la nuit sans mourir » (16).

(13-14-15-16) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

« Tous ces fâcheux accidents, avec une fièvre ardente, des sueurs sans relâche, des vomissements continuels, rêveries et assoupissements, alarmèrent toute la Cour, et Vallot peut dire avec vérité qu'il se serait alarmé lui-même, n'était qu'il avait une entière confiance aux forces du roi, et que cette fièvre était assez ordinaire en semblables occasions, où il s'était aguerri par le grand nombre de malades qu'il avait vus, et heureusement traités en des maux de même nature » (17).

« Et quoique Vallot parut ferme et content parmi tant de monde qui tremblait de peur, voyant un si grand prince en un état qui semblait tout à fait désespéré, parce qu'il était seul pour lors dans le milieu de la nuit pour résister à une si furieuse tempête, il faut qu'il avoue qu'il fut un peu étonné de cette grande défaillance. Mais ayant inventé enfin un cordial, qui apaisa en peu de temps cet orage, qui donnait plus d'appréhension au roi et à toute la Cour que tous les autres accidents, Vallot commença à faire prendre courage au roi, l'assurant qu'il ne mourrait point, et qu'il n'était pas nécessaire de se confesser en l'état qu'il était, et que l'on pourrait remettre la partie au lendemain » (18).

« Louis XIV se crut en effet près de mourir, prit peur, fut brusquement dévot, — à ce point qu'au lieu de créer un conseil de régence dans la ferme main de Colbert, il lâchait tout et donnait le Dauphin au dévot prince de Conti, radoteur avant l'âge,

(17-18) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

qui (dit l'Evêque Cosnac) avait les os gâtés et mourut de la syphilis » (19).

Toutefois le discours tenu par Vallot « rassura le roi et toute la Cour » ; et le premier médecin voyant que la nature pâtissait furieusement par des sueurs et éruptions continuelles, et que le redoublement, qui dura depuis les onze heures du soir jusques à trois heures du matin, commençait un peu à se ralentir, il proposa pour lors la saignée au roi, et pour se confirmer davantage en cette forte résolution ; il fit réveiller M. Guénault (le médecin de la reine), qui s'était couché au commencement de la nuit, environ sur les neuf heures, lequel étant auprès du roi, fut fort alarmé de le voir en un si grand accablement, et d'apprendre par la bouche de Vallot, et par le récit de ceux qui avaient veillé le roi, tous les accidents qui lui étaient survenus » (20).

Guénault sera de l'avis de Vallot et la saignée sera pratiquée sur-le-champ, « avec un si heureux succès, que l'on remarqua bientôt après un soulagement auquel toute la Cour ne s'attendait pas » (21). — Et bien que cette saignée « fut faite dans un redoublement, lorsque la nature était toute exaltée de tous les accidents dont il a été parlé ci-dessus, dans le fort des sueurs et des éruptions ; elle produisit un effet si remarquable, que la rougeole sortit en une si grande abondance, que tout le monde en fut sur-

(19) Michelet : *Histoire de France.*
(20-21-22) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

pris, ne pouvant pas s'imaginer qu'il en put sortir davantage, vu que tout le corps en était déjà tout couvert et que l'on commença de dire que c'était un coup d'état et de maître d'avoir saigné le roi dans des sueurs et dans un redoublement si considérable » (22).

« Il est bien vrai, dit Vallot, que l'on a jamais fait une saignée si hardie et si à propos » (23), tant il est certain que : « c'est principalement en semblable maladie que l'on remarque les effets miraculeux de la saignée, quand le sage médecin reconnaît un bon fond et des forces, et que les accidents sont causés par la seule abondance et l'impétuosité du sang, qui venait avec une telle violence, lors de cette saignée, que l'on eut de la peine de l'arrêter » (24).

Après cette miraculeuse saignée, « qui avait secouru la nature prête de succomber » (25), la maladie suivit son cours ; et le dimanche 3 juin, quatre jours après le commencement de l'éruption, « le roi fut beaucoup mieux, ses forces augmentèrent à vue d'œil, de sorte qu'on lui donna un potage, et S. M. reçut des visites et des compliments d'une affluence de personnes de condition et de magistrats de la ville de Paris, sans ressentir la moindre incommodité du monde, de la même manière et avec la même vigueur que s'il n'eût point été malade » (26).

Vallot ne nous parle pas de la période de desquamation, il se borne à dire que le mardi cinq

(23-24-25-26-27-28-29) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

juin, « les forces étant rétablies, le roi s'habilla à son ordinaire, mangea des viandes solides, et se promena une bonne partie de la journée en son parc, et tint son conseil qui dura plus d'une heure et demie » (27).

Ainsi se termina cette rougeole, qui « fut d'une très mauvaise nature » (28), et qui, « bien qu'elle ait donné des appréhensions terribles au roi et à tous ceux qui l'ont observé durant la violence de tant de fâcheux accidents » (29), n'entraîna pourtant pas de complications. Et « la guérison de S. M. sera si heureuse et si parfaite, qu'elle passera le reste de la présente année sans aucune incommodité » (30).

La Muse de Racine, célébrera cette heureuse guérison du roi, par une ode que nous reproduisons ci-dessous et qui « valut, dit-on, au jeune auteur, d'être présenté à la Cour » (31).

## ODE

### Sur la Convalescence du Roy

*« Revenez, troupes fugitives,*
*Plaisirs, Jeux, Grâces, Ris, Amours,*
*Qui croyez déjà sur nos rives*
*Entendre le bruit des tambours :*
*Louis vit et la perfidie*

(30) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*...
(31) M. A. Gilbert et Cornet : *La rougeole de Louis XIV et l'ode de J. Racine.* Article de *Paris-Médical* du 1er Mai 1920.

*De l'insolente maladie*
*Qui l'avait ozé menacer,*
*Pareille à ces coups de tonnerre*
*Qui ne font que bruire et passer,*
*N'a fait qu'épouvanter la terre.*

*« Mais vous ne sçauriez vous résoudre*
*A venir si tost en des lieux*
*Où vous avez cru que la foudre*
*Estait prête à tomber des cieux ;*
*Et dans la frayeur où vous estes*
*Vous avez beau voir sur nos testes*
*Le ciel tout-à-fait éclaircy ;*
*Vous ne vous rassurez qu'à peine*
*Et n'ozez plus paroistre icy,*
*Que Louis ne vous y rameine.*

*« Tel sur l'Empire de Neptune*
*Paroist le timide Nocher*
*Qu'un excès de bonne fortune*
*A sauvé d'un affreux rocher :*
*Ses yeux où la mort paroist peinte,*
*Regardent longtemps avec crainte*
*L'horrible sommet de l'écueil ;*
*Et le voyant si redoutable*
*Il tremble encore, et le cercueil*
*Luy paroist presque inévitable.*

*« Mais à moins que d'estre insensible*
*Pouvait-on n'estre point troublé ?*

*Malgré leur constance invincible*
*Les Vertus mesmes ont tremblé ;*
*Elles craignaient que l'Injustice*
*Levant toute barrière au Vice*
*Ne leur fist des maux inouis ;*
*Et sous la conduite d'Astrée,*
*Si nous eussions perdu Louis*
*Allaient quitter cette contrée.*

*« Vous sçavez que s'il vous caresse*
*Pour se délasser quelquefois,*
*Il donne toute sa tendresse*
*Aux Vertus dignes des grands Rois*
*Et qu'il suit bien d'autres maximes*
*Que ces princes peu magnanimes*
*Qui n'aspirent à rien de beau ;*
*Qu'un honteux loisir empoisonne,*
*Et qu'on voit descendre au tombeau,*
*Sans estre pleurez de personne.*

*« En cette aventure funeste*
*Tout le monde a versé des pleurs,*
*Jamais la colère céleste*
*N'avait plus effrayé les cœurs,*
*Non pas mesme au temps de nos Pères*
*Lorsque les destins trop sévères*
*Eteignirent ce beau soleil,*
*Henry, dont l'éclat admirable*
*Promettait un siècle pareil*
*A celuy que chante la Fable.*

*« Ce que ny l'Ayeul ny le Père*
*N'ont pont fait au siècle passé,*
*Aujourd'huy la France l'espère*
*Du grand Roy qu'ils nous ont laissé ;*
*Et si la fortune irritée*
*Par une fin précipitée*
*Eust traversé nostre repos ;*
*Nous pourrions bien dire à cette heure*
*Que le ciel donne les Héros*
*Seulement afin qu'on les pleure.*

*« Je sçay que sa gloire devance*
*Le cours ordinaire du temps,*
*Et que sa merveilleuse Enfance*
*Est pleine d'exploits éclatants ;*
*Qu'il a plus forcé de murailles ;*
*Plus gagné d'illustres batailles*
*Que n'ont fait les vieux guerriers ;*
*Aussi les Parques étonnées*
*Croyoient en contant ses lauriers*
*Qu'il avait reçu trop d'années.*

*« Mais enfin quoy que la Victoire*
*S'empresse à le couvrir d'honneur,*
*Il n'est point contant de sa gloire*
*S'il n'achève nostre bonheur ;*
*Il veut que par toute la France*
*La Paix ramène l'Abondance ;*
*Et prévienne tous nos besoins ;*
*Que les biens nous cherchent en foule,*

*Et que sans murmures ny soins*
*Son aimable règne s'écoule.*

*« Qu'il vive donc et qu'il jouisse*
*Des fruits de sa haute valeur.*
*Que devant luy s'évanouisse*
*Toute apparence de douleur ;*
*Qu'auprès des beaux yeux de Térèse*
*Son grand cœur respire à son aise,*
*Et que de leurs chastes amours*
*Naisse une famille féconde*
*A qui comblé d'heur et de jours*
*Il puisse partager le Monde.*

*« Et vous, conspirez à sa joye,*
*Amours, Jeux, Ris, Grâces, Plaisirs,*
*Et que chacun de vous s'employe*
*A satisfaire ses désirs ;*
*Empeschez que ce grand courage*
*Qui dans mille travaux l'engage,*
*Ne le fasse trop tôt vieillir ;*
*Rendez ses beaux jours toujours calmes.*
*Et faîtes luy toujours cueillir*
*Autant de Roses que de Palmes.*

**RACINE.**

Les Conseils de la Muse de Racine, ne manqueront pas d'être suivis ; et les « Amours, Jeux, Ris, Grâces, Plaisirs », s'emploieront de leur mieux à

faire cueillir à Louis XIV « autant de roses que de palmes ». C'est alors, en effet, que va commencer la période la plus éclatante du Règne du Grand Roi, celle à proprement parler du Roi Soleil, et la santé de celui-ci pendant plus de vingt sera à peine troublée par quelques vapeurs et vertiges, qui, près de trois siècles plus tard, seront mis sur le compte, par deux écrivains de talent, d'un tœnia imaginaire.

## Chapitre VI

# LES VAPEURS DU ROI SOLEIL ET SON TŒNIA IMAGINAIRE

Les lecteurs qui parcourent le Journal de la Santé du Roi Louis XIV, ont l'esprit obsédé, à partir de l'année 1662, par des phrases en italiques, qui reviennent chaque année, dans les remarques des archiâtres du Grand Roi, et qui le conduisent jusqu'à sa mort. L'Editeur de ce Journal s'est en effet appliqué à mettre en relief des troubles dont Louis XIV eut à souffrir et qui se résument : en une pesanteur de tête accompagnée de mouvements confus, vertiges, vapeurs, étourdissements et autres symptômes analogues.

Cela va sans dire, les lecteurs sont frappés par ces phrases, ils se demandent d'où viennent tous ces troubles et font à leur sujet les hypothèses les plus étranges, dont la plus remarquable est sans-contredit celle de MM. Louis Bertrand et G. Lenôtre, qui virent aussitôt sous ces symptômes se dresser l'image d'un tœnia géant, digne de son hôte royal, et qui

serait demeuré ignoré des archiâtres du roi. — MM. Louis Bertrand et G. Lenôtre, enchantés et indignés tout à la fois de cette découverte, armés de termes dont les plus doux sont ceux de dangereux imbéciles, de grotesques et de sectaires, de cuistres arrogants et rogues, foncèrent aussitôt sur les médecins de Louis XIV et leur décochèrent maintes estocades, dont les mânes de Vallot, d'Aquin et Fagon durent frémir d'épouvante et d'horreur.

Essayons donc de tranquilliser ces comtes des archiâtres (on appelait ainsi les premiers médecins du roi), dans leurs tombes et de les justifier auprès de MM. Louis Bertrand et G. Lenôtre, qui, nous en sommes certains, ne manqueront pas de leur rendre grâce et de se rallier à l'opinion de M. le Professeur Ménétrier, qui, dans un très bel article, paru dans le *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine de novembre-décembre* 1923, a fait bonne justice du tœnia royal et des désordres causés par lui en la personne illustre du Roi Soleil.

Il nous suffirait pour cela de faire la remarque suivante : c'est que le premier ver trouvé dans les selles du roi, le fut en 1659, et que les premiers troubles qu'il aurait provoqués ne se sont manifestés qu'en 1662. Voilà bien là, un tœnia des plus bizarres, qui, n'ayant occasionné aucun désordre pendant son passage chez son hôte, en aurait produit trois ans après son expulsion.

On lit en effet dans le Journal de la Santé du Roi, les lignes suivantes, dues à Vallot et se rapportant

à l'année 1659 : « S. M. étant au bois de Vincennes en la meilleure disposition du monde, et lorsqu'on y pensait le moins, rendit un ver de la longueur d'un demi-pied, en vie, sans douleur, et sans aucun accident. Ne voulant rien négliger, je me suis servi de cette occasion pour saigner et purger le roi, et même je lui ordonnai quelques remèdes spécifiques contre les vers et la matière vermineuse. Depuis, il n'a ressenti aucune incommodité » (1).

Evidemment, le ver d'un demi-pied de long, rendu vivant, est immédiatement reconnu comme étant un ascaride lombricoïde. — Louis XIV en amena dix en tout dans ses selles ; tous furent signalés scrupuleusement par ses médecins. Nous allons d'ailleurs reproduire par ordre chronologique : les passages du Journal de la Santé du Roi, relatifs à ces malencontreux nématodes.

En 1696, car vingt-sept ans auront passé avant que le roi ait expulsé un nouvel ascaride, bien qu'il eût conservé ses vapeurs, nous lisons sous la signature de Fagon :

« Le premier jour de Mai le roi vida dans une grande selle un ver vivant, qui sans doute en inquiétant l'estomac avait eu part aux étourdissements qu'il avait sentis les jours précédents. Je priai le roi de vouloir bien être purgé, afin d'en pousser le reste dehors s'il y en avait davantage ; mais il voulut aller à Meudon, où, ayant mangé beaucoup d'esturgeon, il eut des vapeurs le vendredi après dîner, ne

(1) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

dormit point la nuit, et le samedi, le dimanche et les jours suivants, fut plusieurs fois à la garde-robe, avec indigestion, jusqu'au mercredi au soir qu'il fut à Marly » (2).

En 1697, Fagon écrit :

« Le roi a été purgé depuis, le deux septembre. Le quatorze octobre, tout d'un coup, il sentit de la douleur accompagnée de rougeur à la jointure de la dernière phalange du roi annulaire de la main gauche. Cette douleur étant excitée par une humeur de goutte dont la vivacité ne dura que peu d'heures, je fis reprendre médecine au roi le seize du même mois, qui le purgea douze fois, et emporta absolument l'humeur qui m'inquiétait, en prenant le chemin des parties supérieures préférablement aux pieds.

« Onze jours après cette purgation, le roi jeta un grand ver mort, lequel avait été tué par la médecine et entraîné par les excréments avec les glaires dont il était enveloppé. La crainte qu'il n'y en eut d'autres me fit proposer au roi de le purger au plus tôt, ce qu'il fit le dix-huit novembre ; et quatre jours après, il en jeta un aussi grand que le premier, et tué comme lui par la médecine.

« S. M. se porta fort bien depuis jusqu'au vingt-neuf décembre, où elle sentit des langueurs, des vapeurs, avec lesquelles un flux de ventre parut. Le roi se releva deux fois la nuit, ayant été quatre fois à la selle pendant la journée, sans dégoût et sans

(2) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

indigestion, mais rendant beaucoup d'humeurs; lesquelles ne paraissant disposées à être vidées et croyant qu'il était nécessaire de secourir la nature surchargée de leur poids, je purgeai le roi le trente, et S. M. ayant jeté beaucoup d'humeurs très écumeuses, avec un ver mort, un peu moins grand que le dernier, le flux de ventre finit absolument avec la troisième selle de la médecine, et le roi dormit tranquillement la nuit, après une dernière selle d'humeurs noirâtres et épaisses pour lesquelles il se releva une heure après minuit » (3).

En 1703, nouvelle expulsion d'un ascaride :

« La pesanteur de tête, dont le roi s'est plaint à Marly, a continué depuis son retour à Versailles, accompagné d'étourdissements quelquefois, et souvent de lassitudes et de douleurs vagues par tout le corps. Cette disposition donnant à Fagon juste sujet de craindre que cette humeur vagabonde, de la nature de celle de la goutte, ne prit le parti de s'établir à la tête, que S. M. ressentait déjà douloureuse au front, aux sourcils et au-dessous des oreilles, il conseilla au roi d'avancer sa purgation, qui tombait au trente du mois de décembre, par la règle ordinaire de simple précaution, et qu'il lui paraissait nécessaire d'employer plus tôt pour détourner la sérosité, laquelle non-seulement chargeait la tête, mais de plus menaçait la poitrine par un rhume qui excitait déjà la toux.

« Le roi eut d'abord un peu de peine à s'y ré-

(3) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

soudre ; il le fit néanmoins à la fin, et en reconnut la nécessité la veille du jour destiné pour sa médecine, ayant vidé un grand ver mort, ce qui ne lui était point arrivé depuis le trente décembre de l'année 1697. La médecine fut prise le vingt du mois de décembre et purgea le roi onze fois d'excréments très fermentés et de sérosités brûlantes, dont l'évacuation donna une trêve de la toux et de la pesanteur de tête, qui en faisait espérer la fin au premier médecin de Louis XIV » (4).

En 1704, on lit encore :

« Mais le roi étant revenu à Marly, le trois septembre, et le quatre ayant beaucoup dîné, et étant allé à la chasse du cerf immédiatement après, quoiqu'il eût peu soupé, il s'est relevé trois fois la nuit du quatre au cinq du mois, pour faire trois selles, la seconde à quatre et la troisième à cinq heures. Mais n'ayant mangé que deux œufs à son dîner, et le blanc d'une petite sole, il n'y a été qu'une fois avant dîner, et point dans le reste du jour. Depuis cette indigestion, le roi a vidé un ver mort, fort grand, qui n'a point eu de suite. Mais deux jours auparavant, S. M. eut des vapeurs et des nonchalances plus marquées qu'elle n'en avait eu depuis longtemps ; et Fagon ne doute pas que le mouvement de ce ver dans les intestins, et peut-être même dans l'estomac avant que de mourir, n'eut excité quelques secousses des fibres nerveuses de ces par-

(4) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

ties, qui ont été cause des langueurs, appelées vapeurs, que le roi a ressenties » (5).

De même en 1705 :

« Dans une petite selle, qu'il fit le vingt-trois décembre, après dîner, avant que de s'aller promener, le roi rendit un ver mort, long de près d'un quartier, replié et embarrassé dans un morceau de matière assez dure, qui faisait toute la selle. Ce ver avait apparemment contribué, autant que les lettres parfumées (que le roi avait feuilletées), aux vapeurs qui avaient incommodé le roi considérablement avant sa médecine, laquelle ayant tué le ver qu'il a rendu mort, a fait cesser l'inquiétude que S. M. ressentait, dont l'estomac et les intestins piqués légèrement, étaient peut-être la cause, comme il a paru dans d'autres occasions où le médecin du roi a remarqué, que le roi a rendu des vers morts par l'effet d'une médecine, précédée de vapeurs à peu près comme cette fois, qui avaient été causées par l'irritation convulsive des membranes touchées par ces vers » (6).

De nouveau, en 1707 :

« Le roi ressentit quelques étourdissements en sortant du lit, le 4 du mois d'août, qui se renouvelèrent après son lever et furent suivis d'une grande elle d'excréments détrempés et fort puants. Il rendit ensuite beaucoup de vents sans aller à la garderobe. Les jours suivants, il eut encore encore des tournements de tête, sans que le vendre s'ouvrit que

(5-6) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

très peu, et dans quelques pelotons d'excréments assez mal digérés, il parut un long vers mort. Tout cela marquait la nécessité de purger S. M. » (3).

Enfin, en 1709, Fagon signale le dernier ver du roi :

« Le 9 décembre, S. M. s'est plainte de pesanteur et de tournements de tête un peu plus forts que ceux qu'elle avait sentis quelques jours auparavant. Etant à Marly le 11 et le 12, le roi fut deux grandes fois à la garde-robe ; le 13, il y fut cinq de matières indigestes, et, dans la quatrième, il jeta un grand ver vivant, qui avait sans doute contribué aux étourdissements précédents en irritant les membranes des intestins » (7).

Par les récits qui précèdent on constate que les médecins du roi ont fait tout le nécessaire à propos des vers de celui-ci, et qu'ils y ont attaché l'importance que la présence de tels parasites nécessitait ; peut-être même plus, puisque M. le Professeur Collet, dans son *Précis de Pathologie interne*, note qu'on « a attribué aux ascarides un grand nombre de symptômes reflexes, mais que le seul vraiment fréquent, c'est l'éclampsie infantile ». — D'autre part, M. le Professeur Ménétrier écrit dans son article du *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine :* « que les lombrics sont de peu d'importance, à moins d'être nombreux, que leur existence est brève et qu'un sujet qui reste trente ans

(7) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

sans en rendre, n'en possède pas pendant tout ce temps ».

Si l'on ajoute à ces arguments irréfutables, que Louis XIV était purgé très souvent, d'abord tous les deux ou trois mois, puis tous les mois, on comprendra qu'il était bien protégé contre des parasites intestinaux et que vouloir mettre sur le compte du ver solitaire : le prodigieux appétit du Roi Soleil, c'est se risquer bien imprudemment vers une opinion fausse et téméraire, étant donné que « les caprices de l'appétit (provoqués par les cestodes), sont, soit de la boulimie, soit de l'anorexie » (8).

Et nous conclurons avec M. le Professeur Ménétrier, que « pour s'émouvoir et partager l'indignation de MM. Louis Bertrand et G. Lenôtre, il faut être bien persuadé, comme il est d'opinion courante dans le public, et parmi les gens du monde, que le tœnia, ou ver solitaire, est la cause d'une singulière et terrible maladie caractérisée par un appétit dévorant ; qui, fait que le patient absorbe une quantité énorme de nourriture, et cela en pure perte, car il n'en profite aucunement, le tout étant uniquement employé à satisfaire la voracité du parasite » (9). — « Ce sont là, poursuit M. le Professeur Ménétrier, des symptômes que seuls les médecins ignorent, et cela on ose à peine l'avouer, en pré-

(8) MM. Debove et Sallard : *Pathologie Interne.*

(9-10) M. le Professeur Ménétrier : *Louis XIV, Ses Médecins et Ses Historiens.* Article paru dans le *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine* de Novembre-Décembre 1923.

sence de convictions aussi assurées, que celles des éminents historiens que nous venons de citer, de peur d'être à notre tour traités comme les archiâtâres du Grand Roi » (10).

Quelles sont donc les causes des vapeurs, des étourdissements, des vertiges royaux, qui, avec « leur traitement sont minutieusement signalés, décrits et commentés dans tous leurs détails » (11), dans le Journal de la Santé du Roi ? — Tout simplement des troubles digestifs dus au trop grand appétit du Roi ; et, parfois aussi, au surmenage de Louis XIV, dû à ses trop grandes occupations.

Dans le premier ordre d'idées, il est incontestable que l'appétit du roi « était titanique ». — « Il mangeait si prodigieusement et si solidement, soir et matin, et si également encore qu'on ne s'accoutumait point à le voir. » (Saint-Simon.) — « Jai vu souvent le Roi manger quatre pleines assiettes de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiette de salade, deux grandes tranches de jambon, du mouton au jus et à l'ail, une assiette de pâtisserie, et puis encore du fruit et des œufs durs », rapporte sa belle-sœur. Rien d'étonnant, suivant ce régime, à ce que le roi ait d'abord souffert de la goutte, un peu plus tard de la gravelle, et toute sa vie de pesanteurs, de vapeurs et de ver-

(11) M. le Professeur Ménétrier : *Louis XIV, Ses Médecins et Ses Historiens.*

tiges (1). — Louis XIV aurait donc eu grand intérêt à réduire le nombre de ses employés de « la bouche » qui, au nombre « de trois cents : rôtisseurs, verduriers, pâtissiers, sauciers, confiseurs, encombraient le grand commun de Versailles et l'usine culinaire installée au sous-sol de la cour de la Chapelle » (13), et « travaillaient nuit et jour » (14), pour la table du roi.

A cette époque, en effet, cuisiniers et convives rivalisaient d'ardeur et s'employaient de leur mieux à se donner des preuves de leur estime réciproque. — Mademoiselle Suzanne Thizy peut écrire, dans sa jolie thèse sur *Saint-Simon Clinicien*, que « tous étaient alors fort gros mangeurs et qu'il en résultait quelques inconvénients : embarras gastriques, et surtout apoplexies, dont les cas ne peuvent se compter ». — Si les convives allaient jusqu'à l'apoplexie, pour faire honneur aux repas pantagruéliques que leur servaient les cuisiniers, ceux-ci étaient également prêts aux plus nobles sacrifices pour donner satisfaction à leurs hôtes, témoin la mort de Vatel, en 1671, lors de la réception de Louis XIV par le prince de Condé en son château de Chantilly : « A quatre heures du matin, Vatel s'en va partout, il trouve tout endormi, il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportait seulement deux charges de marée ; il lui demande : Est-ce là tout ? — Oui, Monsieur. — Il ne savait pas que Vatel avait envoyé

(12) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle.*
(13-14) M. G. Lenôtre : *Les Médecins de Louis XIV*, dans un article du *Temps* du 29 septembre 1923.

à tous les ports de mer. Vatel attend quelque temps ; les autres pourvoyeurs ne vinrent point ; sa tête s'échauffait,il crut qu'il n'aurait point de marée; il trouva Gourville et lui dit: Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. — Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte et se la passe au travers du cœur ; mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étaient point mortels ; il tombe mort. La marée cependant arrive de tous côtés : on cherche Vatel pour la distribuer, on va à sa chambre, on heurte, on enfonce la porte, on le trouve noyé dans son sang » (15).

Un tel état de choses ne devait pas épargner Louis XIV, et il devait en résulter en outre de fâcheux ennuis pour ses médecins. Ceux-ci, après avoir essayé de multiples médicaments pour combattre les vapeurs du roi, médicaments de tous genres et les plus divers, tels que : saignée et purgation, opiat (de conserve de fleurs de pivoine, roses rouges, magister de perles, corail et diaphorétique), préparation les plus exquises de Mars, eau de pimprenelle, bouillons rafraîchissants, bains de rivière en la saison et durant les grandes chaleurs, bains de chambre, eaux de Saint-Myon, eaux d'Encausse, thé, grains de grenades à la fin du repas, teinture de lave envoyée au roi par les Electeurs d'Allemagne, etc., etc., finirent par comprendre que le seul qui

(15) Mme de Sévigné : *Lettre à Mme de Grignan.*

fut vraiment efficace était la purgation, et cela tout simplement parce que c'était le seul médicament qui correspondait à la cause primordiale des vapeurs et vertiges du roi, nous voulons parler de sa polyphagie.

Dès 1665, Vallot nous en donne déjà la preuve : « Je lui ai fait, écrit-il, médecine le 13 juillet, de l'eau de pimprenelle par trois jours, et son opiat préparé avec la conserve vitriolée, mon spécifique de mars, avec un peu de poudre spécifique.

« Ce remède a enfin apaisé les vapeurs, après l'avoir continué quelque temps ; et comme il lui ouvrait tous les jours le ventre, le succès en a été très heureux. Je n'ai rien trouvé qui ait été plus utile, ni plus convenable pour arrêter absolument les vapeurs » (16).

En 1670, il écrit encore : « Le roi fut purgé le 13 février avec son dernier remède (le remède ordinaire auquel Vallot avait ajouté un véhicule un peu vigoureux) et son lavement. Ensuite de cette purgation, je fis préparer des lavements d'orgeat, qui apaisèrent les vapeurs avec les remèdes spécifiques, de sorte que nous avons eu une modération assez considérable, et n'avons point fait de remèdes extraordinaires jusques à la fin du mois d'avril, que j'ai purgé S. M., pour la préparer à son voyage de Flandre, qu'elle a fait sans beaucoup d'incommodités à la réserve d'une indigestion qui lui survint en la

(16-17) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

ville de Lille, laquelle se passa après avoir pris un lavement et une purgation » (17).

D'Aquin, qui succède à Vallot en 1671, partagera entièrement l'opinion de son prédécesseur. On trouve sous sa signature les passages suivants :

« Etant de retour des Flandres, le roi se repurgea le vingt-troisième de Juillet, bien persuadé que le moyen le plus assuré de défendre le cerveau est celui de vider souvent les ordures du bas-ventre, et d'y empêcher l'amas des humeurs par les purgatifs réitérés de temps en temps » (18).

En 1674 :

« Le mal de tête, duquel le roi s'était plaint à la fin de l'année passée, était le commencement de quelques vapeurs qui se portaient à son cerveau et retraçaient un chemin qu'elles avaient autrefois si longtemps tenu. En effet, le roi fut assez fortement attaqué d'étourdissement le premier jour de janvier, et fut contraint de chercher où se prendre et où s'appuyer un moment pour laisser dissiper cette fumée qui se portait à sa vue et affaiblissait les jarrets, par sympathie, en attaquant le principe des nerfs. Cet accident ne dura qu'un moment, et son ventre s'ouvrit favorablement sur l'heure même, ce qui fit prendre un chemin contraire à cette substance vaporeuse, et dissipa cette méchante halenée, en évacuant l'humeur dont elle s'élevait » (19).

En 1676 :

« Le deuxième décembre, le roi s'est purgé de son

(18-19) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

bouillon purgatif, et s'en est trouvé parfaitement bien. D'autant que l'usage qu'il fit l'année passée des pilules spécifiques, splénitiques et apéritives, lui fut si salutaire, que non-seulement il s'est trouvé toute l'année quasi entièrement guéri de ses vapeurs, mais même beaucoup plus sain et plus vigoureux pour toutes les autres fonctions de la vie : je jugeai à propos de proposer à S. M. d'en réitérer l'usage, et je n'eus pas de peine à la résoudre, les bons effets qu'elle en avait ressentis l'ayant persuaduée. Dès le troisième de décembre, le roi commença à en prendre trois à son ordinaire, composées de sept grains de diaphorétique minéral, autant d'yeux d'écrevisses, quatre grain de mon sel de mars, et dix grains de sel de tamaris, le tout incorporé avec l'extrait de rhubarbe. Il en continua l'usage durant tout le mois, si heureusement, que nonobstant les fortes gelées, qui furent quasi continuelles, S. M. jouit d'une santé très parfaite, ayant bon teint et bon appétit, dormant bien, nulle amertume à la bouche et aucun ressentiment de ses vapeurs autrefois si fâcheuses et si fréquentes. Quoique les pilules lui tinssent le ventre libre, et qu'il fit tous les jours deux ou trois selles d'excréments bien cuits et bien figurés, je jugeai à propos de purger S. M. le 28 du mois, avec des pilules composées de quinze grains de jalap en poudre, six grains de diagrède, et trois grains de trochisques alhandal, incorporés avec l'extrait de rhubarbe, desquelles il fut purgé cinq ou six fois fort avantageusement » (20).

(20) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

En 1678 :

« Dans le mois de juillet, le roi se trouva durant quelque temps fort engourdi, avec des nonchalances et bâillements fréquents, qui sont les avant-coureurs des vapeurs qui avaient coutume de l'incommoder autrefois, ce qui obligea S. M. de se purger ; et pour cet effet, le 18 du mois de juillet, le roi prit son bouillon purgatif dont il fut heureusement purgé, dix à douze fois, de matières épaisses et glaireuses, et ensuite il sortit beaucoup de bile, d'où S. M. se trouva si soulagée qu'elle me dit, le lendemain, qu'elle se portait à merveille, et qu'il lui semblait que cette purgation eût ôté comme avec la main tout ce qui l'avait incommodé quelque temps auparavant, et elle jouit d'une santé très complète (21).

Et l'opinion de Fagon, qui remplacera d'Aquin en 1693, viendra confirmer celle de ses devanciers. Il écrit en 1701 :

« Le quatorze du mois de février, le roi, qui s'apercevait lui-même du besoin qu'il avait d'être purgé, par le trouble de son sommeil et le gonflement de son ventre, prit sa médecine dont l'évacuation fut de douze selles, la moitié d'excréments bouillonnants et le reste de sérosités âcres. » (22).

En 1705 :

« Mais cette dureté de ventre ayant été la disposition la plus ordinaire pendant le reste du mois et

(21) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(22) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

le commencement de mars, le roi a toujours été incommodé de vents, de douleurs passagères, de rhumatismes, de quelques vapeurs et de troubles pendant le sommeil, ce qui marquait particulièrement la nécessité de le purger » (3).

Nous pourrions multiplier les citations, toutes indiquent que les purgations étaient salutaires à Louis XIV, et nous pouvons dire avec M. Maurice Roux que « si le Grand roi put vivre jusqu'à soixante-dix-sept ans, malgré ses excès de table, on a le droit de penser qu'il le doit à cette médication appropriée. Et « que la thérapeutique d'alors convenait fort aux robustes appétits de nos ancêtres » (23).

Elle convenait surtout à Louis XIV, qui était pourvu d'une dentition déplorable et qui engloutissait les aliments sans les mâcher. Ajoutons à cela qu'il mangeait avec ses doigts, sans fourchette, qu'il était ainsi certainement tachyphage, et on comprendra à quel travail pénible et laborieux étaient voués son estomac et son intestin.

C'est en 1676 qu'il est signalé pour la première fois, par d'Aquin, dans le Journal de la Santé du

En 1671 :

Roi, des tracasseries dentaires. — Pendant la campagne de Flandres, d'Aquin ne remarque « aucune incommodité à S. M. que des douleurs de dents opiniâtres. Après la campagne, la douleur de dents du

(23) Dr. Maurice Roux : Thèse de Doctorat : *Les Appétits et le Jeûne devant l'Hygiène et la Thérapeutique.*

roi s'est trouvée un peu plus opiniâtre, les ayant naturellement fort mauvaises. Souvent, l'essence de girofle lui en a apaisé la douleur, et quelquefois celle de thym, mais comme elle est trop forte, elle brûle la bouche et excite l'envie de vomir, et il ne faut s'en servir que dans l'extrémité de la douleur » (24).

En 1768, il s'agit d'un abcès et d'une fluxion dentaires :

« Le roi allant continuellement à la chasse dans les grandes ardeurs du soleil, fut incommodé de quelques douleurs de dents, auxquelles il est sujet ; même la joue droite et la gencive s'enflèrent, et l'abcès ayant suppuré intérieurement par l'usage d'un cataplasme fait de mie de pain et de lait, il fut ouvert avec la lancette, d'où il sortit du pus, et la douleur cessa avec la tumeur » (25).

En 1685, c'est une intervention chirurgicale rendue nécessaire par une fistule naso-palatine, occasionnée par la maladresse ou l'outillage défectueux du dentiste du roi. (Qu'on se rappelle à ce sujet les méfaits causés par la clef si commode de Garengeot.) Mais laissons parler d'Aquin, nous ne pourrions décrire aussi bien cette intervention :

« Le roi continua, les premiers jours de cette année, l'usage de son liniment, pour la légère douleur de son bras droit, laquelle étant ainsi quasi entièrement passée, il cessa l'usage de ce remède

(24) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(25) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

pour jouir pleinement de sa santé dans le commencement de cette année, à laquelle il n'y aurait eu rien à souhaiter, si la mauvaise disposition de sa mâchoire supérieure du côté gauche, dont toutes les dents avaient été arrachées, ne l'eût obligé de remédier à un trou de cette mâchoire, qui, toutes les fois qu'il buvait ou se gargarisait, portait l'eau de sa bouche dans le nez, d'où elle coulait comme d'une fontaine. Ce trou s'était fait par l'éclatement de la mâchoire arrachée avec les dents, qui s'était enfin cariée et causait quelquefois quelque écoulement de sanie de mauvaise odeur, d'autant qu'il était impossible de reboucher ce trou que par l'augmentation de la gencive, et qu'elle ne se pouvait reproduire que sur un bon fonds, c'est-à-dire en guérissant la carie de l'os de la mâchoire, quelque profond qu'il pût être. Les avis de M. Félix et de M. Dubois furent soutenus du mien, qu'il n'y avait que le feu actuel capable de satisfaire aux besoins de ce mal. Pour cet effet, le roi y étant résolu, l'on fit faire des cautères de grosseur et de longueur convenables pour remplir et brûler tous les bords aussi profondément que la carie le demandait. Le 10 de janvier, on y appliqua quatorze fois le bouton de feu, dont M. Dubois, qui l'appliquait, paraissait plus las que le roi qui le souffrait, tant sa force et sa constance sont inébranlables dans les choses nécessaires, quand il s'y est déterminé.

« Après cette application du feu, nous lui conseillâmes, trois ou quatre fois le jour, de faire passer de la bouche par le nez une liqueur ou gargaris-

me, composé d'un quart d'esprit de vin, autant eau vulnéraire distillée, et moitié d'eau de fleurs d'oranger, pour résister à la pourriture, faciliter la chute des escarrhes, et avancer la régénération de la gencive, par laquelle seule on pouvait espérer de boucher le passage, dont une partie se trouve naturelle à tous les hommes, pour le commerce de quelques petits vaisseaux qui fournissent de la nourriture aux dents et à la mâchoire où ce canal se porte de l'os cribleux, et dont l'autre partie s'est faite en arrachant les dents, par la violence, et formait la communication de la bouche à ce petit canal naturel. Ce qui nous obligea, sitôt que nous vîmes toutes les escarrhes tombées, et les chairs qui commençaient à revenir, de prier le roi de ne plus forcer le passage, et de ne pousser rien plus de la bouche par le nez, et de laisser revenir les chairs sans les contraindre. Mais ce ne fut qu'après avoir encore applqué le cautère par trois fois, le premier de février, pour plus grande sûreté, et ce ne fut pas sans raison, que la carie nous parut entièrement guérie. Depuis ce temps, les chairs se sont engendrées si abondantes et si solides, que le trou de la mâchoire est entièrement rebouché, et qu'il ne se trouve plus aucun passage pour porter l'eau de la bouche par le nez.

« Cette guérison était assez de conséquence pour donner de la joie à S. M., et nous faire ressentir tout le plaisir que nous en pouvions goûter ; mais il lui succéda incontinent après un accident fâcheux qui a longtemps inquiété le roi, c'est-à-dire une odeur

forte et quasi cadavéreuse dans les mucosités qu'il mouchait, qui lui donnait non moins d'inquiétude par elle-même, que par la difficulté, ou pour mieux dire, l'impossibilité d'en ôter la cause, qui nous faisait craindre être quelque carie ou ulcère dans l'os cribleux où les mucosités du nez et de quelques glandes voisines venant à séjourner, par le mélange de quelques ichorosités corrompues contractaient la mauvaise odeur dont S. M. se plaignait. Mais comme cet accident n'était point continu, et que souvent il ne paraissait que de loin en loin, je n'ai pu me persuader qu'il eût une cause fixe et permanente, et j'ai pensé que ce n'était que l'effet d'un plus long séjour que ces mucosités faisaient quelquefois dans ces parties encore échauffées de tous les cautères que l'on y avait appliqués, et qu'à la longue du temps cette mauvaise odeur se passerait ; ce qui est arrivé heureusement, comme je me l'étais promis, sur la fin de l'année » (26).

Et lorsque nous aurons noté, après ce tableau si vivant et plein de réalisme, que Louis XIV eut en outre une fluxion dentaire en 1688, un abcès et une fluxion dentaires en 1696, qu'au mois de mars 1707, le roi ayant voulu s'improviser dentiste « pour retirer le chicot d'une dent d'en bas qui l'incommodait » (27), extraction qu'il ne réussit pas et dont un abcès dentaire fut le résultat ; on comprendra aisément, qu'il arrivera « au ventre du roi de s'ouvrir assez

(26) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(27) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

amplement, avec beaucoup de crudités et de matières indigestes » (28), que Louis XIV ira « à la selle d'excréments chargés de poissons » (29), et qu'il sera purgé « avec beaucoup de sérosités huileuses et fort ardentes d'une prodigieuse quantité de petits pois verts » (30).

Cette lientérie ne se serait certainement pas produite, si le Grand Roi avait « pu bénéficier des progrès accomplis aux XIX^e^ et XX^e^ siècles par la prothèse dentaire » (31), « ses digestions en auraient été singulièrement améliorées » (32), il n'aurait pas eu besoin de prendre le matin un verre d'eau de fontaine (spécialement choisie pour lui) pour corriger l'amertume de sa bouche, et « bien des descriptions pénibles eussent été épargnées aux lecteurs sensibles du journal » (33) de la santé du roi.

Mais nous avons suffisamment prouvé que l'appétit considérable du roi et ses mauvaises digestions étaient la source de ses vapeurs et de ses vertiges ; essayons de montrer que la grande activité qu'il déploya dans tous les domaines, contribua elle aussi à provoquer ces troubles, et qu'elle en sera la cause adjuvante.

Bien que Louis XIV, ait éprouvé dès son enfance « que l'amour de la gloire a les mêmes délicatesses, et les mêmes timidités que les plus tendres pas-

(28) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(29-30) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(31-32-33) M. le Professuer Ménétrier : *Louis XIV : Ses Médecins et Ses Historiens.*

sions » (34). « Dès l'enfance même, le seul nom de rois fainéants et de maires du Palais me faisait peine quand on le prononçait en ma présence », écrira-t-il plus tard. Bien que « l'antiquaire d'Ouvrier ait imaginé pour Louis XIV l'emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un globe avec ces mots : Nec pluribus impar » (35), (un pour plusieurs), entre les fêtes du Carroussel des Nations à Paris, et celles des Plaisirs de l'Ile enchantée à Versailles ; ce n'est qu'après la mort de sa mère que Louis XIV allait commencer ses conquêtes et combattre pendant un demi-siècle : l'Espagne et l'Empire, puis toute l'Europe.

« Anne d'Autriche atteinte d'un cancer du sein, torturée par une longue et terrible agonie, s'éteignit le 20 janvier 1666 et quand la mort eut accompli son œuvre, elle laissa sur son visage, nous disent les chroniques, le sourire des anges » (36). Ce fut pour Louis XIV, une douleur cruelle que la perte de sa mère, il l'avait « pendant les mois de sa maladie entourée de soins touchants » (37), et il avait écrit au lendemain de la mort de la reine-mère, au frère de sa favorite : « Monsieur le Marquis de la Vallière, ce que j'ai souffert en perdant ma mère surpasse les efforts de votre imagination, et, pour vous répondre en un mot, sachez que la seule main qui m'a porté un si rude coup est capable de l'adoucir. »

(34) Louis XIV : *Mémoires.*
(35) Voltaire : *Le Siècle de Louis XIV.*
(36) Dr. Malorey : *Le Monastère du Val de Grâce jusqu'à la mort d'Anne d'Autriche.* Article de *Paris-Médical* du 1er Mai 1920.
(37-38) M. Claude Ferval : *Un double Amour.*

La reine-mère partie, « la jeune Cour se dissipe » (38). C'est alors que va commencer, en 1667 « la guerre de Flandre. Pour la Cour c'est le moment joyeux du règne de Louis XIV, une amusante fête ; c'est presque un tournoi de parade ; comme le fameux carrousel, le bal à cheval, donné devant les Tuileries. Tous étaient jeunes, tous étaient gais ; l'argent roulait (la Fare). Avec la reine-mère étaient partis les vieux. Un horizon s'ouvrait de conquêtes plutôt que de guerres, seulement de brillants coups de main, de quoi conter aux dames. Sécurité parfaite sous le sage Turenne. Les dames aussi partirent bientôt en guerre, par carrossées, dans les grandes et commodes voitures dorées, salons roulants, où l'on riait, mangeait. C'est ce qui amusait le plus le roi. Il suivait à cheval, entrait souvent dans ces carrosses, aimait à voir manger, distinguait les belles mangeuses. Les petits accidents de cette vie mobile, les dîners, les couchées avaient aussi leurs aventures. La conquête de Flandre en entraîna une autre qui changea toute la cour, et fut hardiment célébrée par Molière dans l'Amphitryon, l'imbroglio galant qui mit Jupiter chez Alcmène » (39).

C'est en effet, par une erreur d'appartement des plus propices, et survenue à Compiègne, qu'Athénaïs de Mortemart, Marquise de Montespan, « fort belle Poitevine de vingt-sept ans, enjouée, grande, grasse, « douée » d'un grand luxe de chair et d'une remarquable richesse de vie et de sang » (40), devint

(39-40-41-42) Michelet : *Histoire de France.*

la maîtresse du Roi Soleil. — La Grande Mademoiselle, avec son sans-gêne habituel, s'étant emparée de l'appartement du roi, celui-ci dut se contenter d'une antichambre, qui communiquait par un petit escalier, « avec l'appartement de Madame de Montausier, gouvernante des enfants de France » (41) et chez laquelle « couchait Madame de Montespan » (42).

Et « tant que dure le séjour à Compiègne, le roi ne s'éloigne guère de ce qu'l nomme son « galetas ». Tour à tour quartier général et nid d'amour, il y concentre les deux forces, pour lors, dont s'anime son jeune cœur : la guerre qui le fait puissant, superbe, qui forge le bouclier d'airain où s'inscrira le nom de « grand » ; l'amour en qui il oublie sa grandeur pour n'être qu'un amant heureux.

« A la Reine qui s'alarme de l'avoir entendu fort tart veiller la nuit précédente, il explique qu'un courrier tardif l'a retenu au travail :

« Je lisais des dépêches et j'y faisais réponse » (43).

Ce qui ne manque pas de faire sourire l'entourage, qui a deviné le secret des nuits royales ; mais ce qui n'est vraiment pas du goût du Marquis de Montespan. « Cet « extravagant » qui osait se déchaîner sur l'amitié du roi pour sa femme » (44), ne sera pas en la circonstance de l'avis de Molière, suivant « le mot duquel : « Le véritable amphitryon, c'est

(43) M. Claude Ferval : *Un double Amour.*
(44) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle.*

l'amphitryon où l'on dîne ». Ce brave marquis n'estimera pas davantage la conclusion de la pièce du grand artiste :

« *Un partage avec Jupiter*
*N'a rien du tout qui déshonore,*
*Et, sans doute, il n'est que glorieux*
*De se voir rival du souverain des dieux* ». (45)

et il ne pensera pas non plus que :

« *Sur de telles affaires, toujours*
*Le meilleur est de ne rien dire* » (46).

Après avoir giflé sa magnifique épouse et après avoir pris le deuil, il reprendra le chemin de ses terres, entouré de ses laquais, eux aussi habillés de noir.

Les campagnes succèderont aux campagnes. « Louise de La Vallière sera de toutes les fêtes, ainsi que Mme de Montespan. On les logeait toutes deux dans le même appartement ; de la sorte, quand le roi allait voir la belle marquise : « Le roi est chez les Dames, pouvait-on dire » (47) ; jusqu'au jour où, excédée du rôle qu'on lui faisait jouer, après avoir demandé pardon à Marie-Thérèse, la duchesse de La Vallière entrera aux Carmélites, prononcera ses vœux le 3 juin 1674 et deviendra Sœur Louise de la

(45-46) Molière : *L'Amphitryon.*
(47-48) M. Claude Ferval : *Un double Amour.*

Miséricorde. Elle ne faillira pas ainsi à la devise de sa famille : « Ad principem ut ad ignem amor indissolubilis. Amour indissoluble au prince comme au feu de l'autel » (48).

Un mois après cette prise de voile, à laquelle toute la Cour avait assisté, « Louis XIV triomphant, célébrait la conquête de la Franche Comté » (49).

*« Ce sont faits inouïs, Grand Roi que tes victoires !*
*L'avenir aura peine à les bien concevoir ;*
*Et de nos vieux héros les pompeuses histoires*
*Ne nous ont point chanté ce que tu nous fait voir.*

*« Quoi ! presque au même instant qu'on te l'a vu [résoudre,*
*Voir toute une province unie à tes Etats !*
*Les rapides torrents, et les vents et la foudre,*
*Vont-ils, dans leurs effets, plus vite que ton bras ?*

*« N'attends pas, au retour d'un si fameux ouvrage,*
*Des soins de notre Muse un éclatant hommage.*
*Cet exploit en demande, il le faut avouer.*

*« Mais nos chansons, Grand Roi, ne sont pas si tôt [prêtes,*
*Et tu mets moins de temps à faire tes conquêtes*
*Qu'il n'en faut pour les bien louer. »* (50)

Après des victoires successives sur terre et sur

(49) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle.*
(50) Molière : Au Roi, sur la Conquête de la Franche-Comté.

mer, on atteindra l'apogée du règne de Louis XIV, qui sera marquée par le traité de Nimègue en 1678. — Quelques mois auparavant, on est surpris de lire dans le Journal de la Santé du Roi : « qu'il s'adonna à la chasse du cerf avec plaisir, et y courut tout l'été de 1677, fort déterminément, jusques à faire deux ou trois lieues au galop, ce qu'il n'avait osé entreprendre depuis plus de dix ans » (51). — Et Michelet de faire aussitôt un rapprochement entre les dates et d'écrire : « Ces dix ans sont justement le règne de la Montespan. Elle fut une maladie du roi, lui faisant une vie agitée, aigre de sa malice, et vers la fin nauséabonde » (52).

Tout en laissant la part qui peut revenir à Madame de Montespan, sur les fatigues possibles du roi, il faut tout de même considérer avec M. Jacques Boulenger, que Louis XIV « ne cessa de montrer une endurance superbe. « Nulle fatigue, nulle injure du temps ne lui coûtoit, ni ne faisoit d'impression à cette figure héroïque : percé de pluie, de neige, de froid, de sueur, couvert de poussière, toujours le même. » Et si « son corps robuste et admirablement conformé » supportait aisément toute chose, il exigeait qu'il en fût ainsi de celui des autres. Grandes dames, parentes, filles ou favorites, il fallait en tous temps bien ou mal portantes « être en grand habit (décolletées et nu-têtes), parées et serrées dans leur corps, aller en Flandre et plus loin encore, danser,

(51) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(52) Michelet : *Histoire de France.*

veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne compagnie, changer de lieu, ne paroître craindre ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, de la poussière, et tout cela précisément aux jours et aux heures marquées, sans déranger rien d'une minute ». Car ainsi le voulait le roi » (53).

Si ce programme paraît excessif aux Courtisans, que dire de celui de Louis XIV, qui assistait en outre aux conseils, accordait des audiences, se faisait mettre au courant et tranchait sur toutes les affaires de son royaume, trouvant : « son métier de roi, grand, noble et délicieux » (54). Ce sera bien autre chose après la mort de Colbert et celle de Louvois, « ces bourreaux de travail ». Colbert en mourant pourra déclarer : « Si j'avais fait pour Dieu, ce que j'ai fait pour le Roi, je serais sûr d'être sauvé et je ne sais pas où je vais.. ». Et Michelet pourra dire de Louvois : « Le Grand Ministère de la Guerre sous un tel homme, pèse d'un si grand poids, que les autres mêmes, on peut le dire, n'osent se désorganiser » (55). Qui remplace ces deux ministres illustres : Louis XIV en personne.

Quand les revers vont commencer, quand Louis XIV aura le chagrin de perdre : sa femme, ses enfants, ses petits-enfants ; « dans ce moment critique où la France, sans allié, isolée, épuisée, semble déjà s'affaisser sur elle-même, quelqu'un « cependant » se charge de soutenir la ruine. Qui ? Le roi même.

(53-54) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle.*
(55) Michelet : *Histoire de France.*

Il assistait jusqu'ici au conseil ; désormais il agit. Chose nouvelle, il écrit de sa main nombre de choses où il veut le secret. « Point de journée, dit Dangeau, où le roi ne travaille huit ou neuf heures. » La fiction royale n'en est plus une, c'est la réalité » (56).

Et l'on voudra bien comprendre qu'une telle existence, ne soit pas sans causer quelques fatigues, sans provoquer quelques vapeurs et quelques étourdissements ; et, que si « le roi dormait avec inquiétude, se réveillait souvent en sursaut et avec des rêveries turbulentes, « ce n'était pas seulement » par le besoin qu'il avait d'être désempli autant par la saignée que par la purgation » (57). — Il aurait fallu, des forces surhumaines, pour conduire sans aucun trouble, jusqu'à soixante-dix-sept ans, une vie si remplie par les joies et les plaisirs, les déceptions et les peines, le travail et plus tard le deuil.

Mais pour être complet, nous ne devons pas oublier de mentionner :

Qu'en 1666 :

« le roi fut élgèrement incommodé d'une blessure qu'il reçut à la jambe droite, sur la fin de l'année précédente, et comme la plaie avait pénétré jusques à la crête de l'os tibia, la guérison en a été plus longue et plus difficile, particulièrement pour n'avoir pas voulu garder le lit, ni le repos, ni même souffrir l'appareil nécessaire en semblable occasion,

(56) Michelet : *Histoire de France.*
(57) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

ne s'étant épargné ni contraint non plus que s'il n'eut point été blessé » (58).

Qu'en 1675 :

le roi eut en février un embarras gastrique fébrile, avec des « urines fort teintées de bile » (59).

Qu'il eut en décembre : une douleur rhumatismale « fort aiguë à la cuisse gauche, à trois doigts du genou, qui pressait considérablement le roi, même assis et couché, et qui fut apaisée à force de frictions avec l'esprit de sel, l'huile de jasmin et l'eau de Reine de Hongrie » (60) ; il présentera une douleur analogue au bras droit en 1678, au niveau du coude.

Cependant que d'Aquin note encore « des déjections glaireuses et sanglantes » (61), provenant vraisemblablement d'hémorroïdes internes, si l'on se reporte à la réflexion du premier médecin du roi qui est la suivante : « Souvent dans une bonne selle naturelle d'excréments bien figurés, une pareille glaire sanglante y paraît seule, nullement mêlée, qui nous est un indice très assuré que cette matière ne vient pas de loin, mais seulement des extrémités du gros intestin ; qu'elle n'a pas beaucoup d'acrimonie puisqu'elle a si peu de douleur, et qu'enfin ce n'est pas seulement l'effet de la délicatesse de ses parties, qui se trouvent aisément blessées par les moindres remèdes, même très doux, mais necore le dégorgement des vaisseaux hémorroïdaux, qui dans un corps aus-

(58) Vallot : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(59-60-61-62) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

si plein que S. M., sont souvent en état de vomir quelques glaires sanglantes de cette matière » (62).

Qu'en 1679 :

« le roi commença à payer le tribut aux injures de la saison, auxquelles il faut être soumis tôt ou tard, et, pour cette première fois, le rhume fut assez opiniâtre, toussant fréquemment, même crachant, sur la fin, lorsque l'humeur eut descendu jusque dans les bronches du poumon. Heureusement il ne toussait point la nuit, et se contenta pour tout remède, de prendre quelquefois un peu de sirop d'abricots avec de l'eau, et ne s'abstint pas de sortir, de monter à cheval, et d'aller à la chasse, même dans les temps les plus fâcheux de brouillard. Aussi il dura assez longtemps et ne cessa que dans le commencement de décembre. « Ce rhume durait depuis la fin du mois d'Octobre » (63).

Qu'en 1682 :

Louis XIV eut sa première attaque de goutte. « S. M. jouit ainsi d'une très bonne santé jusques au troisième de mars qu'elle se plaignit à son lever d'une douleur au pied gauche. Elle occupait le coude-pied, avec un peu de tumeur et de rougeur. Le roi ne laissa pas de se botter et d'aller à la chasse ; mais ce ne fut pas impunément, car, à son retour, il avait grand'peine à marcher. En se couchant, la rougeur parut, à d'Aquin, plus étendue et tout érysipélateuse, la tumeur plus grande et occupant toute la cheville extérieurement. Il ne fut pas difficile de

(63-64) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

baptiser ce mal à un homme dont le père et le grand-père avaient été goutteux » (64).

Louis XIV, quelques mois après sera lui-même grand-père, puisque le 6 août 1682 naquit à Versailles, au milieu de l'allégresse générale : le duc de Bourgogne, fils de Monseigneur et de Marie-Anne-Christine Victoire de Bavière. Ce fut un accoucheur du nom de Clément, qui présida à sa naissance ; on rompra ainsi avec la tradition, car jusqu'alors c'était une sage-femme qui avait été chargée des accouchements royaux.

Qu'en 1683 :

« La santé très parfaite du roi, fut légèrement interrompue le quinzième de juin, alors qu'il se trouvait à Bellegarde (Alsace), par une douleur de l'épaule droite et de l'oreille du même côté qui, n'ayant excitée, que par une cause extérieure, c'est-à-dire d'avoir été fort longtemps à cheval et au soleil violent de l'été qui avait fondu quelqu'humeur dans la tête, se passa en peu de jours par le repos et par l'évacuation d'une matière purulente et séreuse qui coula naturellement par l'oreille » (65). Il s'agit donc d'une otite.

Elle sera suivie le 2 septembre d'une luxation du coude du bras gauche, causée « par la chute de cheval que le roi fit à la chasse dans la forêt de Fontainebleau, et que M. Félix « réduira » fort heureusement, sitôt que S. M. fut revenue dans sa chambre » (66).

(65-66-67) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

Cette luxation sera elle-même suivie le 30 septembre d'une adénite de l'aisselle gauche avec lymphangite, puisqu'on « frottait le dedans du bras, tout le long du tendon resté dur et enflé, avec la pommade faite avec des os de pied de bœuf lavé dans plusieurs eaux pour ôter un peu de la mauvaise odeur, et mêlée ensuite avec un peu de pommade de fleur d'oranger » (67).

C'est cette même année, le 30 août 1683, que Louis XIV eut la douleur de perdre sa femme. — Marie-Thérèse mourra d'un phlegmon de l'aisselle qui s'ouvrit intérieurement et le roi pourra dire très justement parlant de sa mort : « Voilà le premier chagrin qu'elle m'ait causé » (68).

Entre temps, Mme de Montespan ayant cessé de plaire et s'étant retirée à Paris ; une étoile, Mlle de Fontange, toute de feu et d'azur, passera telle un météore ; puis viendra après la mort de la reine : « une femme vêtue de noir comme une nonne, avec des mains fermes et belles, Secrètement, à minuit, elle conduira le roi devant l'autel, et, forte de sa conscience, sage, équilibrée, elle le maintiendra jusqu'à la fin, sous l'autorité de Dieu avec qui elle aura fait alliance » (69). — Malgré cette alliance, les rayons de l'emblème royal, semblent bien devoir s'obscur-

(68) Citation empruntée à M. Jacques Boulenger, dans le *Grand Siècle.*

(69) Claude Ferval : *Un double Amour.*

cir, au voisinage de la couleur sombre, choisie par Mme de Maintenon.

C'est vers ce moment, qu'il arrive au roi : « la plus fâcheuse et la plus pernicieuse des incommodités » (70), dont puisse se plaindre un être humain, nous voulons désigner : une fistule anale.

(70) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

## Chapitre VII

# LA FISTULE DU FRANCORUM IMPERATOR SA GRANDE OPERATION

« Le 15 janvier 1686, S. M. se plaignit d'une petite tumeur devers le périnée à côté du raphé, deux travers de doigt de l'anus, assez profonde, peu sensible au toucher, sans douleur ni rougeur, ni pulsations ; se portant fort bien du reste et n'étant empêchée d'aucune de ses fonctions naturelles, ni même de monter à cheval. Cependant, cette tumeur, petit à petit, parut s'endurcir et s'accroître, et, le 31 de janvier, elle nous parut assez considérable pour presser le roi de faire quelques remèdes pour tâcher à la résoudre, s'il était possible. S. M. s'y résolut, et, le 5 de février, on lui appliqua des cataplasmes faits avec les farines d'orob, de fève, de seigle, d'orge, de graines de lin bouillies dans l'oxicrat, et renouvelés sur le mal toutes les cinq ou six heures. Le roi garda le lit pendant quelques jours, appliquant sur la tumeur un emplâtre de céruse cuite et de ciguë. Les douleurs se rendirent plus considérables,

le 16 de février, et telles que, le roi, ayant peine à marcher, se mit au lit. La tumeur n'augmenta pas sensiblement, mais la peau rougit tant soit peu, et la matière sembla tourner à la suppuration ; ce qui nous obligea, pour suivre les intentions de la nature, de mettre sur l'endroit qui paraissait tant soit peu s'élever, un plumasseau enduit de suppuratif, et par-dessus un emplâtre de manus Dei ; ce qui ne fut pas inutile, puisque le 18, la tumeur commença à se ramollir, et les douleurs à augmenter, comme elles ont coutume de le faire dans les suppurations » (1).

Voilà donc l'abcès formé. Dès le 5 février, « Félix de Tassy, premier chirurgien du roi en avait proposé l'ouverture » (2), suivant en cela le conseil d'Ambroise Paré, qui recommande « d'ouvrir de bonheur, alors que la tumeur est encore verdelette » (3) ; « mais, ainsi que le remarque Dionis (chirurgien de la Dauphine), on ne trouve pas toujours dans les grands cette déférence nécessaire pour obtenir la guérison » (4).

Et « l'on ne put point se défendre, dans cette conjoncture, d'écouter les louanges d'une toile Gaultier, ou sparadrap de Madame de la Daubière, qui se fit chez les apothicaires du roi, sur son ordonnance, avec demi-livre de gomme élémi et de térébenthine cuite dans l'eau de plantain, huit onces de

(1) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(2-4) J.-A. Le Roi : *Récit de la Grande Opération faite au Roi Louis XIV.*
(3) M. le Professeur E. Forgue : *Précis de Pathologie Interne.*

cire jaune, et une once et demie de baume liquidambar, ou, à son défaut de baume du Pérou. Et l'on ne put refuser aux instances des courtisans de mettre ce remède (en présence même de Madame de la Daubière), qui, n'ayant pas répondu au prompt miracle que l'on s'en était promis, et n'étant pas d'ailleurs un remède de grande efficacité, ni de prompt soulagement, comme on le demande à la Cour, fut changé pour retourner au suppuratif, à la faveur duquel, sur le soir du dix-neuvième, l'abcès s'ouvrit, et, toute la nuit, ce qu'il y avait de matière plus cuite et suppurée se vida. Mais comme il en restait une portion assez considérable de dure, qui n'avait pu la suivre, ni se réduire à une parfaite maturité, le 20, on y appliqua une traînée de cautères (caustiques), mêlés avec le suppuratif, et ce ne fut pas sans fruit, puisque par ce moyen la peau s'ouvrit davantage et donna issue à une matière plus épaisse et plus grossière qui s'écoula tout le jour et toute la nuit, et diminua la tumeur considérablement » (5).

Mais pour comble d'infortune : « le 21 février, la goutte attaqua le pied droit, et fut assez considérable pour empêcher le roi de dormir et de mettre le pied à terre » (6). — Dans le même temps, « la peau de l'ulcère se resserait en telle sorte qu'il ne s'en écoulait rien, que quelque sérosité crue, rougeâtre et sanguinolente » (7). D'où nécessité « d'ouvrir pour guérir à fond » (8). Le 23 février, on formera

(5-6-7-8-9-10-11-12-13-14) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

donc une eschare avec deux grosses pierres à cautères, « et l'eschare étant faite, on ouvrira à la lancette, il sortira quelque matière purulente » (9).

Résultat de peu de durée, car « le 24 la tumeur est fort dure » (10), et on essaie de la ramollir, avec le baume vert. Par contre, le 2 6février, la goutte allant mieux, « le roi souffre le pied à terre » (11). — « Le 27, le pus de l'ulcère paraît un peu plus cuit et plus épais ; on le fomente par-dessus le pansement avec des compresses trempées dans une décoction d'absinthe, de roses de Provins, d'écorces de grenades, de feuilles de myrthe, bouillies dans du vin rouge » (12), « l'ulcère paraît détergé, et l'on cesse l'usage du baume vert pour commencer le 28 du mois les injections avec l'eau vulnéraire » (13), cependant que « la goutte passe du pied droit au pied gauche, et revient tout à coup attaquer le pied droit » (14).

Toutefois l'eau vulnéraire ne donne pas le résultat attendu, et le 2 mars, on emploie le précipité rouge. L'effet en est peu considérable, car le 8 mars « l'ulcère devient douloureux » (15) et l'on s'aperçoit « qu'il s'écoule des sérosités par un petit sinus tirant du côté du fondement » (16), heureusement le même jour la goutte disparaît. — Nouvelle application de pierre à cautère, de pierre infernale, coup de lancette, le sinus sondé « paraît profond de quatre travers de doigt » ; mais l'hypothèse d'une fistule ne vient pas encore aux chirurgiens, car ceux-ci « ayant

(15-16-17-18-19-20-21-22-23-24) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

introduit le doigt dans le fondement ; le trouvèrent sain, point dépouillé, bien percé, et bien garni de ses chairs » (18). — Il s'agit donc de guérir le sinus, on y tâchera par injection de baume vert, puis par injection d'huile de myrrhe et d'huile d'œuf après laquelle on applique le précipité rouge et une tente (linge) assez grosse. Le 17 mars on a bon espoir, car le sinus ayant été resondé, semble « diminuer de profondeur et se remplir de chairs » (19), tandis que « le fondement est ferme, solide et de bonne habitude » (20). On recommence alors les injections avec l'eau vulnéraire, le 24 mars « la guérison de l'ulcère semble s'avancer fort » (21) et le 25 au soir après une purgation, pour chasser « les langueurs, baillements et vapeurs » (22), le roi peut « se promener en carosse » (23).

Il faudra, hélas, bientôt déchanter, car « les injections que l'on fait ne sortent pas entières » (24). Les médicaments sont changés, mais sans aucun effet, et le 17 mai « l'injection ne revient quasi pas » (25), ce qui donne aux chirurgiens et aux médecins du roi « de grands soupçons que le boyau est percé, l'ulcère paraissant tantôt guéri et tantôt se rouvrant et vidant de la matière » (26). Pour s'en assurer « ils prépareront une décoction de millepertuis fort rouge ; celle-ci injectée le 21 mai, passera dans l'intestin, et le roi s'étant mis sur la chaise, la rendra entière dans le bassin » (27).

La fistule ano-rectale de Louis XIV est dès lors

(26-27-28) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

officiellement reconnue, et par ses chirurgiens, et par ses médecins et par lui-même ; car, « le roi voulant s'éclaircir davantage du lieu où était percé l'intestin, se fit introduire la sonde de la main gauche, et de la main droite, le doigt, introduit dans l'intestin, rencontra le bout de la sonde à la hauteur environ de deux ou trois travers de doigt » (28). On voit par là que si Louis XIV voulait avoir des éclaircissements sur tout ce qui se passait dans son royaume, il ne négligeait pas non plus ce qui pouvait l'intéresser dans son intimité.

« Dès que l'on sut le roi atteint d'une fistule, il y eut encore un bien plus grand nombre de remèdes proposés, que quand il s'était agi d'une simple tumeur » (29). — « L'art de la chirurgie qui fit sous le règne du Grand Roi plus de progrès en France que dans tout le reste de l'Europe, n'était pas encore familiarisé avec cette maladie » (30), et l'intervention pratiquée pour guérir cette affection était appelée la grande opération. « Aussi le danger du roi émut toute la France. Les églises furent remplies d'un peuple innombrable, qui demandait la guérison de son roi, les larmes aux yeux » (31). Ne se rappelait-on pas, que « le cardinal de Richelieu en était mort, faute d'avoir été bien traité » (32).

Et le roi avant de consentir à la grande opéra-

(29) J.-A. Le Roi : *Récit de la Grande Opération faite au Roi Louis XIV.*
(30) Voltaire : *Le Siècle de Louis XIV.*
(31-32) Voltaire : *Le Siècle de Louis XIV.*

tion essaya et fit essayer divers traitements à ses sujets. — « Il tenta sur lui-même ce que pourraient faire les potions vulnéraires et en prit durant quelques jours » (33). Mais il les cessa le 5 juin « car elles paraissaient inutiles et chargeaient son estomac ». Il laissera donc là toute espèce de traitement et attendra d'être informé des résultats de ceux que l'on pratiquait sur ses sujets.

« Parmi tous ces moyens, celui qui fut surtout préconisé et que le roi paraissait assez décidé à essayer était l'emploi des eaux de Barèges. Mais avant que Louis XIV partit pour ces eaux, comme le bruit en avait couru, on jugea convenable d'en constater les effets. On chercha quatre personnes ayant la même maladie que le roi et on les envoya à Barèges à ses dépens, sous la conduite de Gervais, Chirurgien de l'hôpital de la Charité, l'un des hommes les plus instruits de Paris, qui s'était acquis surtout une très grande réputation pour la guérison des tumeurs. Ces quatre malades furent soumis par lui à l'action des eaux sous toutes les formes, en bains, à l'intérieur, et surtout en injections répétées dans le trajet fistuleux. Ce traitement dura fort longtemps et ne fut suivi d'aucune espèce d'amélioration, en sorte qu'ils revinrent « tout aussi avancés dans leur guérison que quand ils étaient partis. » (Dionis).

« Une dame de la Cour ayant raconté, qu'allée aux eaux de Bourbon pour une maladie particulière, elle s'était trouvée guérie par leur usage, d'une fistu-

(33-34) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

le qu'elle avait avant, on envoya à Bourbon l'un des chirurgiens du roi, avec quatre autres malades qui furent soumis aux mêmes expériences que ceux qui étaient allés à Barèges, et qui en revinrent comme eux sans changement dans leur état.

« L'essai des remèdes, ne devait d'ailleurs point s'arrêter là. Un religieux Jacobin vint trouver Louvois et lui apporta une eau avec laquelle il guérissait, disait-il, toutes sortes de fistules. Un autre annonçait posséder un onguent qui n'en manquait aucune. D'autres proposaient aussi des remèdes avec lesquels ils avaient obtenu des cures merveilleuses. Le ministre, un peu embarrassé de toutes ces propositions, ne voulut cependant en rejeter aucune avant que l'expérience n'eût démontré son inefficacité. Pour juger en quelque sorte par lui-même de cette valeur, il fit meubler plusieurs chambres à la surintendance, qu'il habitait, pour recevoir tous les malades atteints de fistule qui voulaient se soumettre à ces différents moyens, et il les fit traiter en présence de Félix, par ceux qui se vantaient de les pouvoir guérir.

« Tous ces essais durèrent un temps fort long » (35), et ne donnèrent pas la moindre espérance.

Louis XIV était tenu au courant par Louvois et Félix « qui lui rendaient compte des tentatives inutiles qu'ils faisaient chaque jour pour trouver un remède qui pût lui éviter l'opération, sur laquelle le

(35) J.-A. Le Roi : *Récits de la Grande Opération faite au Roi Louis XIV.*

premier chirurgien (Félix avait succédé à son père Félix de Tassy) insistait de plus en plus. Mais avant de s'y décider, le roi voulut encore avoir l'avis de Bessières, chirurgien en renom de Paris. Bessières examina le mal, et Louis XIV lui ayant demandé ce qu'il en pensait, il lui répondit librement « que tous les remèdes du monde n'y feraient rien sans opération » (Dionis). Le roi n'hésita plus et l'opération fut décidée » (36).

Continuant à s'informer, le roi voulut connaître quelle méthode on allait suivre, au cours de cette intervention. Félix lui expliqua que les Anciens avaient quatre moyens de guérir les fistules à l'anus : « la cautérisation, la ligature, l'excision ou extirpation, et l'incision » (37). C'est ce dernier moyen « que Félix proposait au Roi » (38), lui faisant remarquer, « que le caustique fait une douleur continuelle pendant cinq ou six semaines, qu'on est obligé de s'en servir ; que la ligature ne coupe les chairs qu'après un long espace de temps, et qu'il ne faut pas manquer de la serrer tous les jours, ce qui ne se fait pas sans douleur ; que l'ncision cause à la vérité une douleur plus vive mais qu'elle est de si peu de durée que'lle ne doit point alarmer une personne qui veut guérir sans crainte de retour ; car outre qu'elle achève en une minute ce que les deux autres manières n'opèrent qu'en un mois, c'est que par celles-ci la guérison est douteuse et qu'elle est

(36-37-38-39) J.-A. Le Roi : *Récit de la Grande Opération du Roi Louis XIV.*

sûre par l'incision. — Ces raisons, appuyées par D'Aquin, Fagon et Bessières qui assistaient à la consultation déterminèrent le roi, qui se décida pour l'incision » (39).

Il ne restait donc plus à Félix, qu'à préparer l'opération. Il s'était d'ailleurs exercé, pendant qu'on essayait les eaux de Barèges et Bourbon et autres remèdes ; et, avait pendant plusieurs mois, traité, par la méthode de l'incision, tous les malades atteints de la maladie du roi, qui se trouvaient dans les hôpitaux de Paris, ou à la Charité de Versailles, et il avait ainsi acquis l'expérience d'un chirurgien consommé dans cette partie de l'art opératoire » (40).

Il avait en outre perfectionné, l'instrument appelé « syringotome du nom même de la fistule (syrinx : flûte) » (41), que Gallien employait pour cette intervention ; et, il avait fait construire « un simple bistouri courbe, à lame très étroite, terminée comme le syringotome, par un stylet, mais en argent recuit, et long de plusieurs pouces. Le tranchant de la lame était recouvert d'une chape d'argent fait exprès pour être introduite dans la fistule sans blesser les parties. Cet instrument ainsi disposé, on poussait le stylet dans la fistule et on le ramenait par le fondement ; puis le bistouri étant entré après le stylet, on retirait doucement la chape qui enveloppait le tranchant, et tenant d'une main le bout du stylet et de l'autre le manche du bistouri, en tirant à soi on tranchait tout d'un coup la fistule.

(40-41-42) J.-A. Le Roi : *Récit de la Grande Opération du Roi Louis XIV.*

Cet instrument dont Félix se servit pour la grande opération du roi, reçut depuis ce moment le nom de bistouri à la royale » (42).

La grande opération eut lieu à Versailles le 18 Novembre 1686, il ne faut pas croire que de Juin à Novembre, Louis XIV soit demeuré inactif. « Durant tout ce temps, les forces et le bon visage revenaient au roi, son ulcère vidait très peu de chose. Il allait à cheval assez longtemps, sans beaucoup d'incommodité, si ce n'est quelquefoi qu'il se faisait quelque petit cul-de-poule à l'entrée de la fistule, qui se gonflait lorsqu'il y avait quelque peu de matière retenue, sans que cela l'empêchât d'aller à la chasse. On fut même quelque temps à la toucher avec un pinceau trempé dans l'huile de Gaiac » (43). — Ce fut donc dans de bonnes conditions que Louis XIV fut opéré. L'opération ayant été décidée à Fontainebleau, « pour s'y préparer et en même temps pour ôter tout soupçon de ce qui allait se passer, deux médecines lui furent aministrées dans ce séjour. — Arrivé à Versailles le vendredi 15 novembre, rien ne décela en lui la grave détermination qu'il avait prise. Le dimanche 17, veille de lopération, le roi monta à cheval, alla visiter ses jardins, ses réservoirs, et les nombreux travaux qui étaient en cours d'exécution, et parut fort tranquille et fort gai pendant tout le cours de la promenade » (44).

« Le lundi 18 novembre « cependant », de grand matin, tout ce préparait pour la grande opération. Vers cinq heures, les apothicaires entrèrent chez le

roi et lui administrèrent le lavement préparatoire. Un peu avant sept heures, Louvois alla prendre chez elle Madame de Maintenon ; ils entrèrent ensemble chez le roi, auprès duquel se trouvait déjà le Père de la Chaise son confesseur. A sept heures, Félix, d'Aquin, Fagon, Bessières, Laraye élève de Félix, les quatre apothicaires du roi « pénétrèrent à leur tour dans la chambre royale ». Louis XIV ne parut nullement ému de leur présence, il fit approcher Félix, lui demanda l'usage de chacun des instruments et des diverses pièces de l'appareil ; puis, ayant été placé sur le bord de son lit, un traversin sous le ventre pour élever les fesses, qui étaient tournées du côté de la fenêtre, les cuisses écartées et assujetties par deux des apothicaires, il s'abandonna avec confiance au talent de son chirurgien » (45).

« Celui-ci, secouru de M. Bessières, introduisit « la chape du bistouri à la royale », tout le long de la fistule jusque dans le boyau, qu'il joignit avec le doigt de la main droite, et, la retirant en bas, ouvrit la fistule avec assez de facilité, et ayant ensuite introduit des ciseaux dans le fondement par la plaie, il coupa l'intestin au-dessus de l'ouverture, et coupa toutes les brides qui se trouvèrent dans l'intestin, « afin de débrider tous les clapiers » ; ce que le roi soutint avec toute la constance possible. Un heure

(43) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(44) J.-A. Le Roi : *Récit de la Grande Opération du Roi Louis XIV.*
(45) J.-A. Le Roi : *Récit de la Grande Opération du Roi Louis XIV.*

après l'opération il fut saigné au bras » (46), et « la porte fut ouverte à ce qu'on appelle la première entrée, c'est-à-dire aux personnes qui ont droit d'entrer les premières au lever. Rien ne saurait « dépeindre » l'étonnement dans lequel fut toute la Cour, lorsque l'on apprit que le roi venait de subir une opération que chacun regardait comme si dangereuse. La douleur parut sur tous les visages et l'on eût dit, à voir le roi, que ce monarque était le seul qui se portait bien. Il tint d'ailleurs conseil le jour même, et permit le lendemain aux ministres étrangers de le saluer » (47).

Après l'incision « on avait introduit dans l'anus une grosse tente de charpie recouverte d'un liniment composé d'huile et de jaune d'œuf qu'on avait fait entrer avec force, afin d'écarter les lèvres de la plaie, puis on avait garni la plaie de plumasseaux, enduits du même liniment » (48) ; et on avait mis le roi au régime, pour que « tout allât bien, sans fièvre ni dévoiement » (49). — Comme nous pouvons le constater, tout se passe à peu près d'une façon analogue aujourd'hui, au cours de cette opération, si ce n'est que les objets de pansements diffèrent et que l'asepsie rend plus facile la tâche du chirurgien. A deux reprises en effet, les chirurgiens du roi, durent intervenir pour scarifier la plaie, d'abord avec des onguents et la pierre infernale, puis avec la lan-

(46) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(47-48) J.-A. Le Roi : *Récit de la Grande Opération du Roi Louis XIV.*
(49-50) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

cette et les ciseaux, de manière à avoir : « une bonne et solide cicatrice » (50), ce que l'on obtint à la date du 14 janvier 1687.

La guérison du roi, ne fut pas le seul résultat de cette opération ; en plus des gratifications royales que reçurent ses chirurgiens et ses médecins (40.000 écus et la terre des Moulineaux à Félix, 100.000 livres à D'Aquin et 80.000 à Fagon), outre la réputation de Félix qui devint considérable, il parût bien que « tout le monde fut attaqué de la fistule » (51), depuis cette intervention. Cette maladie devint à la mode, et « des courtisans choisirent même Versailles pour se soumettre à cette opération, sachant que le roi s'informait de toutes les circonstances de leur maladie. Ceux qui avaient quelque petit suintement ou de simples hémorroïdes ne différaient pas de présenter leur derrière au chirurgien pour y faire des incisions. J'en ai vu plus de trente, dit Dionis, qui voulaient qu'on leur fît l'opération, et dont la folie était si grande, qu'ils paraissaient fâchés lorsqu'on les assurait qu'il n'y avait point nécesité de la faire » (52).

Pour terminer, peut-être est-il utile, de reproduire la pathogénie que donne de la fistule royale, Fagon, premier médecin du roi en l'année 1693 : « il est aisé de concevoir, dit-il, que cette tumeur a commencé par le froissement de quelques glandes meurtries dans les longues séances que le roi faisait

(51-52) J.-A. Le Roi : *Récit de la Grance Opération du Roi Louis XIV.*

à cheval pour tirer, et que ces glandes contuses, ayant été gorgées d'une sérosité âcre qui a d'abord formé le commencement de la tumeur, cette sérosité s'est répandue ensuite, et, rongeant par son âcreté les veines qu'elle a rencontrées en son chemin, elle a fourni la matière de l'abcès qui a suppuré, et, en se gonflant, comme il arrive naturellement dans la fermentation par laquelle le pus se fait, elle a déchiré les membranes qui s'opposaient à son étendue, et, se portant du côté où elle trouvait moins de résistance, elle a d'abord dépouillé le boyau, et ensuite s'est glissé vers la peau, et, en croissant et s'échauffant de jour en jour, et devenant plus âcre par son séjour, elle a enfin augmenté ses efforts des deux côtés, a percé l'intestin et la peau qui étaient amincis et qui résistaient également à sa sortie » (53).

Comme l'on peut s'en douter, la guérison royale fut fêtée ainsi qu'il convenait, notamment par un festin, donné en l'honneur du roi à l'Hôtel de Ville par le corps des Echevins de la Capitale, et que Louis XIV voulut bien présider. — « En conséquence, le 30 janvier 1687, au matin, le cortège royal quitta Versailles pour se rendre d'abord à Notre-Dame où devait avoir lieu un *Te Deum* d'actions de grâces. Après cette cérémonie religieuse ce fut la réception à l'Hôtel de Ville. Voici d'après la gazette de France de 1687, le compte rendu officiel du festin :

(53) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

« La table avait été dressée dans la salle qui est d'une grandeur extraordinaire. Elle était en fer à cheval et de cinquante-cinq couverts, selon que le roy avait ordonné. Le prévôt des marchands donna la serviette à S. M. et la servit. Le sieur Geoffroy, premier échevin, servit Monseigneur le Dauphin, la présidente de Fourcy servit Madame la Dauphine. Trois huissiers de la Ville avec leurs robes mi-parties marchaient à la tête des services et ensuite trois maîtres d'hôtel, celui de la ville étant au milieu. Les plats étaient portsé par six-vingt archers de la ville, revêtus de leur casaque ordinaire, l'épée au côté, conduits par leur colonel. Ils marchaient sur trois lignes. Le maître d'hôtel de la ville mettait les plats sur la table devant le roy.

« Le premier service fut de cent cinquante plats ou assiettes, le deuxième de vingt-deux grands plats de rosts, de vingt et un plats d'entre mets et de soixante-quatre assiettes, le troisième service qui était le fruit, fut servi, avec la même abondance, avec une quantité extraordinaire de fleurs. Ensuite on servi ttoute sorte de liqueurs. Les vingt-quatre violons et les hautbois jouèrent pendant tout le dîner.

« Les autres tables de vingt-cinq couverts chacune pour les Seigneurs et la suite de la Cour, furent servis en même temps et avec la même magnificence, l'une dans le bureau, deux dans la salle des

(54) MM. Gilbert et Cornet : Article de *Paris-Médical* sur la Fistule Royale.

Colonels, une quatrième dans la salle des greffiers » (54).

Et les Demoiselles de Saint-Cyr, elles-mêmes, reçurent le roi après sa guérison, à sa première visite « par un beau chant, qu'avait composé Mme Brinon leur Supérieure, et que Lulli avait orné de sa mélodie grave et tendre. C'était le chant célèbre : Dieu sauve le Roi, que les Anglais nous ont pris sans façon » (55).

Pour nous représenter le roi, à cette époque, il faut nous reporter « à un buste de Coysevox, qui représente Louis XIV dans toute sa majesté olympienne, dans sa beauté robuste toujours un peu engorgée de chair, mais transfigurée par l'éclair de la pensée, ennoblie par la largeur rayonnante du front. Pas de traduction plus complète, plus parfaite de l'idée même de la Royauté, conçue comme une irradiation perpétuelle de puissance, d'intelligence, de beauté, de bonté » (56).

Louis XIV est alors « le Roi des Rois », et dans cette année 1686 même ; s'il souffre en plus de sa fistule et de deux attaques de goutte, d'une fièvre tierce, occasionnée par les travaux dans les marécages de Marly, et pour laquelle il prendra pour la première fois du china-china (quinquina) ; il n'est pas encore pourvu des tristes apanages de la vieillesse, qui vont devenir ses compagnons fidèles, dévoués et des plus assidus, et dont nous allons dire quelques mots, en traitant de la goutte, de la gravelle, et des catarrhes royaux.

(55) Michelet : *Histoire de France.*
(56) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*

## Chapitre VIII

# GOUTTE, GRAVELLE, CATARRHES

« *O Vieillesse Ennemie !* »

A part des accès de fièvre intermittente, dus au paludisme autochtone de la région marécageuse de Marly, dont le roi eut à souffrir dans le temps qui va de l'année 1686 à l'année 1695, et auxquels le quinquina, administré soit en solutions, en poudre ou en bols mettra une heureuse fin ; et à part un anthrax qui causera de grandes douleurs à Louis XIV ; on peut dire que de l'année 1686 à l'année 1712 (où s'arrête le Journal de la santé du Roi), celui-ci n'eut à surmonter que des crises de goutte, auxquelles vinrent s'adjoindre des rhumes, puis de la gravelle.

Chaque année les crises de goutte alterneront ou coexisteront avec les rhumes, jusqu'à l'année 1709 où nous verrons apparaître de la lithiase rénale. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, disons quelques mots des accès de fièvre du roi et parlons de son anthrax.

Louis XIV avait voulu « faire de Marly son séjour voluptueux et d'abord un endroit frais pour l'été. C'était le Palais des Eaux. Aux yeux des Courtisans Marly apparaissait comme le lieu de tous les enchantements. On mendiait la faveur d'y être admis comme on demande le Ciel dans ses prières : « Sire, Marly ! ». — Ce Palais des Eaux était un immense salon en plein air, où l'art des décorateurs avait tiré de l'eau et de la verdure les effets les plus ingénieux et les plus surprenants. Dans la masse des frondaisons sylvestres, ils avaient taillé des panneaux et des niches où l'on plaçait des statues, découpé des colonnades que surmontaient des chapiteaux, des vases et des pots à feu. Les berceaux prenaient des airs de coupoles et de dômes. On cheminait à travers des murailles et des pilastres de verdures. Il y avait le Salon du Nord et le Salon du Levant, le Haut Dais de Bacchus, le Cabinet de l'Ombre, avec ses bancs et ses tables rustiques, ses buis taillés comme des paravents ou des bonseries sculptées, le Cabinet desDames, le Cabinet du Prince, la Salle verte, le Cabinet de Cérès, le Cabinet d'Amphitrite, — combien d'autres !...

« Mais rien ne pouvait rivaliser avec les Eaux de Marly. C'était tout un monde de bassins, de jets d'eau et de cascades : le triomphe de Neptune, avec ses coquilles, ses tridents et ses chariots marins, ses monstres écailleux, ses cortèges de Néréides et de divinités limoneuses » (1).

(1) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*

Si Marly, admirablement décrit par M. Louis Bertrand, était un séjour voluptueux, il l'était particulièrement pour les moustiques. Quel palais incomparable pour ces parasites, comme ces eaux et cette verdure, et comme l'on comprend bien que : « le sixième jour d'août 1686, le roi se soit réveillé à trois heures du matin, claquetant des dents, avec douleur de tête, lassitude par tout le corps, et un abattement considérable, mais non sans quelque peu de fièvre (2) » ; et que cette fièvre se soit reproduite périodiquement, pour être enfin jugulée par le quinquina que le roi prendra pendant plus d'un mois du vingt et un Août aux premiers jours d'Octabre. — Et chaque année, ces accès de paludisme seront combattus avec succès par leur spécifique, que nous employons encore aujourd'hui, sous forme de son alcaloïde : la quinine ; et d'Aquin pourra faire la remarque suivante qui est des plus judicieuses : « qu'il est très essentiel de donner du quinquina dès les premiers accès, pour empêcher leur progrès inévitable, étant plus aisé d'éteindre la première étincelle du feu que de secourir quand tout le bâtiment est embrasé » (3).

Si nous terminons ces quelques mots sur le paludisme du roi, par une réflexion de D'Aquin, c'est à son successeur Fagon, qui le remplaça après sa disgrâce que nous allons confier le soin de décrire : l'anthrax, dont Louis XIV fut atteint en 1696 :

(2) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(3) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

« Le 12 août, écrit Fagon, comme le roi mettrait sa perruque le matin, il sentit de la douleur à la nuque du cou, où j'aperçus une petite pointe rouge que je reconnus d'abord pour le commencement d'un furoncle, mais, si petit, que nous n'insistâmes pas à le couvrir, le roi ayant de la répugnance pour un emplâtre de la grandeur d'une mouche de dame, que M. Félix lui proposait.

« Le 13 et le 14, cette petite pointe rouge ne parut pas davantage ; mais, le 15, elle commença à grossir un peu, et à incommoder assez le roi pour l'obliger, au retour de ses dévotions, en quittant le collet de pourpoint, à souffrir que M. Félix la couvrit d'un petit emplâtre. Nous nous aperçumes que le furoncle paraissait se former, et que la base s'élargissait un peu, ce qui continua presque au même état jusqu'au vendredi. Mais ce jour, 17 du mois, le roi, ayant été après dîner à Marly, et s'y étant longtemps exposé le cou au soleil, et ayant après demeuré fort tard au serein, se plaignit en arrivant à Versailles, d'un poids terrible qu'il sentait sur le cou et sur les épaules, qui l'empêchait de tourner la tête. Nous trouvâmes la tumeur considérablement étendue, avec de la rougeur. Le roi eut de l'inquiétude toute la nuit et ne dormit point. On continua le lendemain le même cataplasme qui avait été appliqué le soir, composé de pulpe d'oseille et d'oignons de lys, avec le saindoux. La tumeur parut augmentée, quoiqu'il fût sorti de la pointe, qui avait marqué d'abord, un peu de matière. Le roi passa la nuit du samedi au dimanche sans fermer l'œil,

et garda le lit tout le jour. Je le trouvai sans fièvre, mais, craignant qu'il n'y en eût la nuit, j'obtins de S. M. qu'elle me permit, et à M. Félix, de passer la nuit dans sa chambre, ce qu'elle n'avait pas voulu, par bonté, les deux premières. Elle se passa avec la même insomnie, et quinze autres encore avec, pendant lesquelles le roi eut souvent des bouffées de fièvre, ou au moins une agitation du pouls qui suivait l'inquiétude cruelle, qui durait jusqu'au matin, quelquefois avec de la douleur et des élancements au cou, et souvent sans qu'elle fût assez considérable pour être la cause de l'insomnie à laquelle la goutte, qui survint aux deux pieds, contribuait beaucoup, et à l'augmentation de l'inquiétude et de l'agitation. Le roi s'attendait bien que le séjour du lit ne manquerait pas d'exciter la goutte, mais il était contraint d'y rester, par l'impossibilité de soutenir debout le poids de sa tumeur, qui était prodigieusement étendue et qui occupait tout le cou, d'une oreille à l'autre, de la largeur de quatre grands doigts de haut en bas ; épaisse de deux travers de doigt, avec une dureté et une rougeur brune épouvantable ; ce qui formait une masse en carré long que l'on ébranlait toute entière, comme un morceau de chair rôtie, sans aucune apparence de fluctuation au dedans ; ce qui nous obligea à quitter le premier cataplasme et l'emplâtre de Manus-Dei, pour ne plus penser qu'à adoucir et amollir cette dangereuse tumeur, remplie d'une humeur farouche, laquelle pouvait, si on la laissait irritée, causer un désordre funeste, ou en s'écartant vers les parties importantes voisines de la

tumeur, ou en pénétrant les muscles et les ligaments des vertèbres du cou qu'elle aurait dépouillées. Je fis préparer un autre cataplasme avec la pulpe de mauves, de guimauves, d'oignons de lys, de ciguë, de telephium, de camomille et de liquidembar très peu, sans graisse, et un emplâtre avec la litharge, l'aimant, la térébenthine, et d'excellente huile d'olives, pour éviter la puanteur et l'âcreté qu'elle contracte en vieillissant, ce qui la rend mauvaise ; et voyant que cette tumeur dégénérée en un terrible anthrax, devenait érésypélateuse, suppurant dans toute sa superficie, j'en fis retrancher la térébenthine. La suppuration superficielle ayant encore continué deux jours, une petit pointe du furoncle, qui avait paru d'abord et qui occupait le milieu de toute la tumeur, jeta un petit bourbillon, et, une autre pointe pareille en ayant jeté un semblable, il commença à sortir du pus séreux du fond de la tumeur par les deux petits trous dont ces bourbillons s'étaient détachés, qui n'étaient séparés l'un de l'autre que par l'espace d'une ligne de peau. Nous jugeâmes à propos de couper cette bride, ce qui, mettant les deux ouvertures en une, donna plus de liberté à la matière purulente de sortir. Mais, différentes parties de la tumeur suppurant en divers endroits, il s'y fit encore d'autres petites ouvertures par lesquelles il coula une très grande abondance de pus, plusieurs jours de suite, et beaucoup de lambeaux de la membrane commune, laquelle ayant été brûlée et corrodée par l'humeur terrible de cet anthrax dans toute son étendue, s'exfolia entièrement aussi dans tout

cet espace et sortit avec des morceaux du panicule charnu réduits dans l'état où sont les tranches de viande désséchées en les rôtissant. Nous nous servîmes du baume vert de Schrodère et de baume blanc de M. Félix, pour nettoyer ce fond et pour empêcher la pourriture. Mais la grande et longue suppuration de toute la tumeur qui se fondit enfin toute entière, amincit tellement la peau, qu'il fut absolument nécessaire de la couper en croix jusqu'où elle était dénudée, le 8 de septembre. Cette incision (traitement rationnel) lui ayant donné lieu de se dégorger du méchant suc qui l'avait desséchée, elle se revivifia, de manière que les quatre coins s'étant nourris et épaissis, elle se rattacha sur le fond de la tumeur, et s'est enfin absolument cicatrisée, sans qu'on ait été obligé d'en rien couper davantage. Le roi s'est trouvé parfaitement guéri à la Toussaint, et, ayant été purgé deux fois de suite sur la fin de la réunion de cette grande plaie, il s'est parfaitement bien porté depuis » (4).

Après cette description saisissante, qui nous fait vivre en quelque sorte l'anthrax de Louis XIV « auquel toute l'Europe ne laissa pas d'être fort attentive » (5), mais qui n'empêcha pas le roi « de se laisser voir tous les jours et de travailler dans son lit presqu'à son ordinaire » (6), nous allons enfin aborder l'étude de la goutte, de la gravelle et des catarrhes du roi.

(4) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(5-6) Saint-Simon : *Mémoires.*

La goutte, « cette maladie, suivant M. le Professeur Widal, historique, fondamentale, traditionnelle et qui apparaît au cours des âges avec la vie confortable. La goutte, ce signe de la richesse, cette maladie considérée comme un honneur à Rome où les goutteux étaient dispensés des impôts (Heureux Romains !...) » (7) ; la goutte délignée autrefois par le mot podagre, était bien connue des Anciens.

Elle est « en somme » aussi vieille que le monde. Elle est apparue dès que l'homme a enfreint les lois de la nature et a commis le péché de gourmandise. Hiéron, tyran de Syracuse, qui vivait au V^e^ siècle avant notre ère, serait le premier goutteux connu historiquement. Endémique d'abord en Sicile, cette affection ne serait apparue en Grèce qu'au temps de Périclès. Aristophane la mentionne dans sa comédie de Plutus. Hippocrate en parle fréquemment et on la soignait dans les temples, à Epidaure. De Grèce elle pénétra à Rome avec la civilisation grecque et on la voit frapper le poète Ennius, l'ami de Caton, lequel prétendait y puiser son inspiration : Nunquam poeta, nisi podager, disait-il. C'est qu'aussi Bacchus était l'ami et souvent l'inspirateur de ce poète, comme il le fut du tragique Eschyle et d'Horace lorsqu'il y pouvait sacrifier. L'empereur Auguste, type d'arthritique, chétif, lui aussi, et non le type apollonien que l'adulation s'est plu à nous montrer, lui paya également un douloureux tribut. Puis il nous faut arriver à la spirituelle satire de Lucien

(7) M. le Professeur Widal : *Leçon Clinique.*

(de Samosate) la Tragopodagra, à laquelle Sydenhom fera de larges emprunts, pour trouver une description clinique complète de la goutte, de « cette fille de Cocyte » qu'à son avis le mieux est d'endurer avec patience, malgré qu'il donne une longue liste de remèdes vantés. Fonction du climat, du régime, de l'état social, du sexe (frappant plutôt les hommes), de la profession, de l'hérédité, la goutte dit Delpeuch, est une maladie sociale qui relève plus encore du moraliste et du législateur que du médecin. Mettons, pour équilibrer la proposition, qu'elle relève non moins de l'hygiène et du régime du prédisposéè Ce n'est pas sans raison que l'on a dit que l'hygiène des pères fait la santé des fils. A ce propos, il y a de vraies dynasties de goutteux, parmi lesquelles : celle des Médicis et celle des Bourbons qui en est issue » (8).

Et Louis XIV, imbu des meilleurs principes et par cela même fidèle aux traditions familiales, ne pouvait déroger, et ne pas être atteint de la goutte, à laquelle d'ailleurs, « son appétit, qui était également grand dans toutes les saisons et à toutes les heures du jour et de la nuit, et qui était en général plutôt excessif que médiocre » (9), allait le conduire tout naturellement.

C'est en 1682 à l'âge de quarante-quatre ans, que Louis XIV eut sa première attaque de goutte ;

(8) M. Paul Rabier : *Les goutteux célèbres*, article de *Paris-Médical.*

(9-10) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

en 1683, 84, 85, il n'est pas signalé d'attaques nouvelles par d'Aquin, alors premier médecin ; par contre il parle dans ces années de douleurs rhumatismales et il faut bien voir un lien de parenté entre la goutte et ses douleurs.

Dès l'année 1686, la goutte du roi deviendra chronique, et le moindre incident provoquera une attaque. — En 1694, c'est un écart de régime :

« Après deux grands repas de poissons, et de tout ce qui peut, par la diversité de mauvaises choses soutenues de sauces encore plus mauvaises, fermenter dans l'estomac, et mettre les humeurs calmées en mouvement, le 27 août à Marly, le roi, en se déshabillant pour se coucher, sentit une douleur de goutte au pied gauche » (10) ;

En 1697, c'est le vin de Rivesaltes qui est incriminé :

« Ayant été le mercredi à Marly, et y ayant bu trois jours de suite du vin de Rivesaltes, il eut la nuit du dimanche au lundi, un ressentiment de goutte, qui l'empêcha de dormir plus de deux à trois heures » (11) ;

En 1699, ce sont des chaussures neuves :

« Le 6 de mai, le roi ayant pris des souliers neufs, dont la semelle était un peu ferme et sèche pour avoir les pieds plus au juste, se promena un après-midi avec des galoches à Marly, par une pluie très froide, pendant quatre ou cinq heures sans être incommodé ; mais le soir, il sentit tout d'un coup de la douleur au gros doigt du pied gauche » (12) ;

(11-12-13) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

En novembre de la même année, pendant une attaque de goutte du roi, « en faisant mener à table sa roulette, pour dîner on lui poussa rudement le côté du pied contre le bois d'un tabouret, ce qui détermina particulièrement la douleur à cet endroit, vers le soir, et qui l'augmenta considérablement » (13) ;

En 1705, c'est une promenade nocturne et le froid de sa chambre :

« Etant allé se promener, le lundi premier juin, à Trianon, et y étant demeuré trop tard et s'étant morfondu, il se sentit la tête pesante, et le lendemain non seulement la tête, mais les épaules, les bras, le dos et un peu tout le reste du corps, à quoi le froid de la chambre du roi avait aussi contribué, parce que depuis son retour on n'y faisait point de feu le matin ni le soir. Le roi se sentant accablé, avec la fièvre et un renouvellement de goutte au pied gauche, voulut bien se coucher, ne prendre que du bouillon avec un peu de pain dedans, permettre qu'on allumât un bon feu dans sa chambre, qu'on lui mit des petits oreillers sur le col et sur les épaules, particulièrement sur la gauche et sur le bras droit, et qu'on étendit sa couverture d'hiver sur lui. Dans cet équipage il s'endormit, presqu'aussitôt, sua abondamment pendant son sommeil, et à son réveil avoua qu'il n'avait jamais dormi si tranquillement. » (14).

(14-15-17) Fagon : *Journal de la santé du Roi Louis XIV.*

« Le roi se sentant accablé avec la fièvre et un renouvellement de goutte au pied gauche, voulut bien se coucher, ne prendre que du bouillon avec un peu de pain dedans, permettre qu'on allumât un bon feu dans sa chambre, qu'on lui mit de petits oreillers sur le col et sur les épaules, et qu'on étendit sa couverture d'hiver sur lui » (15). — Nous écrivons à nouveau ces lignes, que nous venons de citer, car par elles (à part des frictions au baume blanc de fioravanti additionné de camphre et les purgations habituelles) se résument le traitement que l'on fit suivre au roi pour sa goutte.

C'est ainsi que D'Aquin remarque en 1689 : « cependant le roi ne fit aucun remède pour ce mal, si ce n'est de s'être donné un peu de repos, et d'avoir extrêmement trempé son vin » (16). — Ce vin qui était du champagne sera remplacé par du Bourgogne en 1693, sur les conseils de Fagon (une cure d'eau de Vichy ou de Vittel aurait été plus favorable au roi), sous prétexte « que le vin de Champagne s'aigrit très aisément parce qu'il a plus de tartre et moins d'esprit que celui de Bourgogne, et que, par conséquent, il soutient et augmente l'aigreur de l'humeur mélancolique et ses effets » (17). Ce choix en faveur du vin de Bourgogne sera le signal d'une polémique ardente entre les provinces de Bourgogne et de Champagne.

« En 1652, raconte Legrand-d'Aussy dans son *Histoire de la Vie privée des Français*, un jeune doc-

(16) D'Aquin : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

teur soutint à Paris une thèse pour prouver que, de toutes les boissons dont l'homme peut faire usage, la plus agréable, ainsi que la plus saine était le vin de Beaune. Cette thèse ne fit qu'une sensation médiocre. Mais, quarante ans après, un autre Bourguignon, sans doute, ayant avancé que la Bourgogne méritait la préférence sur les vins de Reims ; que ces derniers agaçaient les nerfs ; qu'ils produisaient des maladies dangereuses, telles que la goutte; enfin, que Fagon, premier médecin du roi, avait eu raison de les interdire récemment à Louis XIV, la nouvelle thèse devint une étincelle qui alla porter l'incendie dans la province qu'on attaquait » (18).

« *Si nous nous sentons d'aventure,*
*Tristes comme bonnets de nuits,*
*Dites-moi, que faut-il pour chasser les ennuis*
*Et reprendre bonne figure ?*
*Tout simplement faire une cure*
*Des bons vins de Beaune et de Nuits* » (19)

Malheureusement, la cure des bons vins de Beaune et de Nuits, de même que le joyeux traitement conseillé par Clouet et que nous reproduisons ci-dessous :

« *Un quarteron d'indifférence*
*Autant de résolution,*
*Dont vous ferez infusion*

(18) Legrand-d'Aussy : *Histoire de la vie privée des Français.*

(19) M. H. Avelot : *A travers la Bourgogne : Vie parisienne* 1923.

*Avec le jus de patience ;*
*Point de procès, force gaieté ;*
*Deux onces de société,*
*Avec deux dragmes d'exercice ;*
*Point de souci ni d'avarice ;*
*Trois bons grains de dévotion ;*
*Point de nouvelle opinion.*
*Vous mêlerez le tout ensemble,*
*Pour ce prendre si bon vous semble*
*Autant le soir que le matin,*
*Avec un doigt de fort bon vin*
*Et verrez que cette pratique*
*Au médecin fera la nique* » (20),

ne suffisent pas pour guérir une affection telle que la goutte.

Et Louis XIV, devra accepter des linges chauds, pour calmer les douleurs que lui causaient cette maladie ; linges « proposés d'abord inutilement par Fagon, car le roi était prévenu que la chaleur irritait l'humeur de sa goutte, par l'habitude qu'il avait prise de mettre ses pieds hors du lit pour apaiser la douleur » (21), mais qui seront pourtant les bienvenus et qui lui permettront de s'endormir, lorsque le dernier moyen indiqué ne réussira pas.

Il devra, en outre, ne point quitter « son petit manteau d'ouate été comme hiver » (22), afin de

(20) M. Rabier : *Les Goutteux Célèbres. Paris-Médical*, 1922.
(21) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(22-23) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

suer, les sueurs étant considérées comme très importantes par Fagon, car « elles sauvent le roi de beaucoup de maux, et lui font le plus grand bien, « surtout si leur bon effet est soutenu par des frictions faites tous les jours avec des linges chauds, par tout le corps, les matins, et chaque fois que le roi change de linge » (23).

On imposera enfin un régime au roi (régime des plus précaires, si l'on en croit Fagon). « Depuis que la fièvre a cessé, écrit-il en 1705, j'ai consenti pour satisfaire aux murmures des goulus de la Cour, que le roi ait recommencé à boire du vin à dîner seulement, et qu'il mangeât le soir de la viande, et à dîner quelques entrées sans ragoûts, qu'on ne saurait pourtant s'empêcher de lui présenter pour faire sa Cour mal à propos. » — Fagon écrira d'autre part en 1708 : « Le matin de la quatrième nuit (après sa purgation), le roi se leva brusquement, quand on ouvrit son rideau, pour faire une grande selle, où, comme dans la précédente, il paraissait que la chaleur succulente des faisandeaux et des perdreaux se corrompait » (25). De même, un vendredi de la même année, « le roi, fatigué et abattu, fut contraint de manger gras, et voulut bien qu'on ne lui servit à dîner que des croûtes, un potage aux pigeons, et trois poulets rôtis » (26).

On concevra donc, qu'avec un tel régime, il n'y ait pas lieu de s'étonner que la goutte du roi, soit devenue une goutte remontée et qu'elle lui ait amené des complications telles que des catarrhes et de la gravelle.

Les premiers, le roi vieillissant, deviendront de plus en plus fréquents. Dans les dernières années du Journal de la Santé du Roi, on constate que pour les prétextes les plus futiles, le roi « se morfond », comme l'écrivent ses médecins. Les causes de ces catarrhes résident dans ses appartements ou froids ou surchauffés, dans des promenades prolongées dans ses jardins de Marly, dans le « feu des bougies et le grand monde d'un bal », dans l'humidité de sa chapelle, et surtout pendant qu'il essaie ses perruques, — le roi a en effet la tête rasée. « Le rhume du roi, écrit Fagon en 1709, diminua considérablement après ces évacuations (car les purgations constituent le principal traitement de ces nombreux catarrhes) ; mais les occasions de se morfondre, soit en changeant souvent de perruques pour les essayer, et se tenant la tête nue pendant ces changements ; soit à la chapelle en écoutant les sermons, ont renouvelé son rhume plusieurs fois, et causé des retours de pesanteur de tête, jusqu'à ce que la sérosité qui la chargeait commençât à s'écouler par le nez, et à se mûrir pour être mouchée ou crachée » (27). — On peut reproduire encore le passage suivant : « Sur la fin du mois, le roi s'étant morfondu, en essayant et changeant plusieurs fois de perruques, et pour n'être pas assez couvert la nuit et le jour dans les premiers froids, a recommencé à tousser de la gorge,

(24-25-26) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

(27) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

causé comme les autres fois par la pituite glaireuse qui y était attachée » (28).

C'est tout ce que nous dirons des catarrhes de Louis XIV, ils correspondent bien par leur fréquence et la moindre cause qui les produit, « aux catarrhes chroniques des bronches » (29), que l'on observe dans la goutte.

La deuxième complication de la goutte du roi, sa gravelle, apparaîtra pour la première fois en 1709. « Le vendredi 17 de mai, le roi, sans avoir eu aucun mouvement de colique, ni de douleur dans le rein, ni dans la conduite de l'uretère, sentit quelque chose qui l'inquiétait au col de la vessie, lui donnant l'envie d'uriner, et en même temps l'en empêchant par une espèce de picottement et de cuisson au sphincter de la vessie. Cela dura assez pour obliger S. M. à se lever de dessus sa chaise ; mais s'y étant remise après quelque intervalle, elle sentit passer quelque chose dans l'urêtre avec l'urine qui vint abondamment ; et je trouvai au fond un petit peloton de sable de la grosseur d'un grain de blé et de sa figure, qui s'écrasa aisément entre les doigts, comme un sel à demi fondu, sans rien laisser qui parût véritable grain de sable » (30). — Et régulièrement depuis, le roi amènera dans ses urines des petits pelotons de sable et des calculs. Fagon

(28) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(29) M. le Professeur Collet : *Précis de Pathologie Interne.*
(30) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

les notera avec beaucoup d'attention ; en 1711, par exemple, il écrit : « Il y avait près de quinze jours que S. M. n'en avait vidé » (31) ; et, il notera de même si les urines étaient rouges (signe d'héaturie), et si les graviers étaient précédés de coliques néphrétiques.

C'est ainsi que le 23 août 1709, on peut lire dans le Journal de la Santé du Roi : « qu'il sentit plus de colique et ensuite de l'irritation, au col de la vessie et au bout de l'urêtre, sans qu'il parût autre chose qu'un fort petit peloton de sable dans ses urines » (32) ; et, « qu'il a jeté les 17, 20, 22 et 27 décembre, des pelotons de sable, cette décharge ayant été précédée le 16 par une urine trouble et rougeâtre, remplie de sable et de petits pelotons au nombre de 15, gros comme des têtes de petits camions » (33).

Il ne faut, d'ailleurs, pas confondre ces coliques néphrétiques avec celles causées par de la constipation et de la flatulence, qui seront calmées par des applications de linges chauds sur l'abdomen, ou par des lavements, et dont le roi eut à souffrir à trois ou quatre reprises, au cours des années 1709, 1710 et 1711. Il nous suffira de reproduire le passage suivant, dû à Fagon, pour être fixé sur ce sujet.

« Le dix-huit juin 1710, le roi, après avoir dîné de bon appétit, étant rentré dans son cabinet et y parlant à M. le duc de Berwick, eut besoin de lâcher un vent qu'il retint, du côté droit du ventre, dans

(31-32-33) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

la région du colon, un peu au-dessus de l'appendice du cæcum. Il se présenta au bassin inutilement. La douleur resta fixe au même endroit. Je lui fis prendre deux cuillerées du rossolis des cinq graines chaudes. Peu après, il rendit quelques vents par la bouche, et rien par en bas. La douleur ne quittant pas, mais étant plus supportable, le roi pissa et jeta un peu de sable dispersé dans l'urine, qui n'était point la cause du mal, mais un effet de l'agitation et compression compulsive de tout le ventre, qui avait excité les reins et les uretères à faire cette décharge. Il commença à travailler avec M. Pelletier, mais un moment après, m'ayant envoyé rappeler, je le fis coucher et lui fis donner un lavement composé d'une décoction de mauves, guimauves, sommités de camomille, graines de lin, baies d'alkékange et dissolution d'une drachme de cristal minéral, d'une once de diaphœnic, trois onces de miel mercuriale, de quatre grains de castoreum. Le roi fut soulagé aussitôt qu'il l'eût pris, et, l'ayant gardé tranquillement près d'une demi heure, il le rendit avec une grande selle d'excréments, réduits en crottes dures, et beaucoup de vents qui étaient remontés par-dessus ces crottes, et y avaient été retenus. Il dormit ensuite une heure et demie, et quoiqu'il n'eût plus de douleurs, pour plus de sûreté il prit un second lavement où je fis ajouter de l'huile d'amandes douces et de grains de castor de plus. Il passa le reste de l'après-dînée dans le lit sans douleur, se releva à neuf heures et demie pour manger du pain trempé dans du bouillon, et rien de

plus, et, s'étant couché à onze heures, il dormit toute la nuit fort tranquillement » (34).

Le traitement pour combattre la lithiase rénale du roi sera des plus simples. On fera boire à Louis XIV « de l'eau d'infusion à froid de graine de lin, pour en user seule et avec son vin, et en boire tous les jours trois verres le matin » (35). Enfin, on ordonnera, comme Fagon le demandait depuis longtemps, de « diminuer le sel dans tout ce que le roi mangera, de façon qu'il n'y en eut plus en excès » (36). — Ce qui ne peut faire que du bien à sa néphrite chronique, car le roi, est devenu fatalement par son régime et sa manière de vivre, un cardio-rénal, comme nous pouvons en juger d'après les lignes suivantes :

« Elle allait bon train depuis ce temps (Fagon parle d'une médecine), de sorte que le roi, sans se recoucher, fut obligé de changer de bassin, le premier étant trop plein. Mais après ce retour de bassin, les fusées continuant à se suivre fréquemment, S. M. qui s'était sentie la tête embarrassée et quelques nonchalances, tant que la médecine avait eu peine à se faire place, se trouvant mieux, voulut se faire couper et accommoder ses ongles de pieds, et ensuite y travailler elle-même en mettant une jambe sur la cuisse de l'autre (le roi avait alors soixante-treize ans), ce qui pressait le ventre et m'obligea de lui représenter que cela interrompait

(34-35) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*
(36) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

le cours de ces fusées d'humeurs, qui se faisaient entendre à tous moments, et lui faisait mal. Mais, ayant voulu continuer, ce que j'avais prévu arriva quelque temps après. Ces matières arrêtées, refluant vers l'estomac, et empêchant ce qui s'en devait vider de sortir, il sentit tout d'un coup des langueurs, des sueurs froides et des envies de vomir qui l'obligèrent à faire de grands efforts inutilement, et en même temps la faiblesse du pouls, la disposition à s'évanouir, des tintements d'oreille et la sueur froide abondante. On lui changea de linge et on l'essuya, et l'ayant remis dans une meilleure posture et lui ayant fait sentir de l'eau de la reine de Hongrie et avaler quelques gorgées d'eau de fleurs d'oranges, ces matières recommencèrent heureusement à couler abondamment pour remplir le bassin d'une évacuation prodigieuse, et à mesure qu'elle se fit tous les accidents passèrent et le roi revint dans son état naturel » (37).

Mais nous nous sommes suffisamment étendus, sur la goutte de Louis XIV et ses complications. Signalons en quelques mots des préoccupations nombreuses dans la conduite des affaires de l'Etat, occasionnées d'une part par des revers tels que les défaites d'Oudenarde et de Malplaquet, et d'autre part par des chagrins familiaux, qui causèrent de nombreuses insomnies au roi et qui furent loin d'améliorer son état général. — « Il y a sujet de croire, écrit

(37) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

Fagon, en 1705, que le bon effet de l'évacuation (d'une purgation) aurait continué, si le malheur de la mort de Monseigneur le duc de Bretagne n'eût obligé le roi à venir à Marly huit jours plus tôt qu'il n'avait résolu, où le vent froid et quelques promenades un peu trop tard dans son jardin, ont déterminé l'humeur, que beaucoup d'occasions de chagrins, soutenus par le courage héroïque du roi, sans qu'il y parût, « car c'est une politesse pour autrui que de ne pas montrer ses peines » (38), avait préparée à commencer un catarrhe goutteux, qui ayant rendu la tête pesante et douloureuse et répandu la même humeur sur les épaules, les bras et tout le reste du corps, a commencé à se déclarer en goutte par la douleur au gros doigt de pieds quoiqu'en même temps, le roi mouchât beaucoup, comme dans le commencement des grands rhumes, et qu'une partie de l'humeur embarrassât et rendit la gorge douloureuse » (39).

Et Fagon, en 1710, rapporte encore le fait suivant « que le roi dormit si profondément une nuit, et rêva si fort, qu'il se fit mal à la gorge à force de crier et d'appeler si haut quoiqu'on lui répondit, que la douleur de la gorge continua le lendemain après son réveil et encore une partie du reste de la journée » (40).

On peut s'imaginer, combien la paix, dans cette année 1710 même, fut souhaitée par la Cour, si l'on

(38) M. Jean Bertheroy : *Les brebis de Mme Deshoulières.*
(39-40) Fagon : *Journal de la Santé du Roi Louis XIV.*

veut bien penser « qu'on vit les laquais du roi mendier aux portes de Versailles et Mme de Maintenon manger du pain d'avoine » (41).

« *Un plein repos favorise vos vœux :*
*Peuples, chantez la Paix, qui vous rend tous heureux.*

*Un plein repos favorise nos vœux :*
*Peuples, chantons la Paix, qui vous rend tous*
*[heureux.*

*Charmante paix, délices de la terre,*
*Fille du ciel et mère des plaisirs,*
*Tu reviens combler nos désirs,*
*Tu bannis la terreur et les tristes soupirs,*
*Malheureux enfants de la guerre.*

*Un plein repos favorise nos vœux :*
*Chantons, chantons la Paix qui nous rend tous*
*[heureux.*

*Tu rends le fils à sa tremblante mère,*
*Par toi la jeune épouse espère*
*D'être longtemps unie à son époux aimé.*
*De ton retour le laboureur charmé*
*Ne craint plus désormais qu'une main étrangère*
*Moissonne avant le temps le champ qu'il a semé.*

*Tu pares nos jardins d'une grâce nouvelle.*
*Tu rends le jour plus pur, et la terre plus belle*

*Un plein repos favorise nos vœux :*
*Chantons, chantons la paix qui nous rend tous*
*[heureux*

(41) V. Duruy : Histoire de France.
(42) Jean Racine : *Idylle sur la Paix.*

« Louis XIV s'humilia, écrit Victor Duruy dans son *Histoire de France :* et demanda la paix. Mais les triumvirs (Heinsins, Malborough, le Prince Eugène) ne le trouvaient pas assez abaissé. Ils exigèrent qu'il rendît Strasbourg, qu'il renonçât à la souveraineté de l'Alsace ; qu'il chassât lui-même son petit-fiils de l'Espagne. « Puisqu'il faut faire la guerre, répondit-il, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants », et il écrivit aux gouverneurs, aux évêques, aux communes, une lettre, où il les faisait juges entre ses ennemis et lui.

« Ce noble appel au patriotisme remua toute la France ; ceux qui manquaient de pain se firent soldats, et on eut encore une armée aussi forte que celle des coalisés » (43), armée qui permettra au Grand Roi d'obtenir une paix honorable, trois années plus tard, bien peu de mois avant qu'il soit frappé de la maladie qui allait l'emporter, maladie ultime et dernière complication de sa goutte : la gangrène sénile, dont nous allons dire quelques mots dans le chapitre à venir, qui sera le dernier.

(43) V. Duruy : *Histoire de France.*

## Chapitre IX

# LA MORT DU GRAND ROI

*« La plus belle saison fuit toujours la première ;*
*Puis la foule des maux amène le chagrin,*
*Puis la triste vieillesse ; et puis l'heure dernière*
*Aux malheurs des mortels met la dernière main ! »*

Ce beau quatrain, tout empreint de mélancolie, dû au bonhomme La Fontaine ; s'applique bien à celui qui a donné son nom à son siècle. Des malheurs intimes et nationaux, semblent être le lot des dernières années du Roi Soleil. — Il ne s'agit plus dès lors de carrousels, ni de fêtes; les morts successives de Monseigneur et du duc de Bourgogne, qui placent le royaume dans les mains fragiles d'un enfant de cinq ans :

« Sire, l'Avenir n'est à personne ! » (1) ; — des défaites après des victoires sans précédent, à peine rachetées par Villars à Denain (1712) ; — le spectre de la banqueroute à peine voilé, par la fonte

(1) Victor-Hugo : *La Légende des Siècles.*

en monnaie des services d'argent du roi, spectre qui fera disgrâcié Vauban, devant lequel s'ouvraient les citadelles, et exilé Boisguilbert, notre premier grand économiste, car « leurs livres avaient un grand défaut. Ils enrichissaient le roi, et sauvaient le peuple ; mais ils ruinaient l'armée des financiers, des commis, des employés (Saint-Simon) », et ce n'est pas d'aujourd'hui que certains échafaudent des fortunes immenses sur le malheur public. — Telles étaient les calamités auxquelles le roi devait faire face. A la sauvegarde des frontières naturelles, au rétablissement de finances saines, à sa succession personnelle, Louis XIV, allait consacrer ses dernières forces.

Il le fera en Grand Roi. — A Chamillart « accablé du double travail de la guerre et des finances, qui fut pris de vapeurs, d'éblouissements et de tournements de tête » (2), et « qui se déclarait las et désespéré : — Nous sommes tous à plaindre, lui répondra Louis XIV, et dans un état violent, mais il ne faut point s'abattre et faire de notre mieux » (3). Comment refuser ses services après une telle réponse. — A Villars, « à la veille de la bataille de Denain, lui recommandant s'il était battu, de se retirer derrière la Somme : « Je connais cette rivière, lui écrit-il, elle est très difficile à passer. Il y a des places, et je compterais de me rendre à Péronne ou à Saint-Quentin, d'y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, de faire un dernier effort avec vous et

(2) St-Simon : *Mémoires.*
(3) M. Louis Bertrand : *Louis XIV.*

de périr ensemble ou sauver l'Etat, car je ne consentirai jamais à laisser l'ennemi approcher de ma capitale » (4). Et Villars remporta une brillante victoire de Denain. — Nous verrons au moment de sa mort, les conseils inspirés des sentiments les plus élevés, qu'il adressera soit aux courtisans, soit à son petit-fils, qui lui succédera sous le nom de Louis XV.

On peut être étonné *a priori*, qu'un vieillard de soixante-quatorze ans, ait trouvé la force, sinon d'administrer le royaume, part qui revient à ses ministres, du moins « de donner la direction générale au gouvernement et à la société » (5). — Cette tâche, il la remplira cependant jusqu'à sa mort, car jusqu'à l'heure suprême, il conservera toute sa lucidité d'esprit, et Saint-Simon pourra dire en toute justice : « Aucun roi ne posséda à un plus haut point l'art de régner. »

Si nous n'avons pas beaucoup de renseignements par les écrits du temps, sur la santé du roi pendant les années 1712, 13, 14, 15, années pendant lesquelles, Fagon lui-même âgé, ne tiendra plus le Journal de la Santé du Roi Louis XIV ; on peut par contre suivre pas à pas les dernières années de celui-ci, dans les mémoires tenus au jour le jour du marquis de Dangeau, qui font en quelque sorte vieillir le roi sous nos yeux.

« Le jeudi 27 octobre 1712, le roi, écrit-il, dîna de bonne heure et alla se promener à Marly. On

(4) V. Duruy : *Histoire de France.*
(5) V. Duruy : *Histoire de France.*

remarqua qu'il était endormi dans sa calèche en y allant, chose qui ne lui arrive jamais. »

Mais cette somnolence n'est qu'un état passager, le roi est toujours alerte. En effet, dans les années 1713 et 1714, années mêmes où furent signés les traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bâle, qui donnaient à la France : la Flandre et la Franche-Comté, et les villes de Strasbourg, Landau, et Dunkerque ; si le marquis de Dangeau note le premier décembre 1713, que : « la monnaie a commencé à baisser, les louis d'or sont diminués de dix sous, et les écus blancs à proportion : l'argent a été dans un furieux mouvement tous ces jours à Paris », il note en outre que :

« Le jeudi 23 mars 1713, l'Electeur de Bavière vint de Suréne, et courut le cerf avec le Roi : après la chasse, qui fut fort belle, il retourna à Suréne. Un des chevaux de la calèche du Roi s'abattit dans une descente, et dans un endroit assez dangereux ; mais le Roi qui est fort adroit, et qui mène mieux qu'homme du monde, porta les trois autres chevaux du côté où il n'y avait rien à craindre. Madame, dont la calèche suit toujours celle du Roi, dit qu'il aurait été en grand danger, s'il eût été moins adroit, et tous les officiers qui suivent le Roi furent fort inquiets un moment », et que :

« Le jeudi 22 février 1714, le Roi se fit saigner par pure précaution, et les chirurgiens assurent que son sang marque une grande vigueur. Il entendit la messe dans son lit, il tint ensuite le Conseil d'Etat. »

Il faut arriver au 15 août 1715 (Saint-Simon

donne la date du 12), c'est-à-dire quinze jours avant sa mort, pour trouver un changement appréciable dans la santé du Roi Louis XIV. Le marquis de Dangeau écrit bien à la date du jeudi 17 janvier 1715 .

« Le Roi après son coucher, nous dit qu'il n'avait jamais senti un froid pareil à celui qu'il avait eu pendant sa promenade à Marly. Jamais nous ne l'avions entendu se plaindre de la rigueur du temps » ; mais ce n'est qu'un prodrome de peu d'importance, car le vendredi 18 janvier 1715 :

« Le Roi travailla longtemps avec le Père Le Tellier pour la distribution des bénéfices. Il entra chez Madame de Maintenon à trois heures, où il joua avec les dames. Le soir, il y eut la comédie de Pourceaugnac » (6).

Le vendredi 1er février 1715 :

« On joua ce soir chez Madame de Maintenon la comédie de Crispin Médecin » (7).

Le dimanche 10 février 1715 :

« Le Roi tint le Conseil d'Etat, dîna chez Mme de Maintenon, tint encore le Conseil d'Etat l'après-dînée, parce qu'il n'avait pas pu finir toutes les affaires le matin. Il travailla ensuite avec M. Le Pelletier. L'âge et le temps ne ralentissent point l'ardeur du Roi pour le travail » (8).

Le mardi 19 février 1715 :

« Le Roi se leva à son heure ordinaire (huit heures) ; il prit un habit d'une étoffe or et noire brodée de diamants : il y en avait pour douze mil-

(6-7-8-9) Marquis de Dangeau : *Mémoires.*

lions cinq cent mille livres ; et l'habit était si pesant, que le Roi en changea aussitôt après son dîner. C'était pour recevoir l'Ambassadeur des Perses. Au moment de la réception, le Roi en entrant, eut la politesse de passer très près des dames, qui avaient grande envie de le voir dans sa magnificence » (9).

Le vendredi 3 mai 1715, à Marly :

« Le Roi se leva un peu de meilleure heure qu'à l'ordinaire, et avant d'aller à la messe, il s'arrêta dans le jardin à neuf heures, pour voir l'éclipse. Presque toutes les dames étaient dans le jardin dès huit heures ; Cassini y était venu de l'Observatoire, et avait apporté des lunettes et tout ce qui était nécessaire pour observer une éclipse » (10).

Le 8 juin 1715 :

« La Gazette de France écrit : « Le Roi a communié et touché les malades. » Combien étaient-ils ce jour-là ? demande M. Louis Bertrand, et il ajoute : Le 22 mai 1701, ils étaient 2.400 dans la grande Cour de Versailles ; puis il donne la description suivante de cette cérémonie, qu'il fait précéder de commentaires religieux : « outre ses devoirs de chrétien, Louis XIV tient à honneur de remplir toutes les obligations de sa fonction royale (car, encore une fois, jamais il n'a distingué, en lui, l'homme du souverain). Non seulement il observe avec rigueur l'abstinence et les jeûnes du carême, — et il y avait à cela une manière de bravoure de la part d'un homme que torturait une boulimie maladive et con-

(10) Marquis de Dangeau : *Mémoires*.

tinuelle, — mais il récite, tous les matins, l'office du Saint-Esprit (il est vrai très court), il lave et il essuie les pieds de douze pauvres, le jour du Jeudi Saint, en commémoration de la Cène, et, les ayant essuyés, il les baise. Après chacune de ses communions, le Roi, au sortir de la paroisse, touche les malades. C'est au mois de Juin ou d'Août par des chaleurs torrides. Des centaines et des milliers de malades, — la plupart atteints d'écrouelles ou de maladies contagieuses, — sont rangés dans la Cour du Château, ou sous les hautes voûtes de l'orangerie : spectacle de misère et de souffrance comme on n'en voit plus aujourd'hui qu'à Lourdes Le Roi est à pied, le grand collier du Saint-Esprit au cou, étouffant sous le lourd manteau de velours noir semé de langues de feu, — et, dans cet appareil écrasant, pendant des heures, il passe inlassablement, entre les files des malades et des moribonds, en prononçant l'émouvante formule : Dieu te guérisse ! le Roi te touche !... Et il n'a pas fait cela une fois. Il l'a fait tous les ans, plusieurs fois par an, jusqu'aux derniers jours de sa vie. A la veille de mourir, le 8 juin 1715, avec sa jambe gangrenée (il ne souffrait alors que d'une artérite), tout son grand corps fondu, il s'est imposé le devoir de visiter et de toucher une dernière fois les autres moribonds. Avouons que Saint Louis même n'a jamais rien accompli de plus beau, de plus tendrement charitable » (11).

(11) M. Louis Bertrand : *Louis XIV*.

Le mercredi 10 juillet, à Marly :

« Le Roi tint le Conseil d'Etat qui dura jusqu'à une heure. Il dîna chez Mme de Maintenon, où il y eut le soir grande musique. Monseigneur le Dauphin (Louis XV) vint ici au lever du Roi. Il se porte mieux que jamais, il croît beaucoup, et parle avec une grâce et une justesse étonnantes : il sait beaucoup de choses pour son âge « Louis XIV s'était plaint qu'on avait négligé son éducation, il para à cette négligence pour ses enfants et petits-enfants », et surtout la géographie, à laquelle il s'applique avec grand plaisir. « Louis XV fera plus tard un ouvrage sur le cours des fleuves et des rivières, qui sera imprimé » (12).

Le dimanche 4 août, à Marly :

« Le Roi permit à des soldats de son régiment de venir ici faire une danse militaire au son du tambour avec des épées nues. Le Roi leur fit donner de l'argent, et leur permit d'aller à Versailles faire la même danse devant M. le Dauphin » (13),

et ce n'est que le jeudi 15 août 1715, que l'on voit apparaître la dernière maladie du Roi ; on la voit d'ailleurs apparaître sous la forme d'une sciatique. En réalité, il s'agit de l'artérite qui amènera la gangrène sénile, laquelle emportera Louis XIV. — Mais suivons le marquis de Dangeau.

Le jeudi 15 août, à Versailles :

« Le Roi dormît assez mal jusqu'à trois heures, et bût plusieurs fois, car il est fort altéré. Il dormît

(12-13-14) Marquis de Dangeau : *Mémoires*.

assez bien depuis trois heures jusqu'à dix. Il entendit la messe dans son lit, et après la messe, il parla à M. le Chancelier et puis à M. Des Marets, puis à M. de Ponchartrain. Il paraît assez tranquille; cependant il souffre toujours de sa sciatique (artérite). Il dîna dans son lit à une heure, mangea d'assez bon appétit, se leva à cinq heures, et se fit porter chez Mme de Maintenon[e]» (14).

Le vendredi 16 août :

« Le Roi fit entrer dans sa chambre à onze heures. Il entendit la messe dans son lit, il dîna à une heure, se leva aussitôt après, et donna audience à l'envoyé de Wolfenbuttel, et puis se fit porter chez Mme de Maintenon où il joua avec les dames, et le soir grande musique. Il se trouva un peu soulagé de sa sciatique ; mais il est toujours fort altéré et cette altération fait croire à beaucoup de gens qu'il pourrait bien avoir un peu de fièvre » (15),

et le samedi 17 août :

« Le Roi passa la nuit jusqu'à quatre heures dans une assez grande inquiétude. Il s'habilla à une heure[e]» (16).

Le dimanche 18 août :

« Le Roi passa la nuit fort doucement. Il avait permis à M. Fagon de coucher dans sa chambre, ce qu'il n'avait pas encore voulu permettre. M. Fagon ne lui a trouvé ni fièvre, ni émotion, ni altération » (17).

(15-16-17-18) Marquis de Dangeau : *Mémoires*.

Le lundi 19 août :

« Fagon a envie de faire venir pour le Roi des eaux de Bourbonne, car il est persuadé que le roi n'a point de fièvre ; mais Maréchal et quelques autres croient qu'il en a un peu la nuit » (18).

Le mardi 20 août :

« Le Roi a mieux passé la nuit que les précédentes et n'a bu que trois fois. Sa jambe lui fait beaucoup moins de mal (la gangrène du Roi fut unilatérale et frappa la jambe gauche) quand il est dans son lit, et, après l'avoir bien frottée, on met des linges dessus, ce qui l'empêche de s'habiller » (19).

Le mercredi 21 août :

« Le Roi passa la nuit encore mieux que la dernière. Il vit quatre des médecins qui sont ici assemblés. Il en verra demain quatre autres et ils sont tous du même avis sur le rapport qui leur a été fait du mal du Roi. Il a remis la revue de gendarmerie à vendredi, à cause de la casse qu'il a prise. Il se leva à neuf heures en robe de chambre pour souper » (20).

Le jeudi 22 août :

« Le Roi ne dormit pas trop bien jusqu'à trois heures. Il a vu à son réveil, les quatre médecins qu'il n'avait pas vus hier. Il y a quelques-uns de ces médecins qui croient que le Roi a eu la fièvre la nuit ; ils sont tous d'accord sur les remèdes qu'on lui donnera. Son mal de jambe est ce qui l'inquiète le plus,

(19-20-21) Marquis de Dangeau : *Mémoires.*

« il aurait été davantage inquiet s'il avait su que son état, qui n'était plus ignoré de personne, avait déjà changé le désert de l'appartement de M. le duc d'Orléans en foule (Saint-Simon à la même date) ». Il prit sur les sept heures du soir un verre de quinquina dans de l'eau, et on commencera cette nuit à lui faire prendre du lait d'ânesse » (21).

Le vendredi 23 août[e]:

« Le Roi passa la nuit assez doucement. Sa jambe l'incommode, il y sent toujours des douleurs » (22).

Le samedi 24 août 1715 :

des marques noires, signes d'une gangrène profonde, ne permettent plus d'illusion à la Cour et les médecins ne peuvent que demeurer dans l'expectative, en présence d'un mal sans issue.

« Le Roi avait assez bien passé la nuit ; mais sa jambe lui fait toujours beaucoup de mal, et on commence à craindre que ce mal ne soit beaucoup plus sérieux qu'on avait cru d'abord. Cependant il dîna en public, tint le conseil des finances et travailla avec M. le Chancelier comme s'il était en parfaite santé. Mme de Maintenon et les dames allèrent chez lui. Après qu'il eût travaillé avec ses ministres, il soupa à neuf heures en robe de chambre, fit entrer les courtisans : mais bientôt après il les pria de sortir, parce que ses douleurs augmentaient. Il envoya chercher le Père Le Tellier et se confessa. On craint que la gangrène ne soit à sa jambe, il y a

(22-23) Marquis de Dangeau : *Mémoires.*

des marques noires qui en font juger. Dans ce triste état le roi ne néglige aucune de ses affaires, et ne paraît point craindre la mort. On ne lui donnera plus de quinquina ni de lait, et tous les médecins sont fort embarrassés » (23).

Dès lors la maladie évoluera rapidement ; malgré ses douleurs, et sauf pendant la nuit qui précédera sa mort, Louis XIV conservera sa présence d'esprit et se verra s'en aller. Mais reproduisons Dangeau et Saint-Simon, qui furent spectatuers des derniers jours du Roi.

Le dimanche 25 août :

« Le Roi passa mal la nuit, sa douleur augmenta, le danger commence à être grand ; cependant il voulut que rien de ce qu'il a accoutumé de faire dans cette journée ne fut changé. Les tambours et les hautbois vinrent à son réveil sous sa fenêtre, et, il ne parut point importuné de tout le bruit ; il voulut même que les vingt-quatre violons jouassent dans son antichambre durant son dîner ; il travailla avec ses ministres. Il vit Mme de Maintenon et les dames jusqu'à sept heures ; mais les douleurs augmentant, et quelques mouvements de convulsions ayant paru, il demanda le Viatique, que M. le Cardinal de Rohan lui porta, et il reçut ensuite l'Extrême-Onction avec autant de fermeté que de piété » (24).

(24) Marquis de Dangeau : *Mémoires.*

Le lundi 26 août :

« Le Roi passa la nuit assez doucement, il entendit la masse dans son lit, permit aux courtisans qui ont des entrées de le voir dîner. Voici mot pour mot ce qu'il a dit aux courtisans : « Messieurs, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi, et de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours marqués. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurais bien voulu faire. Les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eue pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Que votre exemple en soit un pour pour tous mes autres sujets. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera, il va gouverner le royaume. J'espère qu'il le fera bien ; j'espère aussi que vous contribuerez tous à l'union, et que si quelqu'un s'en écartait vous aideriez à le ramener. Je sens que je m'attendris, et que je vous attendris aussi. Je vous en demande pardon.° Adieu, Messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi » (15).

« Quelque temps après, il manda à la duchesse de Ventadour, gouvernante du Dauphin, de le lui amener. Il le fit approcher et lui dit ces paroles devant Mme de Maintenon, et le très peu des plus intimement privilégiés ou valets nécessaires qui les

(25) Marquis de Dangeau : *Mémoires.*

recueillirent : « Mon enfant, vous allez être un grand roi ; ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre ; tâchez au contraire d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez ; reconnaissez les obligations que vous lui avez, faites-le honorer par vos sujets. Suivez toujours les bons conseils, tâchez de soulager vos peuples ; ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. N'oubliez pas la reconnaissance que vous avez à Mme de Ventadour. — Madame, s'adressant à elle, que je l'embrasse, et en l'embrassant lui dit : Mon cher enfant, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur. » Comme on eut ôté le petit prince de dessus le lit du roi ; il le redemanda, l'embrassa de nouveau, et, levant les mains et les yeux au ciel, le bénit encore. Ce spectacle fut extrêmement touchant ; la duchesse de Ventadour se hâta d'emporter le Dauphin et de le ramener dans son appartement » (26).

Le mardi 27 août :

« Le Roi fit venir M. le Chancelier sur les deux heures, et lui fit ouvrir des cassettes pleines de papiers, dont il fit brûler une partie, et lui donna ses ordres sur ce qu'il voulait faire des autres. — Sur le soir, il fit appeler, par le Père Le Tellier, M. de Pontchartrain et lui dit : « Dès que je serai mort, vous expédierez un ordre pour faire porter mon cœur à la maison professe des Jésuites, et l'y faire placer de la même manière que celui du feu roi mon père. »

(26) Duc de Saint-Simon : *Mémoires.*

Il donna cet ordre dans une tranquillité parfaite. — Il dit le soir à Mme de Maintenon : « J'avais toujours ouï dire qu'il était difficile de se résoudre à la mort ; pour moi qui suis sur le point de ce moment si redoutable aux hommes, je ne trouve pas que cette résolution soit si pénible à prendre. » Mme de Maintenon lui dit : « Cette résolution est difficile quand on a de la haine dans le cœur, des restitutions à faire. » « Ah ! pour des restitutions à faire, dit le Roi, je n'en dois à personne comme particulier ; mais pour celles que je dois au royaume, j'espère en la miséricorde de Dieu. » — Cette pensée parut le troubler ; cette nuit-là, il fut fort agité ; à tout moment, on le voyait joindre les mains et prier Dieu. Il disait toutes les prières dans son lit qu'il disait d'ordinaire quand il était en santé, frappant sa poitrine au Confiteor » (27).

Le mercredi 28 août :

« Sur les sept heures du matin, le Roi fit appeler le Père Le Tellier, et pendant qu'il parlait de Dieu avec lui, il aperçut dans le miroir deux garçons de la chambre qui pleuraient au pied de son lit, il leur dit : « Pourquoi pleurez-vous ? Est-ce que vous m'avez cru immortel ? Pour moi je n'ai point cru l'être, et vous avez dû dans l'âge où je suis, vous préparer à me perdre. » — On lui a donné un remède d'un empirique, dont on n'espère pas grand' chose. Madame de Maintenon alla coucher le soir à Saint-Cyr. On lui avait proposé un bouillon le ma-

(27-28) Dangeau : *Mémoires.*

tin : « Il ne faut pas, dit-il, me parler comme à un autre homme présentement ; ce n'est pas un bouillon qu'il me faut, qu'on appelle mon confesseur. » — Sur le soir, il a perdu la connaissance pour quelque temps; dès qu'elle lui fut revenue, il dit au Père Le Tellier : « Donnez-moi encore une absolution générale de tous mes péchés. » Son confesseur lui demanda s'il souffrait encore beaucoup. « Non, dit-il, c'est ce qui m'inquiète, je voudrais souffrir davantage pour l'expiation de mes péchés » (28). Evidemment cette insensibilité est d'un très mauvais signe, pour la vie du Roi.

Le jeudi 29 août :

« La nuit et le jour précédents avaient été si mauvais que l'absence des tenants qui n'avaient plus à besogner au delà de ce qu'ils avaient fait, laissa l'entrée de la chambre plus libre aux grands officiers qui en avaient toujours été xeclus. Il n'y avait point eu de messe la veille, et on ne comptait plus qu'il y en eut. Le duc de Charost, le capitaine des gardes, qui s'était aussi glissé dans la chambre, le trouva mauvais avec raison, et fit demander au roi par un des valets familiers, s'il ne serait pas bien aise de l'entendre. Le roi dit qu'il le désirait ; sur quoi on alla quérir les gens et les choses nécessaires, et on continua les jours suivants. Le matin de ce jeudi, il parut plus de force, et quelque rayon de mieux qui fut incontinent grossi, et dont le bruit courut de tous côtés. Le roi mangea même deux petits biscuits dans un peu de vin d'Alicante avec une sorte d'appétit. — Le soir fort tard ne répondit pas

à l'applaudissement qu'on avait voulu donner à la journée. Il échappa au roi ce même jour, en donnant des ordres, d'appeler le Dauphin le jeune roi. Il vit un mouvement dans ce qui était autour de lui : « Eh pourquoi ? leur dit-il, cela ne me fait aucune peine. » Il prit sur les huit heures du soir de l'élixir de cet homme de Provence (de l'empirique). Sa tête parut embarrasée, il dit lui-même qu'il se sentait fort mal. Vers onze heures du soir, sa jambe fut visitée. La gangrène se trouva dans tout le pied, dans le genou, et la cuisse fort enflée. Il s'évanouit pendant cet examen. Il s'était aperçu avec peine de l'absence de Mme de Maintenon, qui ne comptait plus revenir. Il la demanda plusieurs fois dans la journée ; on ne lui put cacher son départ. Il l'envoya chercher à Saint-Cyr ; elle revint le soir » (29).

Le vendredi 30 août :

« La journée fut aussi fâcheuse qu'avait été la nuit, un grand assoupissement, et dans les intervalles la tête embarrassée. Il prit de temps en temps un peu de gelée et de l'eau pure, ne pouvant plus souffrir le vin. Il n'y eut dans sa chambre que les valets les plus indispensables pour le service, et la médecine, Mme de Maintenon et quelques rares apparitions du P. Le Tellier, que Bloin ou Maréchal envoyaient chercher. Sur les cinq heures du soir, Mme de Maintenon passa chez elle, distribua ce qu'elle avait de meubles dans son appartement à son domestique, et s'en alla à Saint-Cyr pour n'en jamais sortir » (30).

(29-30) Saint-Simon : *Mémoires*.

Le samedi 31 août :

« La nuit et la journée furent détestables. Il n'y eut que de rares et de courts instants de connaissance. La gangrène avait gagné le genou et toute la cuisse. On lui donna du remède du feu Abbé Aignan, que la duchesse du Maine avait envoyé proposer, qui était un excellent remède pour la petite vérole. Les médecins consentaient à tout, parce qu'il n'y avait plus d'espérance. Vers onze heures du soir, on le trouva si mal, qu'on lui dit les prières des agonisants. L'appareil le rappela à lui. Il récita des prières d'une voix si forte qu'elle se faisait entendre à travers celle du grand nombre d'ecclésiastiques et de tout ce qui était entré. A la fin des prières, il reconnut le Cardinal de Rohan, et lui dit : « Ce sont là, les dernières grâces de l'église. » Ce fut le dernier homme à qui il parla. Il répéta plusieurs fois : Nunc et in hora mortis, puis dit : « O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir ! ». Ce furent ses dernières paroles. Toute la nuit fut sans connaissance, et une longue agonie, qui finit le dimanche premier septembre 1715, à huit heures un quart du matin, trois jours avant qu'il eut soixante-dix-sept ans accomplis, dans la soixante-douzième année de son règne » (31).

Comme il était d'usage, son autopsie, dont nous donnons une reproduction ci-dessous, sera faite à

(31) Saint-Simon : *Mémoires.*

Versailles, sous la direction de Maréchal, premier chirurgien du Roi :

« — Aujourd'huy, deuxiesme septembre de 1715, nous nous sommes assemblés à neuf heures du matin, dans le château de Versailles, pour y faire l'ouverture du corps du Roy, où nous avons trouvé ce qui suit :

A l'extérieur, tout le côté gauche nous parut gangrené, depuis l'extrémité du pied jusqu'au sommet de la tête. L'épiderme s'enlevoit généralement par tous le corps des deux côtés. Le côté droit était gangrené, en plusieurs endroits, mais beaucoup moins que le gauche, et le ventre paraissoit extrêmement bouffi.

A l'ouverture du bas-ventre, les intestins se sont trouvés altérés avec quelques marques d'inflammation ; principalement ceux qui estaient situés du côté gauche, et les gros intestins prodigieusement dilatés.

Les reins étoient assez dans leur état naturel. On a trouvé seulement dans le gauche une petite pierre de pareille grosseur à celle qu'il a rendue par les urines plusieurs fois pendant la vie, sans aucun signe seulement de douleur.

Le foie, la rate, l'estomac, la vessie, étaient absolument sains et dans leur état naturel tant au dedans qu'au dehors.

A l'ouverture de la poitrine, nous avons trouvé les poumons sains, aussi bien que le cœur dont les extrémités des vaisseaux et quelques valvules

étaient osseuses ; mais tous les muscles de la gorge étaient gangréné.

A l'ouverture de la tête, toute la dure-mère s'est trouvée en adhérence au crâne, et la pie-mère avoit deux ou trois taches purulentes le long de la faux. Au reste le cerveau étoit dans l'état naturel, tant en dedans qu'au dehors.

La cuisse gauche, dans l'intérieur, s'est trouvée gangrenée, aussi bien que les muscles du bas-ventre et cette gangrène montoit jusqu'à la gorge.

Le sang et la lymphe étoient dans une entière dissolution, universellement dans les vaisseaux ». (32)

En parcourant cette autopsie, il ne faudrait pas croire, que la gangrène, dont mourut Louis XIV, fut totale. Lorsqu'on lit « qu'à l'extérieur tout le côté gauche était gangrené », que « les muscles de la gorge étaient gangrénés », etc. ; cela veut dire que ces régions commençaient à se décomposer, comme il arrive fréquemment chez les morts dès les premières heures, surtout pendant l'été.

Nous sommes également loin, de la légende, due à Saint-Simon, par laquelle : « on aurait trouvé toutes les parties si entières, si saines, et tout si parfaitement conformé, qu'on jugea qu'il aurait vécu plus d'un siècle sans les fautes dont il a été parlé (St-Simon incrimine le régime ordonné au roi par Fagon et notamment le vin de Bourgogne, qui ne saurait, d'après le célèbre écrivain, remplacer le cham-

(32) Procès-Verbal de l'Autopsie de Louis XIV, emprunté au Dr. Cabanès, dans les *Morts mystérieuses de l'Histoire*.

pagne) qui lui mirent la gangrène dans le sang. On lui trouva aussi la capacité de l'estomac et des intestins double au moins des hommes de sa taille ; ce qui est fort extraordinaire, et ce qui était cause qu'il était si grand mangeur et si égal. »

Que l'estomac et l'intestin soient dilatés, cela n'indique rien de fort extraordinaire, mais simplement un état de pneumatose cadavérique, ce qui est tout à fait normal.

Ce qu'il faut retenir de cette autosie et ce qui en fait son mérite, c'est qu'elle signale la présence d'un calcul dans le rein gauche, l'altération des reins « qui étaient assez dans leur état naturel », et l'athérome des vaiseaux « dont l'extrémité et quelques valvules étaient osseuses. » — Le calcul est la preuve de la lithiase rénale de Louis XIV ; l'altération des reins de sa néphrite interstitielle de son mal de Bright ; le tout sous la dépendance de la diathèse goutteuse de celui-ci. C'est encore la goutte qui entraînera l'artério-sclérose, puis l'artérite chronique (confirmée par l'athérome), et enfin la gangrène sénile, terme ultime dans l'évolution de l'auto-intoxication du gros mangeur qu'était Louis Dieudonné.

Ainsi mourut le Grand Roi, « il avait eu toute sa vie une grâce majestueuse, il l'eut aussi dans la mort » (33).

Certes, « en 1715, la France était très lasse, mais quelques années de repos allaient lui suffire pour se

(33) Michelet : *Histoire de France.*

relever plus vivace et mieux portante que jamais. Matériellement plus grande, elle restait augmentée du Roussillon, de la Franche-Comté, de l'Alsace, de la Flandre et de l'Artois, pourvue d'un immense domaine colonial, défendue par une solide et belle ceinture de places fortes. Intellectuellement elle rayonnait sur le monde... Le siècle où notre patrimoine national s'est enrichi de tant de provinces, de tant de gloire et de tant de beauté, le Siècle de Louis XIV, il n'est que juste de l'appeler le Grand Siècle » (34).

Et pourtant, « Louis XIV ne fut regretté que de ses valets intérieurs, et de peu d'autres gens » (35). « Le vendredi, 6 septembre, le Cardinal de Rohan portera son cœur aux Grands-Jésuites avec très peu d'accompagnement et de pompe. Outre le service purement nécessaire, on remarqua qu'il ne se trouva pas six personnes de la Cour aux Jésuites à cette « solennité » (36). — Pour son corps, il en sera de même, « on le portera à Saint-Denis, avec le moindre état que l'on put, pour éviter la dépense, l'embarras, la longueur de la cérémonie, tant il est vrai, dit Saint-Simon, que l'attachement et la reconnaissance sont des vertus qui se sont envolées au ciel avec Astrée » (37).

Ce que le Grand Roi savait fort bien d'ailleurs, à en juger par ses paroles à Mme de Maintenon, le lendemain qu'il remit son testament aux représentants du Parlement, le 28 Août 1714 : « Madame, lui

(34) M. Jacques Boulenger : *Le Grand Siècle.*
(35-36-37) Saint-Simon : *Mémoires.*

dit-il en homme plein et fâché, j'ai fait mon testament, on m'a tourmenté pour le faire, j'ai acheté du repos ; j'en connais l'impuissance et l'inutilité. Nous pouvons tout ce que nous voulons tant que nous sommes ; après nous, nous pouvons moins que les particuliers ; il n'y a qu'à voir ce qu'est devenu celui du roi mon père, et aussitôt après sa mort, et ceux de tant d'autres rois. Je le sais bien, malgré cela on l'a voulu, on ne m'a donné ni paix, ni patience, ni repos qu'il ne fut fait ; oh bien ! donc, Madame, le voilà fait, il deviendra ce qu'il pourra, mais au moins on ne m'en tourmentera plus » (38).

« *A quoi bon nous flatter, muses, de la chimère,*
*D'être à jamais loués des hommes qui viendront :*
*Si la mémoire humaine est moins que paille et verre,*
*Qu'importe à m'engloutir l'oubli plus ou moins [prompt !*
*De toute ma hauteur séparé de mes frères,*
*Me ravis-tu, Pallas, dans un triomphe affreux !*
*Non, tu veux seulement en m'élevant m'abstraire*
*Du vacarme que font les fantômes entre eux* » (39).

(38) Saint-Simon *Mémoires.*
(39) Maurice du Plessys : Extrait.

## CONCLUSIONS

Les conclusions à tirer de l'Histoire Médicale du Grand Roi, racontée par le *Journal de la Santé du Roi Louis XIV*, « ce livre d'or » comme l'appelle Michelet, qui fut rédigé par ses premiers médecins Vallot, D'Aquin et Fagon, peuvent être très nombreuses, nous allons simplement nous attacher à rendre les principales :

1°) Au point de vue historique, ce journal traitant de la vie médicale d'un grand roi, est bien le seul spécimen qui existe dans les siècles passés. On peut traverser les époques les plus brillantes, ni le Siècle de Périclès, ni celui d'Auguste, ne laissent un pareil monument, il faut arriver au Siècle de Louis XIV pour le rencontrer.

2°) Ce journal constitue la plus brillante des observations médicales. Il nous fait vivre la médecine et la chirurgie de toute une époque. On aurait pu tout aussi bien l'intituler : une observation Médicale au dix-septième siècle.

3°) Il est une innovation des plus intéressantes. Combien serait facilitée la tâche des médecins, si chaque malade pouvait avoir un carnet où seraient notés, tous ses antécédents héréditaires et person-

nels. Comme il serait aisé pour le médecin d'une famille, de combattre et même de prévenir toute maladie ou ses complications, menaçant un membre de celle-ci.

4°) Au point de vue de la santé propre de Louis XIV, il nous montre que la longue existence de celui-ci, comporte les maladies qui peuvent arriver à tout mortel.

5°) C'est dans la première partie de sa vie : des fièvres éruptives, la petite vérole et la rougeole. Presque toute personne à notre époque est atteinte de la rougeole, comm elle serait atteinte de la petite vérole, si nous ne possédions la vaccination antivariolique.

6°) Rien de plus explicable également que le typhus du Grand Roi, qui, jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans, parcourut tous les champs de bataille, de la Franche-Comté à toutes les Flandres. Qu'on se rappelle le lourd tribut payé pendant la dernière guerre à cette maladie, par certains des belligérants.

7°) Que dire de la blennorragie royale, assez de jeunes gens sont frappés de nos jours par le gonocoque, pour qu'il nous paraisse bien inutile d'insister.

8°) La fistule du Grand Roi qui a tant intrigué les Historiens, ne se serait probablement pas produite, s'il avait été un simple particulier, et sans les courtisans, son chirurgien Félix de Tassy eut incisé au moment voulu son abcès périnéal.

9°) Les vapeurs de Louis XIV, que certains ont mis sur le compte d'un tœnia, ne sont que le résultat de son appétit excessif, de ses digestions pénibles dont une des causes principales est le mauvais état de ses dents ; et, d'autre part de ses grandes occupations et de ses soucis continuels. Son ministre Chamillart, au moment le plus critique du règne présentera les mêmes symptômes. Il ne faut donc pas réserver aux ascarides lombricoïdes du roi, un rôle qu'ils n'ont pas, et les dix ascaris qu'il amena dans ses selles en soixante-dix-sept ans, ne méritent pas un tel honneur.

10°) Résultat également de « l'appétit titanique » du roi, sa goutte et les complications de celle-ci. Petit-fils et fils de goutteux, gros mangeur, il était naturel qu'il en fut atteint vers l'âge de quarante ans ; il suivra là encore le sort commun, la première attaque de goutte lui surviendra à l'âge de quarante-quatre ans.

11°) Sa mort causée par de la gangrène sénile, est le point terminal de l'évolution de sa goutte. Avec la néphrite chronique provoquée par celle-ci, viendront les lésions du cœur et des artères. Et quel est l'homme de soixante-dix-sept ans, qui ne présente pas d'artério-sclérose et qui n'est pas menacé lui aussi d'une gangrène amenée par l'âge.

12°) En résumé le Grand Roi, eut au cours de sa longue carrière une santé « héroïque ». Par tous les faits pathologiques rapportés par ses médecins, on pourrait croire le contraire, mais il faut penser

que ceux-ci signalaient les moindres indispositions du roi, même celle que lui causait le tabac.

13°) Rendons donc justice aux archiâtres du ses selles en oixante-dix-ept ans, ne méritent pas un Grand Roi et à leur thérapeutique. Constamment dans le sillage de leur illustre maître, le veillant avec un soin jaloux, ils contribuèrent certainement à lui permettre d'atteindre son grand âge, et ceci malgré l'hygiène déplorable de l'époque. Qu'on veuille bien se rappeler à ce sujet, les punaises qui réveillèrent le roi à Marly, et l'absence de fosses d'aisances dans les châteaux royaux, ce qui faisait le désespoir de la Princesse Palatine. — Leurs saignées et leurs purgations préservèrent peut-être Louis XIV de l'apoplexie, dont mourut son frère Philippe d'Orléans ; elles étaient en outre des plus utiles en permettant au roi d'éliminer les aliments ingérés en excès et par cela même toxiques.

14°) C'est regarder leur pratique médicale par le trou d'une aiguille, que de vouloir à chaque instant les dénigrer et les traiter comme les médecins de Molière, qui ne sont que des caricatures des archiâtres de l'époque. Notre thérapeutique et nos connaissances médicales prêteront également à sourire dans quelques siècles.

(15°) Conduisons-nous donc avec nos illustres prédécesseurs, « en honnêtes gens », n'oublions pas que nous sommes tributaires des temps passés ; et que le découvertes des Laennec, des Claude Bernard et des Pasteur, n'auraient pas été possibles s'ils n'avaient eu l'enseignement de leurs maîtres.

Et pour être le premier à faire acte de modestie et d'humilité, nous écrirons :

« *Escris du subiect enuieux,*
*Sans t'amuser à me reprendre :*
*Je me taiseray pour apprendre*
*Si tes raisons l'expliquent mieux.* » (1).

Vu : *Le Doyen,*
H. Roger.

Vu : *Le Président,*
P. Ménétrier.

Vu et permis d'imprimer
*Le Recteur de l'Académie de Paris,*
P. Appell.

(1) Claude Mareschal : *Phisiologie des Eaux Minérales de Vichy en Bourbonnais.*

Imprimerie H. LIBERT
289, rue Saint-Jacques. — PARIS
R.C. : Seine 97895